

JANVIER 1993
N° 89 - 25 F

Unité

D E S C H R E T I E N S

REVUE DE
FORMATION ET
D'INFORMATION
OECUMÉNIQUE



DOSSIER : LOURDES 92

● Journée
oecuménique

● Assemblée
des évêques

● Jalons pour
l'Unité

SOMMAIRE

Janvier 1993 • numéro 89

Unité

DES CHRÉTIENS

Revue Trimestrielle
de formation et d'information

Rédaction-Administration
80, rue de l'Abbé Carton
75014 PARIS ☎ (1) 45.42.00.39

Directeur de publication :
Guy Lourmande

Secrétaire de rédaction :
Jérôme Cornélis

Composition, maquette, gravure :
SCPP

17, rue du Cirque - 59800 Lille

Imprimerie de la Centrale
10, rue de l'Hospice - 62301 Lens

N° C.P.A.P. 51562

ABONNEMENTS 1993

France

C.C.P. 34 611 20 C La Source

- Simple : 100 FF
- Soutien, à partir de : 150 FF

Belgique

Communauté de la Résurrection,
B 5020 Vedrin-Namur.

C.C.P. 000 - 1410048-56

- Simple : 570 FB
- Soutien : 750FB

Canada

Centre Canadien d'Œcuménisme,
2065 Ouest, rue Sherbroocke
Montréal Québec
H3H 1G6 (Canada)

- Simple : 24 \$ canadiens
- Surtaxe aérienne : 7 \$ canadiens

Autres pays

C.C.P. Unité des Chrétiens
34 611 20 C La Source

- Abonnement : 115 FF
- Surtaxe aérienne : 15 FF en plus

ÉDITORIAL

3

- BILAN... RÉVEIL !
Père Guy Lourmande

DOSSIER

4

- POUR QUE LE MONDE CROIE
Mgr Vilnet
- L'ŒCUMÉNISME, DIMENSION ESSENTIELLE
DE LA VIE DE L'ÉGLISE
Père Damien Sicard
- INTERVIEW DE MGR DUPREY
par **Denise Dumolin de Radio Notre-Dame**
- LE CONSEIL D'ÉGLISES CHRÉTIENNES EN FRANCE
Pasteur Jacques Stewart
- L'ŒCUMÉNISME
Discours de clôture par **Mgr Duval**

DOCUMENTS

21

- SUITES DE LOURDES 1978
- PROPOSITIONS 1992
- MINISTÈRE DU DÉLÉGUÉ DIOCÉSAIN
- QUELQUES POINTS FONDAMENTAUX
POUR LA PASTORALE ŒCUMÉNIQUE

PORTRAIT

27

- KONRAD RAISER

ACTUALITÉS ŒCUMÉNIQUES

28

- SESSION DES DÉLÉGUÉS DIOCÉSAINS À L'ŒCUMÉNISME
- DÉCÈS DE SŒUR MARIE PAUL SOULÈS
- MINISTÈRES FÉMININS DANS LA COMMUNION ANGLICANE
par **Suzanne Martineau**
- JALONS SUR LA ROUTE DE L'UNITÉ
par **Jérôme Cornélis**

SECRETARIAT POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS
80, rue de l'Abbé Carton 75014 PARIS
Tel : (1) 45.42.00.39



Guy LOURMANDE

Bilan... Réveil !...

En présentant la journée du 28 octobre 1992, consacrée à la réflexion sur l'œcuménisme par l'Assemblée des Evêques de France, Mgr Vilnet, Président de la Commission épiscopale pour l'Unité des Chrétiens, a rappelé le travail mené à bien par Mgr le Bourgeois, évêque émérite d'Autun et ancien président de la commission, lors de l'Assemblée de "Lourdes 78".

Jacques Desseaux, Secrétaire de la commission à l'époque, avait intitulé "Lourdes 78" : une "Journée historique" selon le mot de Mgr Etchegaray dans son discours de clôture.

"Lourdes 92" arrivait au bon moment. Bilan... Réveil... Peut-être les deux.

Merci aux divers membres de la commission (évêques, experts, délégués) pour leur précieuse collaboration. Deux exemples : on trouvera quelques extraits significatifs de la Charte du délégué diocésain dans ce dossier, ainsi que des notes concernant l'admission aux sacrements et les mariages interconfessionnels extraites du dossier préparatoire remis à chacun des participants.

Trois prises de parole : celle de Mgr Duprey, Secrétaire du Conseil pontifical pour l'Unité des Chrétiens, nous a permis de survoler les dialogues en cours à l'échelon international ⁽¹⁾ - nous rapporterons ici l'interview recueillie par Radio Notre-Dame - celle du Pasteur Jacques Stewart ;

Président en exercice du Conseil d'Eglises chrétiennes en France ; celle enfin d'un expert de la commission, le Père Damien Sicard "l'œcuménisme, dimension essentielle de la vie de l'Eglise".

Deux moments d'échanges : le premier, en assemblées partielles, fournira du travail aux membres de la commission - nous en trouverons un petit écho ici même - le second, en Assemblée plénière, a été marqué principalement par des questions posées à Mgr Duprey, au niveau international ; le dossier "Trente ans d'œcuménisme en France"⁽²⁾, du Père Damien Sicard, complétera notre information.

Un temps de prière œcuménique. En fin de journée, nous nous sommes rassemblés à la chapelle Saint-Joseph pour la Célébration ; nous avons choisi de nous référer à la campagne œcuménique en cours, "Accueillir l'étranger"⁽³⁾. Cette célébration était animée par les co-présidents et les membres du Bureau du Conseil d'Eglises chrétiennes en France. Mgr Jérémie nous a aidés à méditer la Parole de Dieu. Ce temps fort nous a redonné force et courage : il était le fruit de l'approfondissement vécu au long de la journée.

L'œcuménisme n'est pas mort ; il est bien vivant, et j'en suis profondément convaincu.

Bonne route à tous les pèlerins de l'unité ! ■

(1) Le texte de la conférence paraîtra dans les actes de l'Assemblée plénière 1992 aux Ed. du Centurion.

(2) Documents - Episcopat, n° 14, septembre 1992.

(3) Revue "Unité des Chrétiens", n° 88.

Lourdes 1992



Clôture de l'assemblée plénière de l'Episcopat français.

Photo Pierre Dupin/CIRIC

Pour que le monde croie

par Mgr Jean VILNET

Ce fut à Lourdes, durant l'Assemblée annuelle des évêques de France, une courte journée, certes, mais bien remplie, ce mercredi 28 octobre 1992.

Depuis le Concile Vatican II, donc voici trente ans, l'épiscopat français n'avait fait qu'une halte pour faire le point sur l'œcuménisme en France, exactement à mi-parcours, en 1978.

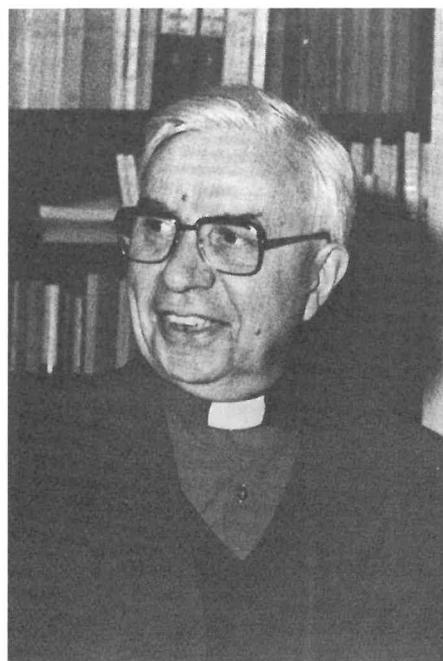
Une seule journée, dans le pro-

gramme d'une semaine fort chargée. Une journée volontairement située dans la partie publique de l'Assemblée, à laquelle participent chaque année, aux côtés des évêques, les représentants des prêtres, des diacres, des religieuses et des religieux de France, les secrétaires nationaux, des experts et, toujours, des invités fraternels des Eglises orthodoxes, protestantes, anglicanes, sans oublier une quinzaine de délégués des épiscopats d'Europe ou d'Afrique du Nord. Pour cette journée, l'invitation aux autres Eglises chrétiennes s'était élargie à l'ensemble du Bureau du Conseil d'Eglises chrétiennes en France.

Il s'agissait d'une question telle que les évêques se la posaient à eux-mêmes, sur une de leurs tâches propres : la recherche, la

Monseigneur Jean Vilnet

Photo DR



reconstitution de l'unité chrétienne (cf. Vatican II. Décret unitatis redintegratio, n° 4 à 9).

Pour cette vérification, les évêques sollicitaient le concours des autres membres de leurs Eglises particulières présents dans l'Assemblée et ils attendaient le concours actif de leurs frères chrétiens non catholiques.

Les assemblées partielles en ont été le lieu privilégié. Mais les dialogues établis depuis des années, comme aussi les rencontres préparatoires par diocèse et région apostolique, avaient labouré en quelque sorte le terrain des mois à l'avance.

Ils avaient même contribué à l'ensemencer, à tel point que les quelques heures de cette journée passée ensemble avaient comme un air de moisson.

Ce qui a été ainsi ramassé et noué comme en gerbes doit maintenant être engrangé pour nourrir nos Eglises et tout le Peuple de Dieu en une nouvelle étape, pour quinze ans peut-être, c'est-à-dire de plain-pied dans le troisième millénaire.

L'œcuménisme est-il en panne ? Est-ce l'hiver des relations entre Eglises du Christ ? Le peuple chrétien est-il redevenu indifférent à cette cause ? Vatican II, pour ce qui concerne l'Eglise catholique romaine, est-il déjà en partie oublié ou au contraire dépassé ? la relance forte due au Pape du Concile est-elle périmée et ralentie du haut en bas de la hiérarchie catholique ?

En fait, les questions n'ont pas été posées ainsi. Non par une volonté de les étouffer, ou de les réserver à des huis clos loin des médias ou pour taire des difficultés nouvelles. Mais parce que tel n'était

pas l'objet de cette Assemblée d'évêques, responsables de diocèses et co-responsables dans l'Eglise unique que constituent les Eglises particulières.

Évêques, nous voulions vérifier comment nous accomplissons ce devoir de notre charge pastorale, dans le concret de notre mission et de notre existence : sommes-nous fidèlement serviteurs de la cause de l'unité chrétienne ?

Réveillons-nous et accompagnons-nous de façon appropriée le Peuple de Dieu qui nous est confié ? Soutenons-nous assez ceux et celles qui se consacrent spécialement à cette œuvre, en les écoutant, en les envoyant à cette mission ?

A une question aussi essentielle, nous attendions de tous nos frères et sœurs présents à nos côtés leurs constats, leurs suggestions, leurs appels et leur expérience.

Nous n'avons pas été déçus.

Même si les chroniques de témoins plus extérieurs à l'Eglise ont jugé ce temps de l'Assemblée épiscopale peu significatif ou peu efficace, nous en recueillons, nous évêques, des convictions raffermies qu'il nous revient de partager en Eglise et de traduire en paroles, en actes et en intercession :

- L'unité est connaturelle à l'Eglise de Dieu, elle lui est incontournable (Jean-Paul II). Elle révèle l'Eglise à elle-même, cette Eglise missionnaire parce que communion, envoyée pour l'unité du genre humain.

- La recherche ardente et inlassable de l'unité est une grâce faite par Dieu, particulièrement en ce siècle, à son Eglise et très spécia-

lement un réveil pour l'Eglise catholique depuis Vatican II.

- La démarche œcuménique n'est pas seulement écoute et dialogue, ni uniquement accueil ouvert et partenariat, ni simplement un projet pastoral possible parmi d'autres pour nos Eglises.

L'œcuménisme est pour l'Eglise une conversion, une intercession, une respiration de tous les instants au souffle de l'Esprit.

Voilà sans doute pourquoi tous les participants, journalistes y compris, ont vécu comme un moment très intense, sinon le plus intense, de cette journée le long temps de prière commune avec les présidents des Eglises, volontairement revêtus de leur propre costume liturgique. Tous différents, mais tous unis, main dans la main, pour redire au Père la prière que le Fils a léguée à ses frères et ses sœurs d'adoption : Notre Père...

En nous, à cet instant, résonnait l'autre prière du Christ : "Père, qu'ils soient un comme toi et moi nous sommes un... pour que le monde croie." ■

Mgr Jean VILNET

Président de la
Commission épiscopale pour
l'Unité des Chrétiens.

L'œcuménisme, dimension essentielle de la vie de l'Église

Père Damien SICARD



Photo : Alain Pinnoges/CIRIC

Dans la rencontre des 25-26 mai 1992, les évêques et les experts de la Commission épiscopale pour l'Unité des Chrétiens ont préparé le texte de l'exposé qu'au titre de l'ancienneté dans la commission sans doute, les évêques m'ont demandé de vous présenter en leur nom.

Je voudrais répondre à leur demande et au sujet qui nous est proposé, en évoquant tour à tour les données nouvelles du contexte œcuménique de nos Églises, la nécessité - au moins pour les catholiques que nous sommes - de revenir à quelques convictions fortes, et peut-être aussi l'esquisse de certaines insistances pédagogiques dans notre ecclésiologie pratique.

Je m'appuierai sur les remarques formulées à l'occasion de la rencontre, en mai, de la commission épiscopale, et sur les rapports écrits envoyés par les régions apostoliques au cours du mois de septembre dernier.

Les données nouvelles du contexte œcuménique

Trente années ont passé depuis Vatican II. La conversion œcuménique, grâce du Concile, s'éloigne peut-être. Les régions apostoliques signalent une régression de la sensibilité œcuménique due à des causes diverses. Le chemin vers l'unité est plus long et difficile qu'on ne l'avait imaginé. Les forces vives de nos communautés ou de nos mouvements qui, par ailleurs, s'amenuisent, s'investissent ici ou là davantage, soit dans des tâches inter-ecclésiales d'aumôneries, de transmission de la foi ou de catéchèse, d'animation des communautés chrétiennes..., soit dans des engagements concrets, sur le terrain du respect des droits de l'homme, du service de la justice, d'activités de type caritatif ou tiers-mondiste, de la non-violence ou de l'écologie... Le nombre des œcuménistes convain-

cus diminue dans nos diocèses. L'ensemble du peuple chrétien ne ressent pas tellement la souffrance devant une déchirure, ni les enjeux, mais voit dans l'œcuménisme davantage une tolérance ou le respect d'opinions différentes.

Les vieux réflexes identitaires se manifestent, impressionnés par la présence numériquement très sensible des musulmans et de flux migratoires qui sont loin d'émaner des seules communautés chrétiennes ethniquement et culturellement différentes. Les démarcheurs de sectes se réclament souvent de dénominations évangéliques suscitant des allergies chez beaucoup de nos meilleurs paroissiens.

La conscience de la catholicité évite-t-elle toujours les tendances syncrétistes ou confusionnistes, le repli sectaire ou le refus de tout changement ?

Les nouvelles générations sont parfois insensibles aux questions qui ont provoqué les orientations conciliaires. Avec des nuances suivant les régions, on constate que les attitudes marginales (souvent appelées "sauvages") tendent à disparaître ou à s'estomper pour faire place soit à de l'indifférentisme soit à un climat de "recentrement" ou de réaffirmation de traits traditionnels ou distinctifs de l'identité confessionnelle. Les "groupes œcuméniques" vieillissent et ne se renouvellent pas.

Une crise plus subtile cohabite souvent avec ces réflexes identitaires et peut-être même les alimente. Certaines formes d'aide directe, d'initiatives indépendantes de nos diocèses, de convois humanitaires ou idéologiques laissent perplexes la pastorale œcuménique tout autant que la pastorale des migrants. Sur le plan chrétien, communautaire et liturgique, des communautés plus culturelles que catholiques nous interrogent souvent. Il faudrait peut-être réfléchir

d'avantage sur le sens de la survivance des richesses communautaires et ecclésiales et le service d'une intégration catholique. S'entourer d'icônes ne peut relever du seul goût du folklore, et évangéliser la Russie ne consiste pas à convertir les orthodoxes. (Cf. les "Directives de la Commission Pontificale 'Pro Russia' " du 1^{er} juin 1992 dans la *Documentation Catholique*, n° 2056, 1992, pp. 786-790, surtout I, 3, 6 et II).

Parmi les données nouvelles du contexte œcuménique, les rapports des régions apostoliques énumèrent la difficulté de mobiliser une Eglise largement majoritaire face à une confession très minoritaire, une certaine déperdition de la vitalité du protestantisme en certaines régions, le fait que dans telle région des prêtres soient devenus orthodoxes après être passés par plusieurs appartenances confessionnelles, l'apparition du nouveau contentieux sur les Eglises orientales unies, sur les ambiguïtés de certains courants charismatiques, sur des pratiques eucharistiques bizarres (ici on relève des messes commençant par un Salut du Saint-Sacrement, là des dévotions excessives et donneuses de leçons), sur l'œcuménisme flou des "Hommes d'affaires du Plein Évangile" et leurs déclarations d'un refus d'appartenance ecclésiale, l'interférence de tendances "évangéliques" recrutant dans des milieux catholiques ou réformés, les paroisses orthodoxes recrutant dans des milieux catholiques.

Nouvelle évangélisation, prosélytisme de mauvais aloi, ferveurs néophytes, confusions entre traditions du XIX^e siècle et grande Tradition mériteraient une vigilance œcuménique et concertée.

L'usage profane fréquent du vocabulaire œcuménique a fait assister à une dérive vers l'interconfessionnel et vers l'interreligieux voire vers des confusions. On signale aussi des productions

de cassettes ou de vidéocassettes aux affirmations historiquement discutables et doctrinalement partielles ou partiales, sinon caricaturales.

Et de vrais problèmes œcuméniques prennent une plus grande place dans les consciences ou l'opinion publique, telles les positions éthiques divergentes des Eglises, les ministères féminins ordonnés, les échos de la crise du Conseil œcuménique des Eglises, le ton de certains documents de dicastères du Vatican, les difficultés pratiques des engagements socio-politiques communs...

Il faut toutefois remarquer que tous les rapports des régions distinguent nettement entre les problèmes évoqués et les contacts personnels, en particulier entre chrétiens et ministres d'Eglises, qui sont, "non seulement bons mais de plus en plus fraternels".

Convictions fortes à retrouver

1. Le caractère central du souci de l'unité, première "note" de l'Eglise : "Je crois l'Eglise UNE, sainte, catholique et apostolique" ⁽¹⁾. La division s'oppose à ce qu'est l'Eglise et à sa mission dans le propos sauveur de Dieu. La division blesse notre propre catholicité ⁽²⁾. "Elle s'oppose ouvertement à la volonté du Christ et constitue pour le monde comme un objet de scandale" (*Décret sur l'œcuménisme*, n° 1). Le souci de l'unité n'est pas un souci "à côté" d'autres. Il touche l'ensemble de la vie de l'Eglise en toutes ses dimensions. Tout ce qui est fait dans le sens d'une plus grande fidélité de l'Eglise à l'Évangile est, de soi, dans le sens de l'unité. L'Eglise est "communio missionnaire" (*Lourdes 1990*) ou elle n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ (cf. *Jn 17 ; Jn 11,52 ; Eph 4...*) ⁽³⁾.

2. La nécessité de la "conver-

Lourdes 92.
De gauche à droite, le
Pasteur Stewart,
le Pasteur Tartier
et Mgr Jérémie.

sion” et de la “réforme” de l’Eglise catholique est au cœur de l’appel universel à la sainteté (Constitution sur l’Eglise, nos 8, 39, 40, 41, Décret sur l’Œcuménisme, nos 4,6,7...) L’attitude évangélique de *Metanoia* est toujours proposée comme liée à la foi (Mc 1,15, “Convertissez-vous et croyez à l’Evangile”). Et cela porte sur les résistances inhérentes à la mémoire et à la mentalité des groupes sociaux. Il s’agit de conversion du cœur qui ouvre à la charité, pousse au respect fraternel de l’identité de nos frères, reconnaît humblement nos torts et nos responsabilités (cf. Adrien VI, au moment de la Diète de Nuremberg en 1523, Paul VI en 1963, Jean-Paul II plus récemment). Il s’agit d’une conversion de l’intelligence qui fait passer du discours de controverse à l’écoute fraternelle et ouvre à une émulation créatrice dans la poursuite de la “vérité tout entière” en évacuant les rémanences subtiles de tout œcuménisme du “retour” ou de “l’âge d’or”. Il s’agit d’une conversion des mentalités, de cet inconscient qui nous habite, hérité de jugements reçus de notre milieu, non critiqués, acquis, source de nos réactions spontanées. Il faudrait pouvoir passer du “régime” de la séparation entre chrétiens à celui de la symbiose, construit sur la part de “communio” déjà existante et regardant en avant, vers une communion complète dans la foi.

Pour cela, il faut accepter d’entendre ce que les autres Eglises ou les autres chrétiens

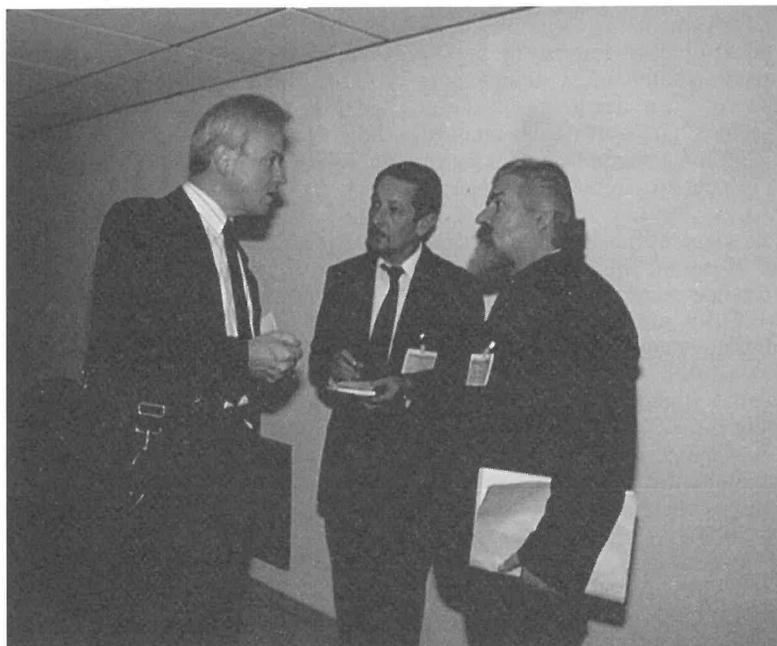


Photo Pierre Dupin/CFRC

nous disent au nom de l’Evangile dont ils vivent et tel qu’ils le vivent. Il faut nous laisser interroger sur un certain recentrement et sur l’aspect “confessionnel” de notre identité catholique lorsque nos “points forts” sont aussi le lieu de nos tentations (cf. *les appels du texte des Dombes*, 1991, nos 194-221, pp. 98-105).-

3. Les chemins de l’inculturation et de la réconciliation nous convient à un renouvellement de nos problématiques (cf. *encyclique Slavorum Apostoli* de 1985, *l’encyclique Redemptoris Missio* nos 50 et 55-57 de décembre 1990, *les travaux du Conseil pontifical pour le Dialogue interreligieux* ⁽⁴⁾ et le document “Dialogue et Annonce” de mai 1991) ⁽⁵⁾. De nombreux facteurs non théologiques, liés souvent à l’aspect culturel des traditions liturgiques, spirituelles ou systématiques, ont joué un rôle important dans la division des chrétiens et contribuent au maintien de ces divisions. On confond, dans le français usuel, unité avec uniformité et centralis-

me réducteur. La mise en lumière de la théologie des Eglises particulières par Vatican II, de la reconnaissance des inculturations de la foi historiquement réalisées dans les Eglises d’Orient ou les Eglises non méditerranéennes, le respect des liturgies et du droit des non-latins, la mise en œuvre de l’exhortation apostolique sur l’évangélisation dans le monde moderne de Paul VI, nos 62-64 (1975), impliqueraient l’adoption par nos diocèses d’une démarche ecclésiologique de communion qui immuniserait paroisses, mouvements, associations de fidèles, du microbe sectaire et tout autant de la “fédération hétéroclite” que de “l’abstraction” sans vie (Paul VI, *Evangelii Nuntiandi*, 62).

Ces chemins de l’inculturation sont au service de la réconciliation des hommes dans le monde. Cette réconciliation est le ministère de l’Eglise et nous en sommes les porte-paroles et les ambassadeurs (cf. 2 Co 5,17-21 ; Rm 5,10-11 ; Col 1,20-22 ; Eph 2,13-19). Nous oublions trop souvent que l’étymologie de réconcilier (*katallasein*,

Lourdes 92.
Mgr Molères, évêque de
Bayonne, membre de la
Commission épiscopale
pour l'Unité des
Chrétiens et le Pasteur
Tartier, responsable des
relations œcuméniques
de la Fédération
protestante de France

du radical *allos*) implique le sens premier de traiter selon l'altérité, mesurer la distance, vivre sous le regard de l'autre (ou de l'Autre). Le verbe paulinien "réconcilier" n'a jamais d'autre sujet que Dieu. Seul, Il réconcilie le monde en Jésus Christ. Nous sommes suppliés de nous "laisser réconcilier avec Dieu". Le mouvement œcuménique est le service évangélique de la réconciliation et de l'unité des hommes dans le monde dont l'Eglise n'est que le "sacrement" (cf. *Lumen Gentium*, n°1) ⁽⁶⁾. La "réconciliation des mémoires" et de l'histoire est une tâche œcuménique capitale (cf. *Jean-Paul II, Documentation Catholique*, n° 1878, 1984, p. 726) ⁽⁷⁾.

4. Vers la plénitude ecclésiologique de communion, Vatican II nous a invités à porter notre regard (cf. v.g. *Décret sur l'œcuménisme*, n°3) ⁽⁸⁾. Le synode extraordinaire de 1985 a pu affirmer : "L'ecclésiologie de communion est le concept central et fondamental dans les documents du Concile... Nous désirons ardemment que la communion incomplète qui existe avec les Eglises et les communautés non catholiques parviennent, avec la grâce de Dieu, à une pleine communion." (*Rapport final du Synode 1985, Sub Verbo Dei, II C 1 et 7*). Le rétablissement de la communion plénière entre Eglises et communautés chrétiennes nous invite à ne pas nous satisfaire d'organiser la collaboration et de gérer la coexistence, à nous décider à prendre au sérieux l'appel du



Photo Pierre Dupin/CHIC

Concile à nous rappeler "qu'il y a un ordre ou une hiérarchie des vérités de la doctrine catholique en raison de leur rapport différent avec les fondements de la foi chrétienne" (*Décret sur l'œcuménisme*, n°11). Les récents documents de Foi et Constitution et du Groupe mixte de travail Eglise catholique/Conseil œcuménique des Eglises pour l'Assemblée de Canberra (cf. *Unité des Chrétiens*, n°82, avril 1991, pp. 2-3 et 13-14 et *Service d'Information du CPPUC*, n° 74, 1990, III, pp. 57-91) ⁽⁹⁾ mériteraient d'être davantage pris en considération dans nos références ecclésiologiques. Ce qui existe et se fait, notamment dans le cadre du Conseil d'Eglises chrétiennes en France, est déjà important mais nos diocèses y sont-ils suffisamment sensibilisés ?

Insistances pédagogiques de notre ecclésiologie

1. Une pédagogie de la découverte de l'autre. L'expérience montre que des jeunes qui décou-

vrent sérieusement des frères chrétiens éprouvent souvent un choc salutaire. Et peut-être pourrait-on dire la même chose à propos de la découverte de l'islam vécu et déjà du bouddhisme...⁽¹⁰⁾. Mobiliser des jeunes pour une découverte de la foi catholique est souvent difficile mais on peut les rendre plus facilement attentifs à des témoignages venant d'autres chrétiens. Cela fait souvent accéder à une redécouverte de nos propres racines.

La méthodologie de l'enseignement dogmatique et éthique devrait s'en trouver affectée. On peut parler d'un principe de "concentration christologique" (cf. *Discours de Paul VI à l'ouverture de la 2^e session du Concile, 29 septembre 1963*) ⁽¹¹⁾ : nos divergences sont à étudier à la lumière de la personne du Christ et de la vérification évangélique de notre foi.

On peut aussi évoquer une "concentration dogmatique" qui invite à distinguer la substance de la foi et les affirmations qui en sont la traduction indispensable, des systématisations théologiques

donnant lieu à des conclusions diverses. On peut enfin chercher la solution d'un conflit par un dépassement qui purifie les visées respectives et s'ouvre à des éléments nouveaux en marchant vers une vérité plus entière.

2. Un renouveau de la vie "synodale". Les trente ans qui se sont écoulés depuis l'ouverture du Concile sont à marquer d'une avancée appréciable. Par les synodes diocésains, par les conseils presbytéraux, les conseils diocésains de la vie religieuse, les conseils de pastorale, les conseils des affaires économiques, les assemblées du peuple de Dieu, les rassemblements diocésains, le renouveau des pèlerinages, les journées de la jeunesse..., nos diocèses et l'Eglise qui est en France commencent à se manifester comme un corps vivant construit en Christ par l'ensemble des baptisés. Le renouveau liturgique a fait progresser ce qui était son but (*Constitution sur la Liturgie*, n°14) : la participation "pleine, consciente et active" de tout le

peuple de Dieu. Le renouveau ecclésial en découle par la meilleure intelligence de la répartition des services et des tâches ecclésiales dans le cadre des aumôneries du monde scolaire, du monde sanitaire et social, de l'apostolat de milieux, des mouvements familiaux ou éducatifs... Le sensus fidei "*qui a Spiritu veritatis excitatur et sustentatur*" (sens de la foi qui est éveillé et soutenu par l'Esprit de vérité) (*Lumen Gentium*, 12) ne peut être reçu "qu'avec action de grâces" (ibid). La perception de la spécificité du ministère ordonné dans cette ecclésiologie de communion comme ministère de "présidence" reste à mieux comprendre. Sans doute, tous ces jalons ne constituent pas une "autoroute" inaugurée mais l'heure ne serait-elle pas venue de réactualiser l'excellent document de Lourdes 1973 "*Tous responsables dans l'Eglise ?*" qui représentait, dans ses lignes de fond, une "réception", par l'Eglise catholique qui est en France des documents œcuméniques de la première décennie postconciliaire ? (12) Quand "*recevrons-nous*" tous ceux

qui ont paru dans les deux décennies suivantes ? (13)

3. Au seuil du III^e millénaire en Europe. Au moment où l'Europe commence à redevenir maîtresse de son destin et capable de reprendre son rôle dans le concert de l'évangélisation du monde entier, la conversion œcuménique doit aider tous les chrétiens à prendre conscience de l'histoire commune de son accueil à l'Évangile de Christ et de ses ruptures tragiques. Ensemble, saurons-nous faire face à ce moment capital et sortir de notre "hexagonal catholique"?

D'abord pour apprendre à nous connaître et à nous reconnaître les uns les autres après ces 40 ou 70 ans de conditionnements si différents à l'Est ou à l'Ouest, par rapport au Sud et aux pays que nous appelons "sous-développés" et qui souvent s'appellent eux-mêmes "de la périphérie". Comme Eglises-sœurs ou chrétiens divisés, nous avons à nous découvrir les uns les autres, nous avons à nous réconcilier, nous avons à construire un monde de justice et de paix

(1) Commentaire du texte des Dombes 1991, n° 180-190 *Pour la Conversion des Eglises*, Centurion, 1991, pp. 93-96.

(2) Les textes du Concile ont été élaborés, rédigés, discutés, corrigés (emendationes), amendés (modi) et votés dans leur langue officielle, le latin. Le Pape Paul VI les a promulgués, *UNA CUM SACROSANCTI CONCILII PATRIBUS* (en union avec les Pères du Saint Concile) en latin. C'est pourquoi, il y a intérêt à revenir directement au texte latin officiel.

(3) "Qu'ils soient UN, afin que le monde croie..." (Jn. 17,21) ; "Il fallait que Jésus meure... pour réunir dans l'unité (sunagogè eis EN) les engendrés de Dieu, les dispersés" (Jn. 11,52) ; "Je vous convoque... à aller et venir... dans la convocation à laquelle vous avez été convoqués (tès klèssèos hès eklèthètè),... vous appliquant à garder l'unité (tèn ènètèta) de l'esprit dans le lien collectif de la paix". (Eph. 4,1-3).

(4) Cf. le texte "*Dialogue et Mission*", du 10 juin 1984, *Documentation Catholique*, n°1880, 1984, pp. 844-849.

(5) *Documentation Catholique*, n°2036, 1991, pp. 874-893 et le numéro spécial de la revue *Mission de l'Eglise*, n° 96-97, 1992.

(6) "Et comme l'Eglise est, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire le signe et l'instrument de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain, c'est sa nature et sa mission universelle qu'elle entend manifester de façon plus précise à ses fidèles et au monde entier..." Le vocabulaire d'Eglise-sacrement" revient dix fois dans les documents conciliaires (L.G. 1,9,48 ; S.C. 5,26 ; A.G. 1,5 ; G.S. 42,43,45). Mais comme le suggèrent ses premiers emplois dans la Constitution sur la Liturgie (S.C. 5 et 26), il s'agit d'un emprunt à saint Augustin et à la belle oraison qui suivait, dans l'ancienne vigile pascale, la deuxième des douze lectures, concernant le Déluge,

l'Arche de Noé et l'Alliance nouvelle (Gn. 5-8) et qui, dans l'actuelle liturgie de la Nuit pascale se trouve après la septième et dernière lecture (Ez.36) : "...regarde avec bonté le sacrement merveilleux de l'Eglise tout entière". Cette oraison est employée dans la plupart des sacramentaires du VII^e au IX^e siècle : "Sacramentaire gélasien", "Sacramentaire d'Hadrien", "Sacramentaire grégorien", "Sacramentaire de Gellone" et la plupart des sacramentaires gélasiens du VIII^e siècle. L'Eglise est sacrement du Christ, elle n'est pas le Christ. Elle est sacrement du salut et cela la situe par rapport à l'Unique Sauveur. Origène en parlait comme de la lune qui n'a d'autre lumière que celle qu'elle reçoit de son unique soleil : *Lumen Gentium cum sit Christus*, dit Vatican II pour introduire sa présentation de la nature et de la mission universelle de l'Eglise.

(7) Entre autres textes sur ce thème, nous citons ici le discours de Jean-Paul II, le 14 août 1984, lors de sa rencontre avec la Fédération des Eglises

protestantes, durant son voyage apostolique en Suisse : "*Le fait que nous jugeons différemment les événements complexes de l'histoire d'alors, ainsi que les différences qui persistent dans des questions centrales de notre foi, ne doivent pas nous diviser pour toujours. Surtout, le souvenir des événements du passé ne doit pas limiter la liberté de nos efforts actuels en vue de réparer les dégâts provoqués par ces événements. La purification de la mémoire est un élément capital du progrès œcuménique. Elle comporte la franche reconnaissance des torts réciproques et des erreurs commises dans la manière de réagir les uns envers les autres, alors que tous avaient l'intention de rendre l'Eglise plus fidèle à la volonté de son Seigneur. Peut-être viendra le jour, et je l'espère proche, où catholiques et réformés de Suisse seront en mesure d'écrire ensemble l'histoire de cette époque troublée et complexe avec l'objectivité que donne une profonde charité fraternelle. Une telle réalisation permettra de confier sans réticence le passé à la miséricorde de Dieu*

ensemble. Nous avons à sauvegarder la création de Dieu dont nous sommes gestionnaires et pasteurs. Nous avons à trouver ensemble la force et les moyens d'annoncer la Bonne Nouvelle au monde nouveau qui surgit dans la douleur. Tout cela ne peut se faire qu'œcuméniquement. Le rassemblement œcuménique de Bâle pour l'Europe, le rassemblement interreligieux d'Assise pour le monde, ouvrent les routes de demain.

L'heure ne peut plus être à un retour à de nouvelles formes d'ultramontanisme dans les faits ou dans les têtes mais à une communion "catholique", consciente de son universalité et de son lien avec le successeur de Pierre, mais concrétisée dans ces Eglises particulières "in quibus et ex quibus una et unica Ecclesia catholica existit" (*Lumen Gentium*, 23) ⁽¹⁴⁾. De chacune de celles-ci, Vatican II disait : "... en laquelle est vraiment présente et agissante l'Eglise du Christ, une sainte, catholique et apostolique" (*Christus Dominus*, 11). C'est l'heure, pour tous, de l'engagement œcuménique au sujet duquel Jean-Paul II écrivait au ras-

semblement des responsables du Conseil des Conférences épiscopales d'Europe (CCEE) et de la Conférence des Eglises européennes (KEK) réunis à Erfurt, le 26 septembre 1988 : "En cette époque de l'après-Concile, l'engagement œcuménique des communautés catholiques constitue un indice privilégié pour juger de leur vitalité et de leur maturité dans la foi".

Cette tâche et cet engagement œcuméniques, le Concile Vatican II les a confiés aux évêques spécifiquement : "Le Saint Concile constate avec joie l'accroissement de la participation des fidèles catholiques à la tâche œcuménique. Il confie celle-ci aux évêques de toute la terre pour qu'ils veillent à la promouvoir et qu'ils l'orientent avec discernement" (*Unitatis Redintegratio*, n°4). Et le Code de Droit Canon de 1983 précisera : "Il appartient en premier lieu au Collège des évêques tout entier et au Siège apostolique d'encourager et de diriger chez les catholiques le mouvement œcuménique dont le but est de rétablir l'unité entre les chrétiens, unité que l'Eglise est tenue de

promouvoir de par la volonté du Christ. Il appartient de même aux évêques et, selon le droit, aux conférences des évêques, de promouvoir cette même unité et de donner, selon les divers besoins ou les occasions favorables, des règles pratiques, en tenant compte des dispositions portées par l'autorité suprême de l'Eglise" (*Canon 755*). Pour des évêques, pour tout évêque, l'œcuménisme et sa promotion ne sont pas des matières à option. Il s'agit d'une dimension essentielle de la vie de l'Eglise...

Les régions apostoliques ont fourni dans leurs rapports et au cours des visites ad limina des suggestions positives concrètes. Ce sera le rôle des assemblées partielles inscrites au programme de ce jour d'en relever la liste et de dégager les priorités. ■

Père Damien SICARD

Expert de la Commission
Episcopale pour l'unité des
Chrétiens

Secrétaire du Bureau
d'Etudes Doctrinales.

et d'être, en toute liberté, tendus vers l'avenir pour le faire plus conforme à sa volonté (cf. Ph. 3,13), qui veut que les siens n'aient qu'un cœur et qu'une âme (cf. Ac. 4,24) pour s'unir dans la louange et la proclamation de la gloire de sa grâce (cf. Ep. 1,6)".

(8) "Des Communautés importantes furent séparées de la pleine communion de l'Eglise catholique non parfois sans qu'il y ait eu faute des hommes de part et d'autre... En effet, ceux qui croient au Christ et qui ont reçu le baptême de façon requise, sont établis par là dans une certaine communion, bien qu'imparfaite, avec l'Eglise catholique. Certes... nombre d'obstacles, quelquefois fort graves, s'opposent à la pleine communion ecclésiale, obstacles que le mouvement œcuménique tend à surmonter".

(9) Ce numéro de la revue du Conseil pontifical pour l'Unité des Chrétiens contient le texte intégral du Sixième rapport du Groupe mixte de Travail (1983-1990) précédé d'une lettre officielle de Mgr. Cassidy au

Pasteur Emilio Castro et suivi de deux annexes sur "L'Eglise : locale et universelle" et "La notion de hiérarchie des vérités - interprétation œcuménique". On regardera de près dans la première annexe les n°25, 31, 34 et 51 et dans la deuxième les n° 29,32,33 et 34.

(10) L'Agence Fides vient de publier (19.09.92) des statistiques tirées de "L'annuaire des statistiques de l'Eglise 1990". Pour une population mondiale de 5.251.238.000 h, on relève 1.802.154.000 chrétiens dont 928.500.000 catholiques, 937.000.000 musulmans, 731.900.000 hindous, 332.900.000 bouddhistes (cf. S.N.O.P. Service Catholique Français de Presse et d'Information n° 886 du 23 octobre 1992 p.2).

(11) *Documentation Catholique*, n°1410, 1963, col. 1345 - 1360.

(12) Après le Septième Colloque "Ephrem", du 5 au 7.12.83, le Secrétaire de l'Episcopat publia (pro manuscrito) les contributions sous le titre :

"Dix ans après 'tous responsables...'"

(13) Les responsables du Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens et de la Fédération luthérienne mondiale viennent de publier un document de travail élaboré en 1991 sous le titre "Stratégies de Réception" et paru dans *Service d'Information du CPPUC n° 80, 1992, II, pp.43-46*. On peut y lire particulièrement les n° 5,11,12,13,14,31 et 32.

(14) Le Père Yves Congar qui fut un des grands théologiens du Concile Vatican II écrivait à propos de l'interprétation de ce texte par la "Lettre aux évêques de l'Eglise catholique sur certains aspects de l'Eglise comprise comme communion" du 28 mai 1992 : "Pour ma part, je ferai deux ou trois remarques. 1. Le Cardinal Ratzinger n'a pas assez mis en valeur les Eglises particulières. Karl Rahner disait et a écrit qu'à son avis cette notion était la plus importante acquisition du Concile Vatican II en ecclésiologie. 2. Il y a

dans la Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, au n°23, une proposition brève mais d'une grande densité de contenu. La voici d'abord en latin, puis en traduction française : *In Ecclesiis particularibus, ad imaginem Ecclesiae universalis formatis, in quibus et ex quibus una et unica Ecclesia catholica existit. (Les Eglises particulières : elles sont formées à l'image de l'Eglise universelle. C'est en elles et à partir d'elles qu'existe l'Eglise catholique une et unique.) Il me semble que le texte du cardinal, s'il honore bien le in quibus, efface trop le ex quibus, (à partir d'elles). En quoi consiste et où existe cette Eglise universelle que le cardinal dit antérieure chronologiquement et ontologiquement aux Eglises particulières ? Il est certain que quand saint Paul parle de l'Eglise qui séjourne à Corinthe, il entend l'Eglise purement et simplement, à savoir une unique Eglise potentiellement universelle. Mais celle-ci n'existe concrètement que dans l'unité et la communion de foi des Eglises particulières" ("La Croix, 8 août 1992).*

Quelques interventions des papes Adrien II, Paul II et Jean-Paul II

Adrien VI, en 1523 à la Diète de Nuremberg : "Tu dois dire, commanda-t-il à son légat Chierigati, que nous reconnaissons librement que Dieu a permis cette persécution de l'Eglise à cause des péchés des hommes et particulièrement des prêtres et des prélats ; car il est certain que la main de Dieu n'est pas raccourcie, qu'Il pourrait nous sauver, mais que le péché nous sépare de Lui et l'empêche de nous entendre. La Sainte Ecriture nous apprend, tout au long, que les fautes du peuple ont leur source dans les fautes du clergé (...). Nous savons que même au Saint-Siège, depuis nombre

d'années, beaucoup d'abominations ont été commises : abus des choses saintes, transgression des commandements, de telle sorte que tout a tourné au scandale. Il n'y a pas lieu de s'étonner que la maladie soit descendue de la tête dans les membres, des papes chez les prélats. Nous tous, prélats et ecclésiastiques, nous nous sommes détournés de la voie de la justice. Il y a déjà longtemps que personne n'a fait le bien ; c'est pourquoi nous devons tous honorer Dieu et nous humilier devant Lui ; chacun de nous doit examiner en quoi il est tombé et s'examiner plus rigoureusement lui-même, qu'il ne le sera par Dieu au jour de sa colère. En conséquence, tu promettras en notre nom, que nous mettrons toute notre application à commencer par améliorer la Cour de Rome, de laquelle peut-être est venu tout le mal ; c'est d'elle que sortira la guérison, comme c'est d'elle qu'est venue la maladie. Nous nous considérons comme d'autant plus engagé à le faire, que le monde entier a soif d'une telle réforme ⁽¹⁾."

Paul VI, Discours d'ouverture de la 2^{ème} session du Concile Vatican II, 29 septembre 1963 : "Si quelque faute, dans l'origine de cette séparation, devait nous être imputée, nous en demandons humblement pardon à Dieu, et aussi aux frères qui penseraient que nous les avons offensés. En ce qui nous concerne, nous sommes prêts à pardonner les offenses dont l'Eglise catholique à été l'objet, et à oublier les douleurs qu'elle a éprouvées de par la longue série des dissensions et des séparations."

Entre autres textes, Discours de Jean-Paul II à la résidence de l'évêque luthérien de Copenhague, le 6 juin 1989 : "Le souhait d'entendre nouvellement l'Evangile et d'en témoigner de façon convaincante, qui était vivant chez Luther aussi, doit nous conduire à rechercher le bien chez les autres, à accorder le pardon et à répudier les images hostiles qui sont dépassées. Au sujet de l'histoire de notre séparation, je vou-

Quelques textes du Concile Vatican II

Sacrosanctum Concilium :

14 "La Mère Eglise désire beaucoup que tous les fidèles soient amenés à cette participation pleine, consciente et active aux célébrations liturgiques, qui est demandée par la nature de la liturgie elle-même et qui est, en vertu de son baptême, un droit et un devoir pour le peuple chrétien, "race élue, sacerdoce royal, nation

sainte, peuple racheté" (1 P. 2,9 cf. 2,4-5). Cette participation pleine et active de tout le peuple est ce qu'on doit viser de toutes ses forces dans la restauration et la mise en valeur de la liturgie. Elle est, en effet, la source première et indispensable à laquelle les fidèles doivent puiser un esprit vraiment chrétien ; et c'est pourquoi elle doit être recherchée avec ardeur par les pasteurs d'âmes, dans toute l'action pastorale, avec la pédagogie nécessaire".

Lumen Gentium :

8 "L'Eglise qui embrasse en son sein des pécheurs est à la fois sainte et toujours à purifier. Elle ne cesse de s'appliquer à la pénitence et à la rénovation."

12 "La collectivité des fidèles, ayant l'onction qui vient du Saint

(cf. 1 Jn 2,20 et 27), ne peut se tromper dans la foi ; ce don particulier qu'elle possède, elle le manifeste par le moyen du sens surnaturel de la foi qui est celui du peuple tout entier, lorsque, "des évêques jusqu'aux derniers des fidèles laïcs", elle apporte aux vérités concernant la foi et les mœurs un consentement universel.

Grâce en effet à ce sens de la foi qui est éveillé et soutenu par l'Esprit de vérité, et sous la conduite du magistère sacré, qui permet, si on lui obéit fidèlement, de recevoir non plus une parole humaine, mais véritablement la parole de Dieu (cf 1 Th. 2,13), le peuple de Dieu s'attache indéfectiblement à la foi transmise aux saints une fois pour toutes (cf. Jude 3), il y pénètre plus profondément en l'interprétant comme il

drais redire les paroles que j'ai prononcées en 1980, lors de ma visite pastorale en République fédérale d'Allemagne : "Ne nous jugeons donc plus les uns les autres" (Rm.14,13). Nous devons, au contraire, reconnaître mutuellement nos fautes. "Tous ont péché" (Rm.3,23) : cela vaut aussi à l'égard de la grâce de l'unité. Cela, nous devons le voir et le dire avec sérieux, et en tirer les conséquences" (AAS 73 (1981) p.72) ⁽²⁾. "Ne laissons pas de côté les faits, car c'est seulement ainsi que nous prenons conscience que c'est la faute humaine qui a conduit à la douloureuse séparation entre les chrétiens et que c'est notre refus qui nous empêche de faire vers l'unité les pas qui sont possibles et nécessaires" (ibid, p.76). "Comme je l'ai dit en d'autres occasions, je fais miennes ces paroles que le pape Adrien VI a prononcées en 1523 devant la Diète de Nuremberg : c'est pourquoi il nous faut tous rendre gloire à Dieu et nous humilier devant lui. Chacun d'entre nous doit examiner pourquoi il a

chuté et comment mieux se diriger, afin qu'il soit justifié par Dieu au jour de la colère" (Ibid, p.76).

Encyclique "Redemptoris missio" de Jean Paul II, décembre 1990 (extrait du n°50). "Cette sollicitude motivera et stimulera un engagement œcuménique renouvelé. Les liens existant entre l'activité œcuménique et l'activité missionnaire imposent de prendre en considération simultanément deux facteurs.

D'une part, on doit reconnaître que "la division des chrétiens nuit à la cause très sacrée de la prédication de l'Évangile à toute création, et pour beaucoup elle ferme l'accès à la foi." ⁽³⁾ le fait que la Bonne Nouvelle de la réconciliation soit prêchée par les chrétiens qui sont eux-mêmes divisés en affaiblit le témoignage ; il est donc urgent de travailler pour l'unité des chrétiens afin que l'activité missionnaire puisse se révéler plus convaincante. En même temps, nous ne devons pas oublier qu'en eux-mêmes les efforts déployés en

vue de l'unité constituent un signe de l'œuvre de réconciliation que Dieu accomplit au milieu de nous. D'autre part, il est vrai que tous ceux qui ont reçu le baptême dans le Christ se trouvent dans une certaine communion, bien qu'imparfaite. Et c'est là le fondement de l'orientation donnée par le Concile : "Etant bannie toute apparence d'indifférentisme, de confusionnisme et d'odieuse rivalité, les catholiques collaborent avec les frères séparés, selon les dispositions du décret sur l'œcuménisme, par une commune profession de foi en Dieu et en Jésus Christ devant les nations, dans la mesure du possible, et par une coopération dans les questions sociales et techniques, culturelles et religieuses" ⁽⁴⁾

(1) Cf. Louis Pastor, Histoire des papes, IX, 1913, pp. 103-104 ; Histoire des conciles œcuméniques, t. 10 : Latran V et Trente, I, Paris, Orante 1975, pp. 168-169.

(2) Documentation Catholique, n° 1789, 1980, p. 1146.

(3) Ad Gentes, n°6.

(4) Ad Gentes, n°15 et Unitatis Redintegratio, n° 3.

faut et dans sa vie la met plus parfaitement en œuvre...

Ces grâces, des plus éclatantes aux plus simples et aux plus largement diffusées, doivent être reçues avec action de grâce et apporter consolation, étant avant tout ajustées aux nécessités de l'Église et destinées à y répondre."

39 "Le Christ a aimé l'Église comme son épouse, il s'est livré pour elle afin de la sanctifier... Aussi dans l'Église, tous... sont appelés à la sainteté."

40 "Il est donc bien évident pour tous que l'appel à la plénitude de la vie chrétienne et à la perfection de la charité s'adresse à tous ceux qui croient au Christ, quels que soient leur état ou leur rang ; dans la société terrestre elle-même cette sainteté contribue à promouvoir plus d'humanité dans les condi-

tions d'existence."

41 "C'est une seule sainteté que cultivent tous ceux que conduit l'Esprit de Dieu et qui, obéissant à la voix du Père et adorant Dieu le Père en esprit et en vérité, marchent à la suite du Christ pauvre, humble et chargé de sa croix, pour mériter de devenir participants de sa gloire. Chacun doit résolument avancer, selon ses propres dons et ressources, par la voie d'une foi vivante qui stimule l'espérance et agit par la charité."

Unitatis redintegratio :

4 "C'est pourquoi tous les catholiques doivent tendre vers la perfection chrétienne et, chacun selon sa propre condition, s'efforcer pour que l'Église, portant en son corps l'humilité et la mortification de Jésus, soit purifiée et renouve-

lée de jour un jour, jusqu'à ce que le Christ puisse se la présenter glorieuse, sans tâches ni rides (cf. Eph. 5,27)".

6 "L'Église, au cours de son pèlerinage, est appelée par le Christ à cette réforme permanente dont elle a perpétuellement besoin en tant qu'institution humaine et terrestre)".

7 "Il n'y a pas de véritable œcuménisme sans conversion intérieure... Que les fidèles se souviennent tous qu'ils favoriseront l'union des chrétiens, bien plus, qu'ils la réaliseront, dans la mesure où ils s'appliqueront à vivre plus purement selon l'Évangile.

Plus étroite, en effet, sera leur communion avec le Père, le Verbe et l'Esprit-Saint, plus ils pourront rendre intime et facile la fraternité mutuelle".

Entretien avec Mgr Duprey



Assemblée plénière de la Conférence des Evêques de France.

Lourdes,
mercredi 28 octobre
1992

Mgr Pierre Duprey, Secrétaire du Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens

Par Denise DUMOLIN pour Radio Notre Dame

“Mgr Pierre Duprey, vous êtes Secrétaire du Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens et évêque français, originaire de la petite ville de Croix, dans le Nord. Vous êtes prêtre depuis quarante ans et évêque depuis le 6 janvier 1990. Entré chez les Pères Blancs, vous avez prêté votre serment missionnaire en 1949. Après avoir passé dix ans à Jérusalem, vous êtes, depuis 1963, à Rome, au Conseil pontifical, en tant que secrétaire. Pourquoi et comment êtes-vous entré chez les Pères Blancs ?

C'est une décision que j'ai prise

en 1938, et c'est la meilleure puisque depuis ce temps-là je ne l'ai jamais remise en question ! Je crois que la seule manière d'être heureux, c'est d'être disponible à ce que l'on vous demande.

Cela vous a donné une liberté de parole peu commune !... Étant à ce Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens depuis 1963, vous avez donc vécu de grandes étapes de cette unité.

C'est évidemment une grande grâce de Dieu.

Me trouvant à Londres, avant le Concile, devant un groupe d'étudiants assez peu ouverts à l'œcuménisme, qui me questionnaient avec une certaine acidité sur différentes options, je leur ai dit à un moment donné : "Je dois vous confesser que je suis devenu catholique cinq ans après mon ordination." Je voulais dire par là que le stage d'un an d'études, que m'avaient demandé de faire mes supérieurs à la Faculté de Théologie orthodoxe d'Athènes, avait été

pour moi une occasion de découvrir les dimensions de la catholicité de l'Eglise. J'ai découvert une manière différente d'avoir assimilé le message chrétien, mais substantiellement identique à la nôtre pour tout ce qui est de la foi.

C'est en essayant de rencontrer des hommes qui s'efforcent de répondre totalement à l'appel de Dieu - mais d'une manière très différente de la nôtre - que l'on découvre la richesse de cet appel et la possible variété magnifique des réponses qui y sont faites : elles ont toutes en commun une volonté de totalité, d'intégrité, de cohérence. Je crois que c'est là une des grandes grâces de l'œcuménisme.

Certains pensent que l'œcuménisme consiste en un marchandage pour trouver un petit commun dénominateur. L'œcuménisme, au contraire, est une exigence d'authenticité, de radicalité devant toutes les implications de l'Evangile, et donc un continuuel appel à devenir plus "catholique" au sens étymologique du terme : quelqu'un qui tient le plus possible tout du message (la Parole de Dieu) et dans toutes ses réalisations, dans sa diversité.

Lorsque l'on est, comme vous, dans ce «bain œcuménique», cela relativise beaucoup de choses, parce que l'on sait que l'on a beaucoup à recevoir des autres.

Bien sûr, cela relativise. Je dirais plus : cela purifie ! Cela nous aide à discerner ce qui est l'essentiel à travers les différentes formes qui cherchent à le véhiculer. Or c'est cette ouverture de catholicité qui est demandée pour l'œcuménisme. On peut dire que c'est très exigeant, exigence qui nous permet de mûrir dans la ligne dans laquelle le Seigneur nous appelle.

C'est dans son testament que le Christ nous a lancé cet appel : "Que tous soient un"...

Bien sûr, mais il ne faut pas oublier l'autre partie du verset :

"Que tous soient un comme moi et mon Père nous sommes un". Cela veut dire que cette unité du Père et du Fils - c'est la grande méditation de l'histoire chrétienne, formulée d'une manière déjà remarquable au IV^e siècle par Saint Grégoire de Nazianze - est la source non seulement de notre unité avec Dieu, mais de notre unité entre nous. L'amour fraternel doit nécessairement amener, si l'on aime vraiment, à préférer la vie de l'autre à la sienne.

Je dois dire que je m'interroge sur une notion à la mode actuellement : celle de l'identité. Quelqu'un qui a une identité ne s'en préoccupe pas ; il agit pour réaliser ce pour quoi cette identité lui a été donnée.

Au fond, l'œcuménisme renvoie très profondément à nos propres racines !

C'est justement dans la mesure où nous saurons purifier notre foi sans nier nos différences, la variété de l'héritage spirituel dont nous vivons, que nous progresserons vers cette Source commune d'où tout vient et vers qui tout va.

On entend souvent dire : "l'œcuménisme est en panne". Certains même ne cessent de le répéter, comme pour s'en persuader.

Hier soir, parlant aux évêques français, je leur ai dit à ce sujet : "L'œcuménisme est tellement en panne que j'aurais de la misère à énoncer tous ses progrès dans les trois-quarts d'heure qui me sont attribués !..."

Quand beaucoup de personnes écrivent des choses inexactes, nous devons nous interroger pour nous dire : "est-ce que nous sommes clairs dans la manière de présenter les choses et de les dire ?" Vous avez commencé en me citant les versets du chapitre 17 de saint Jean. J'aurais pu dire que ce chapitre 17 était magnifique ; mais c'est tout le plan de Dieu, révélé

dans l'Evangile et dans les épîtres de saint Paul (l'épître aux Colossiens, l'épître aux Ephésiens), qui montre que l'unité, le renouvellement de l'humanité et de toute la création dans le Christ, est la raison d'être de l'Eglise.

L'œcuménisme n'est donc pas une option ; c'est une dimension nécessaire de toute la mission de l'Eglise. Nous ne pouvons pas être vraiment chrétiens, nous ne pouvons pas vraiment confesser que le Christ est le Seigneur, que c'est en Lui que tout doit se renouveler si nous ne nous efforçons pas de réaliser l'unité et de nous y ouvrir, parce que c'est Lui qui la donne et qui la fait grandir.

Vous êtes Secrétaire du Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens : les mots sont très précis...

Lorsqu'on a changé notre appellation, nous sommes devenus Conseil pontifical au lieu de secrétariat. Une des formulations que j'avais reçues portait seulement "pour l'unité des chrétiens". J'ai tenu à ce que l'on maintienne "pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens", car nous ne sommes pas faits pour administrer une "coexistence pacifique" ; nous sommes faits pour promouvoir l'unité que le Seigneur veut pour les siens, et c'est fondamental pour le dynamisme de notre attitude.

Votre passage de dix ans à Jérusalem a-t-il profondément influé sur vous ?

Ce fut une étape importante dans la découverte de la catholicité. Vivre à Jérusalem, c'est d'abord vivre dans une atmosphère où tout vous rappelle l'histoire du salut. C'est aussi être contraint à un effort d'inculturation. En apprenant la langue arabe, j'ai découvert des mentalités qui m'ont aidé à comprendre bien des aspects de la Bible et de l'Evangile.

Vous ne cachez pas votre très

grande tendresse pour l'orthodoxie...

Cela provient de l'expérience qu'il m'a été donné de faire en vue de ce que mes supérieurs attendaient de moi.

Destiné à devenir professeur dans un séminaire où les étudiants étaient de l'Eglise melchite (c'est-à-dire des arabes de tradition byzantine), je me suis formé, pendant trois ans, à l'Institut pontifical oriental, à Rome, puis j'ai passé un an à Athènes et ai suivi deux ans d'arabe au Liban. Jusqu'au jour où j'ai rencontré le futur Mgr Willebrands (qui n'était pas encore évêque) et qui, par la suite, m'a appelé à Rome par télégramme, après décision du cardinal Béa et du pape Jean XXIII.

Quelles sont, parmi les difficultés qu'il peut y avoir entre les chrétiens actuellement, celles qui vous font le plus souffrir ?

Ce n'est pas en ces termes que je souhaite poser le problème. En fait, on exagère beaucoup les difficultés parce que l'on construit des théories sur des nouvelles fausses.

Ce que l'on appelle actuellement "la crise de l'œcuménisme", est au fond cette explosion affective qui a marqué des changements de situation, très pénibles pour certaines Eglises orthodoxes. Cela a libéré certains de nos frères catholiques qui n'ont pas connu le Concile et l'après-Concile. Pendant ces périodes, nous faisons un "virage à 180 degrés" vis-à-vis de l'orthodoxie.

Respectons les souffrances de ces frères et le fait qu'ils n'aient pu être ni informés ni formés dans cet esprit conciliaire.

On parle toujours de violence. S'il y a violence, à mon sens, elle est provoquée par une oppression qui a duré plus de quarante ans. Il y a maintenant une explosion de liberté qui provoque des réactions, des réajustements. Lors de la venue récente d'une délégation roumaine en Toscane, un fait important a eu

lieu : un évêque grec-catholique et des prêtres latins, ont célébré la liturgie, entièrement chantée par les orthodoxes. Et le lendemain, les orthodoxes ont célébré la liturgie, entièrement chantée par les catholiques. Tout n'est pas fait, mais cela prouve que, lorsqu'on veut vivre en chrétiens, il arrive un moment où l'on conçoit que les oppositions sur la possession d'églises ou bâtiments ecclésiastiques sont secondaires. Bien sûr, chaque communauté a droit à ses églises et à ses bâtiments. Mais l'entente sur ce point doit se faire dans une discussion fraternelle, et non dans l'abstrait.

Puisque nous parlons de l'œcuménisme et des pays de l'Est, il faudrait peut-être dire que nous, catholiques, ne devons pas arriver en conquérants dans certaines régions où beaucoup ont souffert pour leur foi.

Il est évident que le nombre des martyrs est une grande espérance pour l'avenir de ces régions. Mais ce qui est triste est de constater que certains se rendent là-bas sans penser que, depuis 1000 ans, une Eglise s'est profondément incultivée dans un peuple, a formé ce peuple.

Cette Eglise a connu, c'est certain, une persécution de 70 ans, sans possibilité de catéchèse, dans des difficultés innombrables pour tous.

Voici deux ou trois semaines, on célébrait, à Zagorsk, la grande fête de saint Serge de Ragonèse. Le pape Jean-Paul II a consacré ce dimanche à saint Serge. Il l'a, sans hésitation, appelé "saint", bien qu'il soit du XIV^e siècle, période postérieure à notre "séparation". Une délégation de l'Eglise de Rome a pris part à ces fêtes. Elle a bénéficié d'une place très honorable et de marques d'affection et de respect, cela devant 58 évêques du patriarcat de Moscou. La Commission "Pro Russia", à Rome, a publié, justement, un ensemble de

prescriptions juridiques à propos de ces questions. L'inspiration, l'orientation de ce texte avaient été données par la lettre du pape Jean-Paul II du 31 mai 1991. Ce texte entend traduire les conséquences pratiques de l'attitude fraternelle à avoir vis-à-vis de l'orthodoxie. Ce qui est dit pour la Russie vaut, avec les adaptations nécessaires, pour tous les lieux où catholiques et orthodoxes vivent ensemble. Si, comme l'ont dit Paul VI et Jean-Paul II, nous sommes des Eglises-soeurs en communion presque totale, il nous faut nous connaître, nous respecter, nous informer mutuellement.

Jean-Paul II, avant le Synode pour l'Europe, a affirmé ceci : "Nous ne pouvons pas entreprendre une nouvelle évangélisation - c'est-à-dire transmettre à nouveau l'Evangile aux Européens qui l'ont reçu mais ne le connaissent pas assez - sans profiter de l'expérience de ceux qui ont la responsabilité pastorale de très larges populations chrétiennes de l'Europe".

Vous citez Jean-Paul II à Erfurt : "En cette époque de l'après-Concile, l'engagement œcuménique des communautés catholiques constitue un indice privilégié pour juger de leur vitalité et de leur maturité dans la foi."

Je suis persuadé que la recherche de l'unité est une priorité, et même la priorité pour le Pape. Le Pape a un rôle particulier : servir l'unité de l'Eglise. La recherche de l'unité est essentielle, non seulement à la vie de l'Eglise mais à son être. Une phrase comme celle de Jean-Paul II exprime, en fait, la même chose de manière beaucoup plus simple et beaucoup plus forte.

En conclusion, je citerai saint Paul : il faut oublier tout ce qui est le passé pour le confier à la miséricorde de Dieu et être totalement tendu vers ce qui est devant pour faire en sorte que l'avenir soit plus fidèle que le passé. ■

Le Conseil d'Eglises chrétiennes en France

Par Jacques STEWART

La création du Conseil d'Eglises chrétiennes en France (CECEF), la diversité des initiatives qu'il a assumées jusqu'à ce jour, ses projets, représentent un engagement déterminant des Eglises dans la démarche œcuménique en France.

Je le dis avec reconnaissance, en soulignant expressément la valeur réelle de signe, de la participation paritaire de l'Eglise catholique avec les représentants orthodoxes et protestants.

Ce Conseil suscite un intérêt incontestable dans les Eglises des pays voisins d'Europe. Mgr Vilnet, Mgr Jérémie, moi-même et bien d'autres, ici présents, en ont été les témoins en diverses occasions de grandes rencontres œcuméniques, à Bâle, Saint-Jacques de Compostelle, Prague, etc... Il ne m'appartient pas ici de tenter la présentation d'un bilan, aussi rapide soit-il, des activités du Conseil. Je veux simplement, partiellement, souligner ce que je ressens comme enjeux, promesses et questions ouvertes aussi d'un certain nombre de thèmes et de situations dont le Conseil s'est saisi, des déclarations et des démarches par lesquelles il s'est manifesté, ou dans lesquelles le Bureau du Conseil a engagé sa responsabilité.

J'évoquerai seulement parmi les thèmes et problèmes traités : école et culture religieuse, laïcité ; la solidarité à l'égard des plus démunis de notre société ; la solidarité avec les peuples des pays du Sud, avec les Eglises de ces pays engagés dans le processus de démocratisation ; la peine de mort ; les suites concrètes à donner aux recommandations de la rencontre œcuménique européenne de Bâle ; les déclarations relatives aux propos et attitudes discriminatoires, xénophobes, racistes et antisémites ; au commerce des armes ; à la lutte contre la torture, à l'accompagnement des victimes du SIDA, les messages publics de Noël, de Pentecôte, etc.

En resituant donc quelques-uns de ces engagements (parmi beaucoup d'autres) face à la définition des finalités du CECEF : "faciliter une réflexion et éventuellement des initiatives dans le triple domaine de la présence chrétienne à la société, du service et du témoignage", je me réjouis de ce que tel des événements et des sujets prégnants de l'actualité se soient en quelque sorte imposés à l'évidence comme concernant particulièrement la présence, le service et le témoignage chrétien.

Et je me réjouis aussi aujourd'hui de ce qu'inaugure, en fait, le type de formulation de certaines des déclarations publiques du Conseil. Je dis "inaugure" sans vouloir systématiser les choses, parce que ces déclarations sont quelque peu différentes des messages que nos Eglises tiennent ou pourraient tenir

séparément, soucieuses en même temps d'affirmer leur autorité propre. Ces déclarations du CECEF ou de son bureau ont cherché à être des paroles ouvertes exprimant une recherche de sens, davantage que des jugements de valeur, ou d'auto-défense ou d'auto-justification ; des paroles de propositions appelant à une conscience nouvelle de certaines situations problématiques ou dramatiques. Elles ont couru le risque d'être contestables, de ne pas faire l'unanimité, à l'intérieur même des Eglises : des paroles libres parce que nous avons voulu exprimer ensemble le plus fort de ce qui nous tenait à cœur de l'espérance évangélique et que nous avions partagé.

Je me réjouis aussi de ce que plusieurs de ces déclarations, à propos du racisme ou pendant la guerre du Golfe, ou à propos récemment des terribles événements en ex-Yougoslavie aient été faites en association avec des représentants d'autres communautés religieuses, juives, musulmanes. Nous avons vécu là des témoignages signifiants pour notre société pluriculturelle.

Des initiatives semblables, répondant au besoin de se reconnaître dans la diversité et de servir ensemble en vérité la fraternité et



© Photo Pierre Dupin/CRIC

Les trois co-présidents du Conseil d'Eglises Chrétienne en France. Mgr Jérémie, Président du Comité interépiscopal orthodoxe de France. Pasteur Jacques Stewart, Président de la Fédération protestante de France. Mgr Joseph Duval, Président de la Conférence des évêques de France.

la paix, ont été reprises en plusieurs localités.

Je me réjouis enfin des démarches, peut-être insolites, qu'ensemble, portés par la prière de nos Eglises, nous, co-présidents du Conseil, avons eu le privilège de vivre les 11 et 12 novembre 1991, avec des responsables juifs et musulmans de France, auprès d'autorités politiques et religieuses en Serbie et en Croatie, pour soutenir les possibilités de résister à l'enchaînement des agressions meurtrières et dévastatrices qui se poursuivent, hélas encore, dans le pays. Nous avons à poursuivre ce soutien.

On nous demande parfois : le Conseil ne pourrait-il pas aussi faire entendre une parole commune et entreprendre des démarches communes sur bien d'autres problèmes de société et d'actualité ? Par exemple, une parole sur le rapport à la vie, à la sexualité, à la santé, à la prévention, sur le rapport à la mort, une parole commune à propos de l'euthanasie. Pourquoi pas aussi une parole sur le rapport au travail, sur celui de la foi à l'économie, etc. ?

Le Conseil n'a pas vocation de prononcer une parole sur toutes ces grandes questions, même si beaucoup d'entre elles interpellent directement aussi le contenu, les formes et les perspectives du témoignage et du service, et même si ces questions représentent précisément des domaines d'engagements et de déclarations de personnalités religieuses, de militants chrétiens, de groupes dans les communautés paroissiales ou les mouvements. Le Conseil ne peut ni ne doit se substituer aujourd'hui aux groupes d'études théologique et éthique interconfessionnels, aux divers comités mixtes et autres instances spécialisées du dialogue œcuménique. Il n'en a ni la vocation, ni les moyens. Mais sans doute sera-t-il amené aux moments nécessaires, opportuns, à rendre compte pour sa part, du mûrissement d'une réflexion œcu-

ménique sur telle ou telle de ces questions.

Je crois personnellement aussi, qu'au fur et à mesure de l'affermissement de l'expérience du Conseil, il apparaîtra possible et utile en apportant la contribution de convictions chrétiennes communes, de rendre compte aussi de questionnements particuliers et de points de vue divergents qui s'expriment non pas en deçà mais au-delà des convictions communes, c'est-à-dire sur la manière d'assumer en situation une pratique responsable, juste, en charité, à partir de ces convictions. Je pense en particulier au domaine de questions relatives à l'éthique de la vie.

Ces questionnements et ces points de vue différents qui subsistent au-delà des convictions communes, ne correspondent pas forcément d'ailleurs aux appartenances confessionnelles diverses, mais le plus souvent à des courants de sensibilité transversaux de la famille chrétienne.

Nous ne pouvons pas les méconnaître lorsqu'ils sont théologiquement et spirituellement étayés. Le fait d'en prendre acte n'affaiblit pas nécessairement l'importance des convictions communes énoncées, mais peut appeler à la poursuite de la recherche commune de ce qui est constitutif du témoignage évangélique de notre société. Je livre ici des avis personnels.

Le Conseil n'est pas un lieu officiel d'une réflexion théologique doctrinale. Il y a d'autres lieux, des comités mixtes, en particulier, mandatés par nos Eglises pour mener cette réflexion. Mais si notre charge nous entraîne à manifester ensemble, dans l'actualité, une parole et des gestes qui ont valeur de témoignage éthique, peut-on faire l'économie d'une structuration théologique plus conséquente pour fonder une parole publique ? Quels liens plus étroits peut-on imaginer pour l'avenir entre le Conseil et les dif-

férents comités mixtes ? Faut-il envisager la création d'une commission théologique au sein du Conseil ? Nous avons, pour le moment, et heureusement me semble-t-il, opté pour une formule souple consistant à confier à de petites équipes œcuméniques ad hoc de théologiens la charge d'aider le Conseil dans sa réflexion sur des questions particulières.

Justement, lors de sa dernière session et entre autres décisions, le Conseil a convenu d'inscrire à l'ordre du jour de ses rencontres deux questions "lourdes", théologiquement parlant, mais s'inscrivant de fait parfaitement dans la définition de ses responsabilités :

- celle relative à la formulation liturgique commune des Symboles de foi (Symbole des Apôtres et Symbole de Nicée-Constantinople). Il s'agit d'une contribution à la recherche menée par d'autres institutions œcuméniques et qui concerne aussi, évidemment, les commissions de liturgie des Eglises-membres ;

- l'autre question concerne l'évangélisation. Quels contenus nos Eglises et institutions donnent-elles aujourd'hui à ce concept ? Confrontons ces contenus pour dégager, peut-être, la perspective d'activités d'évangélisation œcuménique dans notre pays.

Je veux souligner l'intérêt à plusieurs titres de cet engagement, en mesurant en même temps d'une part l'investissement considérable en temps de recherche, d'études qu'il représentera, et d'autre part le handicap de ne nous retrouver en sessions plénières que deux fois par an. Le Bureau se réunit, lui, plus souvent mais les disponibilités des uns et des autres sont limitées à cause des charges respectives que nous avons chacun à assumer. Compte tenu de nos activités (quitte à un choix plus rigoureux), compte tenu de nos projets et pour éviter une distanciation regrettable entre les membres du

Bureau et autres membres du Conseil, faudra-t-il instituer, dans une étape ultérieure, une troisième session plénière annuelle ? Je le pense.

Sans oublier la dimension modeste de nos entreprises, je crois singulièrement opportun cet engagement évoqué plus haut à propos de la formulation liturgique commune des Symboles de foi et à propos de l'évangélisation (qui concerneront, entre autres, le débat sur la communion ecclésiale), dans le contexte actuel de tensions, de difficultés graves entre Eglises en Europe, à l'Est, et dans le contexte des tensions entre des Eglises établies et les nouvelles communautés religieuses dont des communautés évangéliques que l'on range (ou que l'on démontre souvent) dans l'amalgame "sectes".

Je suis heureux enfin de ce que l'engagement de cette réflexion puisse s'inscrire aussi dans le contexte de l'émoi suscité, ici et là, par la récente publication de la terre aux évêques du Cardinal Ratzinger "*sur certains aspects de l'Eglise comprise comme communion*".

Je ne peux taire évidemment ici à ce propos, un sentiment personnel de déception, partagé d'ailleurs par beaucoup d'amis d'Eglises diverses.

Nous ne pouvons manquer d'adhérer pleinement à l'invitation que contient le chapitre de cette lettre consacré au rapport communion ecclésiale - œcuménisme, pour "un effort œcuménique de la part de tous en vue de la pleine communion de l'unité de l'Eglise". Mais en quoi consiste cet effort ? Je cite : "Dans cet engagement œcuménique, la prière, la pénitence, l'étude, le dialogue et la collaboration ont une importance prioritaire afin que, grâce à une nouvelle conversion au Seigneur, il soit possible à tous de reconnaître la permanence du primat de Pierre dans ses successeurs les évêques de Rome, et de voir se réaliser le

ministère de Pierre tel qu'il est voulu par le Seigneur comme un service apostolique universel présent à l'intérieur de toutes les Eglises..."

La conversion nouvelle à Jésus-Christ se réduirait-elle à cela ? A se ranger, en définitive pour l'essentiel, derrière ce que tout le corps de la lettre rappelle d'une doctrine catholique très centralisatrice de l'ecclésiologie de communion ?...

Je ne peux vraiment retenir autre chose dans cette formulation qu'une vision bien réductrice de l'unité, de l'unité que Jésus a demandée au Père pour ses disciples "afin que le monde croie que tu m'as envoyé". Je crois cette unité-là, celle dont le Christ parle, infiniment plus large, plus accueillante, plus surprenante et plus riche de promesses pour le monde que celle exprimée par la logique de cette lettre.

En tout cas, depuis une trentaine d'années, et particulièrement depuis le Concile Vatican II, nous avons pris l'habitude ensemble d'entrevoir d'autres logiques, d'autres perspectives de reconnaissance et de visibilisation de l'unité que le Christ nous appelle à vivre pour être ses témoins, plus fidèles et plus conséquents, dans le monde de son amour.

Ces autres logiques, ces autres perspectives ouvertes dans les dernières décades - et dont d'ailleurs les documents préparatoires de cette Assemblée portent l'écho, - nous les trouvons dans les travaux des comités mixtes, du Groupe des Dombes, de Foi et Constitution, etc.

Quelques jours après la publication de la lettre du Cardinal Ratzinger, se tenait la réunion prévue de notre Bureau du Conseil. Je veux redire ici ma gratitude pour la qualité du dialogue franc, confiant, que nous avons pu avoir sur l'événement et pour la ferme intention confirmée de poursuivre les projets d'études sur les deux

grands thèmes que je viens d'évoquer. J'attache du prix au souvenir de cet instant-là.

Au fil des grandes rencontres œcuméniques européennes s'affirme la nécessité d'approfondir ensemble la notion de communion-*Koinonia*. Cet appel nous rejoint aussi.

On parle ici et là d'œcuménisme en panne... Il n'est pas en panne. Il se ressent, entre autres, des crises qui secouent le monde d'Est en Ouest, du Sud au Nord. Il se ressent des peurs et des difficultés, et des tensions au sein de toutes les Eglises devant le défi de choix de priorités et de nouvelles solidarités, par lesquelles les Eglises doivent d'urgence manifester ce que signifie réellement, pour elles, le service de la seigneurie particulière de Jésus Christ serviteur.

Et ce défi presse dans un monde de plus en plus divisé par le fossé entre riches et pauvres. L'œcuménisme n'est pas en panne ; il participe lui aussi à cette crise douloureuse, à cette crise de gestation.

L'œcuménisme ne se mesure pas d'abord et régulièrement en réalisations spectaculaires. Ce qui le fait surtout avancer, c'est la véracité évangélique de l'attente intérieure et exprimée que nous avons les uns à l'égard des autres. Cela se joue au quotidien de nos relations de convivialité, de coopération entre communautés locales et dans les groupes de recherche biblique, les foyers mixtes, au sein des équipes des radios œcuméniques et d'équipes d'actions d'entraide, etc.

L'œcuménisme a besoin de la prière permanente des Eglises, les unes pour les autres et ensemble pour le monde. Cette prière est la première manifestation de notre communion. ■

Pasteur Jacques STEWART

Président du CECEF

Président de la Fédération protestante de France

L'œcuménisme

**Extrait du discours
de clôture**

par Mgr Joseph DUVAL

Avant de livrer sa vie pour rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés et sceller l'Alliance avec les hommes, le Christ prie ainsi : "Que tous soient un, comme Toi Père, tu es en moi et moi en Toi. Qu'ils soient un en nous, eux aussi pour que le monde croie que tu m'as envoyé" (Jean 17, 21). Nos divisions entre chrétiens "s'opposent ouvertement à la volonté du Christ et constituent pour le monde comme un objet de scandale" (Décret sur l'œcuménisme, n°1). Avec le pape Jean-Paul II, nous réaffirmons que l'engagement œcuménique pris par l'Eglise catholique au deuxième concile du Vatican, est irréversible. Dans cet engagement, nous voulons continuer de tenir notre responsabilité d'évêques en répondant à l'obligation qui nous incombe de diriger

et promouvoir la prière, l'étude et l'action pour l'unité des chrétiens. A tous les catholiques, nous rappelons que l'œcuménisme n'est pas facultatif, qu'il est avant tout une dimension de toute une vie de l'Eglise et non une activité supplémentaire de la pastorale.

Nous remercions nos frères et sœurs des autres Eglises pour leur collaboration confiante et stimulante dans les divers groupes d'action, les commissions de dialogue et le Conseil d'Eglises chrétiennes.

Par son Esprit Saint, le Christ fait grandir notre communion "afin que le monde croie" et nous rassemble pour servir les hommes et les femmes de notre temps.

Des divergences doctrinales, avec leurs conséquences pastorales, demeurent entre les chrétiens. Le chemin parcouru, en particulier depuis trente ans dans notre pays, nous donne d'avancer dans l'espérance. Dans certaines parties du monde, de nouvelles difficultés ont surgi dans les relations entre les chrétiens. Nous n'avons pas de solutions pratiques à offrir pour ce qui se passe en dehors de notre pays.

Nous voulons cependant réaffirmer de toutes nos forces ce que nous a dicté l'expérience : plus les

difficultés sont grandes, plus il faut se rencontrer, prier et dialoguer.

Dans leur engagement œcuménique, les catholiques de France risquent parfois d'être marqués par la lassitude ou le repli sur leurs propres communautés. Nous les invitons à reprendre conscience que, selon l'affirmation du Concile, le mouvement œcuménique est suscité par l'Esprit Saint et que nous devons progresser vers la pleine communion entre les chrétiens "sans mettre un obstacle quelconque aux voies de la Providence et sans préjuger des impulsions futures de l'Esprit Saint" (Décret sur l'œcuménisme).

Connaissant ce que l'Eglise catholique dit d'elle-même et recevant avec confiance les orientations du Pape et des évêques pour mettre en œuvre l'engagement œcuménique, nos communautés sont appelées à prier et à redoubler d'audace et d'inventivité pour que vienne le jour où tous les chrétiens partageront la même Eucharistie, signe de leur unité plénière dans la foi et un même amour. ■

Mgr Joseph DUVAL

*Archevêque de Rouen,
Président de la Conférence des
Evêques de France.*



Les suites de la journée œcuménique

Lourdes 1978

Souhais n° 3, 6 et 9 : Convergences, jumelages, témoignage commun

La journée œcuménique de Lourdes 1978 avait été l'occasion d'une présence d'un nombre plus grand d'observateurs. Elle fut à l'origine de la création du Comité mixte catholique-orthodoxe (1980) et du Comité mixte baptiste-catholique (1981 et 1986), venus compléter le dispositif constitué par le Comité mixte catholique-"protestant" (ou luthéro-réformé) (1968) et le Groupe mixte anglican-catholique (1969).

Les publications récentes de ces quatre comités mixtes répondent, pour leur part, aux souhaits n°3 et 6 de Lourdes 1978 :

- *Consensus œcuménique et différence fondamentale*, Centurion, 1987 ;
- *Jumelages et échanges*, Londres, 1990 ;
- *La primauté romaine dans la communion des Eglises*, Cerf, 1991 ;
- *Rendre témoignage au Christ*, Cerf, 1992.

Depuis leur création, et au rythme de leurs rencontres régulières, ces comités mixtes, tout en conduisant un travail commun doctrinal et pastoral, ont géré les questions quotidiennes bilatérales entre nos Eglises. Avec le concours du Conseil permanent de l'épiscopat, du Comité interépiscopal orthodoxe et du Conseil permanent luthéro-réformé (et dans la ligne du souhait n°9 de Lourdes 1978), ils ont contribué à la création du témoignage multilatéral dans le cadre du Conseil d'Eglises chrétiennes en



De gauche à droite :
Mgr le Bourgeois,
Pasteur Marc
Lienhardt, Pasteur
Guiraud, Pasteur
Nicolas,
Pasteur Maury,
Mgr Etchegaray,
Mgr Meletios,
Mgr Torrella,
Mgr Manoukian,
Frère Max,
Rd Livingstone,
P. DuPrey.
Photo UdC

France, créé en Décembre 1987 et reconduit en 1990.

Souhait n°4 : L'hospitalité eucharistique

En réponse à la demande de l'Assemblée plénière de 1978, la Commission épiscopale pour l'Unité des Chrétiens a mis au point, en dialogue avec le Saint-Siège, et publié en avril 1983, une note doctrinale et pastorale intitulée "L'hospitalité eucharistique avec les chrétiens des Eglises issues de la Réforme en France", *Documentation catholique*, n° 1849, 1983, pp. 368-369. Cette note est encore en vigueur aujourd'hui en ce domaine difficile.

Souhait n°5 : Le Congrès eucharistique de 1981

Le document théologique du Congrès eucharistique international de Lourdes 1981, *Jésus-Christ, pain rompu pour un monde nouveau*, Centurion, 1980, a été mis au point et publié avec le concours et la participation directe de la Commission épiscopale pour l'Unité, et de ses experts.

Souhais n°7 et 8 : Les foyers mixtes

Le Conseil permanent a publié le document préparé et élaboré par la Commission épiscopale pour l'Unité sous le titre "Directoire de discernement concernant les engagements et la vocation des foyers mixtes", *Documentation catholique*, n° 1782, 1980, pp. 284-290.

Souhait n°11 : Eglise majoritaire...

Les réflexions engagées par l'Assemblée de Lourdes 1978 sur les rapports d'une Eglise majoritaire et d'Eglises minoritaires en France ne furent pas étrangères à la conception originale du caractère paritaire des délégations au Conseil d'Eglises chrétiennes en France, lors de sa fondation, en 1987, et de sa reconduction, en 1990.

Œcuménisme et questions d'éthique

Le souhait n°9, dans son dernier alinéa, est à l'origine du travail en cours dans le cadre du Comité

mixte catholique-protestant, qui a déjà publié une introduction à son prochain travail sous le titre "Catholiques et protestants face à la morale dans une société laïque", *Documentation catholique*, n° 1995, 1989, pp. 1072-1073.

Groupe des Dombes

Le groupe des Dombes est un groupe privé dont, cependant, plusieurs membres sont aussi experts de la Commission épiscopale ou des Comités mixtes.

Les deux récentes publications du groupe des Dombes ne peuvent être considérées comme étrangères aux objectifs formulés par l'Assemblée de Lourdes 1978.

Nous voulons parler de :

- *Pour la communion des Eglises*, Editions du Centurion, 1988 ;

- *Pour la conversion des Eglises*, Editions du Centurion, 1991.

On trouvera le rappel des treize souhaits ou questions que l'Assemblée de Lourdes 1978 avait formulés dans :

- *Temps de la foi, temps de l'espérance*, Lourdes 1978, Editions du Centurion, pp. 114-117.

Trois d'entre eux (les souhaits n°1, 2, 12) furent suivis de réalisations à l'échelle du Secrétariat pontifical pour l'Unité des Chrétiens ou du Conseil œcuménique des Eglises de Genève (Foi et Constitution ; Dicastères du Vatican)

Nous pensons :

- au document de Lima, *Baptême, Eucharistie, Ministère*, Editions du Centurion-Taizé, 1982 ;

- au document de Bâle, *Paix et justice pour la création entière*, Editions du Cerf, 1989 ;

- au document du Vatican, *Le phénomène des sectes, défi pastoral*, Editions du Cerf, 1986. ■

Propositions 92 remises aux participants de l'Assemblée plénière

Mercredi 28 octobre 1992

Les assemblées partielles ont fourni des rapports riches, et même "trop riches", car ils ont débordé le cadre de propositions concrètes.

Ils ont formulé des vœux dont la commission prendra connaissance mais qui sont très théoriques.

Ils ont posé des questions dont les réponses sont déjà données, par exemple en ce qui concerne l'hospitalité eucharistique ou les jumelages avec les anglicans⁽¹⁾.

Ils ont fait des constats ou rapporté des expériences qui peuvent servir, mais que nous ne pouvons citer ici.

Plusieurs points sont retenus. Nous les groupons de la manière suivante :

La sensibilisation des catholiques.

La sensibilisation des catholiques, jeunes ou moins jeunes, à l'œcuménisme, est un fil conducteur de la plupart des carrefours.

Développer une mentalité d'ouverture :

- Vis-à-vis des autres Eglises catholiques (ex. Eglises de l'Est, Eglises d'Afrique...);

- Vis-à-vis des autres Eglises chrétiennes : il importe de bien repérer les interlocuteurs. Sur ce plan, la connaissance des divers annuaires est indispensable (annuaires de l'Eglise orthodoxe en France, de la Fédération protestante de France, des communautés évangéliques en France).

Là où l'Eglise catholique est majoritaire, c'est à elle qu'incomberait le devoir d'inviter à l'œcuménisme.

Favoriser des actions communes

Le fait de favoriser des actions communes permet de développer cette sensibilisation. On suggère de poursuivre ce qui est déjà amorcé ici ou là :

- accompagnement des malades et des mourants ;

- aumôneries scolaires ;

- divers services d'accueil commun (par exemple dans les ports, auprès des marins) ;

- actions caritatives ;

- la campagne œcuménique "Accueillir l'étranger", lancée en septembre 1992, est reconnue comme un stimulant pour l'avenir.

(*Quelques précisions : Parmi les migrants, certains sont catholiques et dépendent de rites différents du rite romain ; tous sont marqués par leur culture d'origine (Portugais...). D'autres sont des non-chrétiens (on pense surtout aux musulmans, mais ils ne sont pas les seuls)*). Plusieurs groupes ont reconnu que s'interroger entre chrétiens différents permet de mieux tenir compte de l'islam qui est en France.

- **Tourisme et jumelages** : en commun, sur les lieux de vacances, permanences tenues avec les autres chrétiens, moments de prière. Lors de visites à l'étranger dues à des jumelages, se rendre attentif aux Eglises implantées sur place. Lors de la visite de leurs délégués étrangers en France, ne pas oublier de penser aux catholiques du lieu de provenance. Activités culturelles communes : les expositions bibliques sont un exemple souvent apprécié.

- Radios.

- Rencontres gratuites, échanges réguliers, "festifs, fraternels" permettant une connaissance mutuel-

le et pouvant aboutir à des bilans, des déclarations communes et à une réflexion sur des phénomènes nouveaux (par exemple, un groupe parle d'une forme de "tourisme-Eglise qui a le vent en poupe").

• **Prière pour l'unité** : en dehors de la Semaine annuelle, dans l'ensemble des communautés chrétiennes, à l'intérieur des monastères...

• **Foyers mixtes** : on insiste sur le "suivi" de ces couples, pour éviter l'indifférentisme et favoriser un dialogue constructif.

La question du baptême et de la formation chrétienne des enfants et des jeunes reste un point d'attention : bien clarifier quelle est la communauté chrétienne d'appartenance.

Développer la formation

Développer la formation à divers niveaux est demandé dans la plupart des groupes de travail.

• Former aux incidences œcuméniques des divers aspects de la

pastorale ordinaire ;

• Formation solide sur l'Eglise, à partir de *Lumen gentium*, sur les sacrements, sur quelques points théologiques dont une connaissance insuffisante peut alimenter des préjugés (rapport à l'Eucharistie) ;

• Proposer des thèmes communs pour une formation des chrétiens des diverses Eglises : on insiste sur la formation de "l'être chrétien" et de son identité.

• Par rapport à l'"Evangélisation", former à un témoignage commun dans le respect des diversités et dans la "Communion" des Eglises encore séparées.

• Formation du délégué diocésain et de son équipe :

- On mettra notamment à contribution les universités catholiques qui peuvent faire des propositions concrètes en ce sens.

- la mission du délégué et de son équipe est à prendre en compte dans cette formation : veiller à la réception des documents œcuméniques ⁽²⁾ ; rappeler régulièrement l'existence des documents pères (mariages mixtes, etc) ;

Formation œcuménique continue des prêtres ; Susciter des initiatives pastorales.

• Quelques éléments minimum sont absolument indispensables à tout membre de l'équipe ⁽³⁾. ■

(1) Cf "L'hospitalité eucharistique avec les chrétiens des Eglises issues de la Réforme en France - Note de la Commission épiscopale pour l'Unité aux prêtres et aux fidèles catholiques", *Documentation catholique*, n°1849, 3 avril 1983, pp.368-369). "Jumelages et échanges", 1990, (indications et suggestions proposées par les comités mixtes anglican-catholique de France et d'Angleterre), document que l'on peut se procurer auprès du Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens - 80, rue de l'Abbé Carton - 75014 Paris).

(2) Ainsi, pour la France, les documents suivants publiés au Cerf : "La primauté romaine dans la communion des Eglises", document du Comité mixte catholique-orthodoxe, septembre 1991 ; "Rendre témoignage au Christ", document du mixte baptiste-catholique en France, juin 1992 ; "choix éthiques et communion ecclésiale", document du Comité mixte catholique-protestant en France, septembre 1992.

(3) Entre autres les textes suivants du P. Damien Sicard, "Trente ans d'œcuménisme en France", *Documents-Episcopat*, n°14, septembre 1992 (à commander à Documents-Episcopat, Conférence des Evêques de France - 106, rue du Bac - 75341 Paris Cedex 07) et "La D.C. mémoire de cinquante années d'œcuménisme", *Documentation catholique*, n°2000, 18 février 1990, pp.226-229.

L'Association "Unité des Chrétiens" prévoit la parution en avril prochain d'une bande dessinée sur l'œcuménisme à partir de douze personnages :

"LES GRANDES FIGURES DE L'ŒCUMÉNISME"

Prix public : 75 F Prix promotionnel jusqu'au 1^{er} février 1993 : 50 F franco.

Association pour l'Unité des Chrétiens
80, rue de l'Abbé Carton 75014 Paris

CCP 31 691 30 X LA SOURCE

Ministère du délégué diocésain pour les questions œcuméniques

Le délégué diocésain et son équipe.

Parmi les collaborateurs d'un évêque, figure le délégué diocésain aux questions œcuméniques.

Ce délégué diocésain est ordinairement un prêtre. Il est choisi pour l'intérêt qu'il porte à l'unité des chrétiens, et il reçoit mission de son évêque d'être un éveillé et un coordinateur pour cette cause qui s'inscrit au cœur même du Mystère de l'Eglise.

Dans le cas où l'évêque souhaiterait nommer un laïc, il devrait mesurer que les questions œcuméniques sont d'ordre théologique et supposent donc une bonne formation. Cela, par souci de compétence, de crédibilité et de ne pas banaliser le niveau des échanges.

Il assure ce ministère sous la responsabilité de l'évêque. Il reçoit de lui des directives concrètes et lui rend compte, au moins annuellement, de sa mission. Il anime donc un service de l'Eglise locale. Ce ministère suppose (autant que possible) une réelle disponibilité que les autres fonctions du délégué dans le diocèse ne doivent pas entraver.

Il est ainsi à même, au nom de cette mission et avec la compétence qu'il acquiert et tient à jour, d'apporter toutes informations et documentations nécessaires au sein de la communauté catholique, comme de promouvoir et coordonner les liens et les rencontres avec les autres communautés chrétiennes : anglicans, arméniens, évangéliques, luthériens, orthodoxes et réformés.

Le délégué diocésain s'appliquera à constituer une commission œcuménique composée de plusieurs membres catholiques... intéressés déjà à la cause de l'unité des chrétiens et représentatifs des divers secteurs de la pastorale.

... En certains diocèses existe une instance œcuménique interconfessionnelle. Il serait souhaitable que cette institution se généralise, comme lieu de rencontre et de concertation régulière, sans vouloir imiter ou doubler le Conseil d'Eglises chrétiennes, au plan national.

Les deux pôles du ministère du délégué diocésain

Le service de l'unité des chrétiens n'est pas seulement un service particulier à côté d'autres. Le pape Jean-Paul II en fait une des priorités de son ministère et de la vie ecclésiale. C'est une urgence pastorale qui doit marquer la vie diocésaine...

Au sein de la communauté catholique :

C'est tout un œcuménisme de la pastorale quotidienne de l'Eglise qu'il s'agit de mettre en œuvre : pour cela, le délégué diocésain a pour mission de discerner et promouvoir les valeurs d'unité déjà vécues ; de mettre en évidence les besoins ; de faciliter aux catholiques une information judiciaire sur les questions

posées par l'unité des chrétiens ; d'aider les conversions de mentalité...

Il a essentiellement pour rôle de susciter le réflexe œcuménique dans les divers secteurs de la vie diocésaine et de veiller à ce qu'au niveau même de ces secteurs, des responsables se préoccupent de porter sur place le souci œcuménique...

Dans son ministère, il veillera à faire jouer le principe de subsidiarité, s'effaçant à mesure que, localement, se manifesteront des responsables capables de susciter et d'animer des rencontres.

Vis-à-vis des autres communautés ecclésiales :

Le délégué diocésain est chargé de représenter habituellement la communauté catholique auprès de ces communautés et de leurs responsables. Il s'efforcera de les connaître plus personnellement, et suggérera à l'occasion.. des initiatives susceptibles de marquer l'unité déjà réalisée ou de faire avancer cette unité.

Il facilitera les relations amicales entre communautés...

Plus particulièrement, il se tiendra au courant des divers groupes mixtes de réflexion, permanents ou occasionnels, et apportera son aide à ceux qui voudraient en constituer un nouveau ; lui-même pourra parfois en suggérer un, si rien n'existe.



Le Père Gazes, Délégué à l'œcuménisme du Diocèse de Nanterre, essayant de "convaincre" le Secrétaire de la Commission épiscopale Chantilly 92

**Les délégués
diocésains de la
région Sud-Ouest
lors de leur session
du Moulleau (5 et 6
octobre 1992)**

Dans ces groupes, il rendra les membres attentifs aux sensibilités et spiritualités des autres confessions, et proposera un éclairage doctrinal.

Il aura aussi le souci de promouvoir des actions communes car l'unité se construit aussi par un souci commun et un partage de la mission...

La Semaine de l'Unité :

S'il n'a pas l'exclusivité de l'organisation des temps forts de prière qui marquent cette semaine, le délégué diocésain a néanmoins à faire connaître le thème proposé par les instances universelles, à proposer le matériel et la documentation nécessaires, à suggérer des réalisations concrètes.

Ce temps de l'année est souvent pour lui l'occasion de faire connaître à l'ensemble du diocèse (...) les grands problèmes en cours, ainsi que la situation locale ou régionale.

Et il veillera à ce que l'élan du mois de janvier ne tombe pas en sommeil le reste de l'année.

La pastorale des sacrements :

Le délégué diocésain, consulté sur la validité du baptême conféré dans une communauté ecclésiale non catholique, se rappellera les directives données par l'Eglise catholique dans son Code de Droit canonique :

Extrait de la Charte du délégué diocésain et du délégué régional pour les questions œcuméniques.

Ce directoire concernant la fonction du délégué diocésain et du délégué régional pour les questions œcuméniques en France, basé sur le Directoire pour les questions œcuméniques du Secrétariat romain pour l'Unité, avait été approuvé le 25 mai 1970 par le Comité épiscopal pour l'Unité des Chrétiens.

Après une révision faite en 1983, en liaison avec l'équipe des délégués régionaux, une seconde édition, qui n'apportait que des modifications de détail, avait été approuvée par la Commission épiscopale le 8 décembre 1983.

Cette troisième édition, qui ne change pas le fond du texte, a été approuvée par la Commission épiscopale le 26 mai 1992.



Mgr Pierre Bockel, Délégué à l'œcuménisme pour l'Est concordataire, lors d'un carrefour à la Rencontre nationale de Chantilly 92.

“Les personnes baptisées dans une communauté ecclésiale non catholique ne doivent pas être baptisées sous condition, à moins qu'il y ait un motif sérieux de douter de la validité du baptême, eu égard aussi bien à la manière et à la forme utilisées pour son administration qu'à l'intention du baptisé adulte et du ministre qui a baptisé” (can. 869, §2).

Les mariages interconfessionnels (souvent appelés “mariages mixtes”) doivent être l'objet de toute la sollicitude du délégué diocésain...

Sur la difficile question de l'admission aux sacrements, le délégué diocésain devra être très au courant de la législation de l'Eglise catholique.

Liaisons extra-diocésaines :

Il incombe au délégué diocésain d'assurer le lien :

- avec le délégué régional, pour lui transmettre les informations pouvant intéresser une action œcuménique concertée...
- avec le Secrétariat national, car celui-ci sera compétent sur certaines questions aux implications plus générales... et parce qu'il a mission de coordination.

Il participe aux rencontres régionales et aux sessions nationales. En cas d'impossibilité d'y prendre part personnellement, il veillera à une représentation du diocèse. ■

Quelques points fondamentaux pour la pastorale œcuménique

Admission aux Sacrements

Avec les Eglises dont nous reconnaissons la validité des ordinations

Le canon 844 §§ 2-3 précise, pour l'Eglise universelle, les possibilités d'admission réciproque aux sacrements de pénitence, d'Eucharistie et d'onction des malades.

En cas de danger de mort pour les autres chrétiens

Les paragraphes 4 et 5 du même canon 844 précisent les cas d'extension de la "communicatio in sacris" aux chrétiens des Eglises dont nous ne reconnaissons pas la validité des sacrements.

Avec les chrétiens des Eglises issues de la Réforme en France

En application du Code de Droit canon publié par Jean-Paul II le 25 janvier 1983, et après consultation du Siège apostolique, la Commission épiscopale pour l'Unité des Chrétiens a publié une note approuvée par le Conseil permanent de la Conférence des Evêques de France, le 14 mars 1983 (cf. *Documentation catholique*, n°1849, 3 avril 1983, pp. 368-369). On peut y relever les extraits suivants : "... *Le corps eucharistique du Christ est ordonné à la construction de son corps ecclésial... Seule, la réconciliation entre les Eglises aujourd'hui divisées peut rendre normal l'accueil mutuel à la table de l'Eucharistie qu'elles célèbrent... La multiplication des hospitalités eucharistiques donnerait à penser que les problèmes posés pour l'unité de l'Egli-*

se sont déjà résolus et que le statu quo confessionnel actuel est une forme valable de l'unité telle que le Seigneur la désire.

... Seuls, des cas exceptionnels d'hospitalité eucharistique peuvent être envisagés dans la situation actuelle de division avec les Eglises de la Réforme... Dans le cas où des prêtres et des fidèles catholiques accueillent des frères protestants à la table eucharistique, une hospitalité authentique suppose, de la part de ces derniers, un 'réel besoin ou un désir spirituel éprouvé, des liens de communion fraternelle profonds et connus avec des catholiques (tels qu'ils sont vécus dans certains foyers mixtes et dans quelques groupes œcuméniques durables), une foi sans ambiguïté quant à la dimension sacrificielle du mémorial, quant à la présence réelle et à la relation entre communion eucharistique et communion ecclésiale, enfin un engagement actif au service de l'unité que Dieu veut. La décision, qui sera prise en conscience, doit avoir été soumise au discernement de l'évêque, responsable du ministère de l'unité..."

La note aborde, pour finir, le problème de la réciprocité et de l'admission des catholiques à la Sainte Cène protestante.

Mariages interconfessionnels

Il faut évidemment distinguer les mariages entre catholiques et orthodoxes, membres d'Eglises-soeurs qui ont sur la sacramentalité du mariage et sur la nature de l'Eglise des conceptions très proches, des mariages entre catholiques et chrétiens des Eglises issues de la Réforme.

En ce qui concerne les mariages entre catholiques et orthodoxes, les décrets de Vatican II et leur texte d'application, la législation universelle de l'Eglise avait précisé que la validité des mariages entre catholiques et orientaux n'était pas en cause, même en cas d'absence de forme canonique. Le Comité épiscopal catholique français et le

Comité interépiscopal orthodoxe en France ont, à ce sujet, publié des "Recommandations concernant la pastorale commune des foyers mixtes".

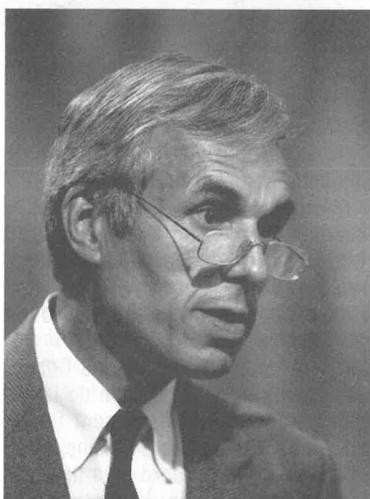
Avec les Eglises issues de la Réforme, en application du "motu proprio" *Matrimonia mixta*, l'Assemblée plénière des Evêques de France de Lourdes 1970 avait publié les "Nouvelles dispositions pour les diocèses de France" qui seront complétées, dix ans plus tard, par un "Directoire de discernement concernant les engagements et la vocation des foyers mixtes" et, le 18 novembre 1986, par une "Note pastorale à l'usage des prêtres des diocèses de France", envoyée à tous les évêques par le Secrétariat général de la Conférence des Evêques. On pourra facilement se reporter à tous ces textes.

Église réformée de France. Durant les années 1980, l'Eglise réformée de France a consacré plusieurs de ses synodes nationaux (Nancy 1983, Dourdan 1984, Strasbourg 1985, Marseille 1989) à réfléchir sur le sens, la reconnaissance liturgique et le contenu du ministère pastoral, ainsi que sur le sens du culte et un projet commun de liturgie eucharistique. Le titre III de la *Discipline de l'Eglise réformée de France*, adoptée par le Synode national de Strasbourg en 1985, contient, sous le titre "Des ministères, des ministres et des postes", des éléments de théologie des ministères ordonnés, de liturgie de leur reconnaissance, de définition du contenu du ministère pastoral qui pourraient faire avancer l'étude de convergences ou de consensus.

D'autre part, la décision XXXIV sur "Le sens du culte", adoptée par le Synode national de l'Eglise réformée de France de Marseille (1989), pourrait aussi servir de base, avec les travaux de la Commission nationale de Liturgie que ce Synode a préconisée, à une étude de texte d'accord sur l'Eucharistie et la Sainte Cène que les textes du Groupe des Dombes ont esquissé. ■

Dr Konrad Raiser
Nouveau
Secrétaire général
du COE

par Jérôme CORNÉLIS



© Peter Williams/WCC Photo

Tous ceux qui ont accueilli avec joie et reconnaissance, le 24 août dernier, la bonne nouvelle de l'élection de Konrad Raiser au poste de Secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, ont approuvé le "bon choix" du Comité central : nul autre que lui n'était aussi bien préparé aux responsabilités œcuméniques auxquelles doit faire face le successeur d'Emilio Castro, en ce mois de janvier 1993, à la tête du Secrétariat du COE et des 270 membres du personnel de l'organisme genevois.

C'est dans une famille luthérienne profondément croyante que devait naître et s'épanouir la vocation pastorale et œcuménique de Konrad Raiser. Après des études de théologie protestante à Tübingen, Bethel, Hei-

delberg et Zürich, et des études de sociologie et de psychologie sociale à Harvard, Konrad Raiser considère comme très important d'avoir servi comme aumônier en milieu industriel à Berlin dans les années 1960 "essayant de m'adapter à un nouveau mode de vie et étant obligé de trouver le moyen de témoigner de mes convictions chrétiennes personnelles par des formes qui n'étaient pas du tout conventionnelles".

Son intérêt pour l'œcuménisme proprement dit a été suscité, révèle Konrad Raiser, par la participation de son père à deux grandes réunions du COE : la Conférence mondiale d' "Eglise et Société", à Genève, en 1966 et la quatrième Assemblée d'Upsal, en 1968. Cela devait l'amener à commencer la lecture d'ouvrages œcuméniques. Il espérait alors aller en Equateur comme pasteur d'une paroisse protestante internationale. Ce projet manifestait déjà son souci de l'oïkoumène. Mais il échoua et un vieil ami, le théologien et œcuméniste Ernst Lange, alors Directeur de la division de formation œcuménique et Secrétaire général adjoint du COE, le poussa à postuler un poste auprès de "Foi et Constitution".

Devenu secrétaire aux études de la Commission de "Foi et Constitution" du COE, à Genève, de 1969 à 1973, puis, de 1973 à 1983, Secrétaire général adjoint du COE, Konrad Raiser a pu alors, de par ses fonctions, apprendre à connaître le mouvement œcuménique. A ce sujet, il a écrit un jour : "Vous ne pouvez participer à ce mouvement, sans être profondément influencé par lui, non seulement dans la façon dont vous regardez l'Eglise, mais aussi dans la façon dont vous vivez votre propre foi : je n'hésiterais pas à appeler cela une sorte de conversion." A ce propos il rappelait son premier voyage important comme

membre du personnel du COE - une visite "décapante" auprès de l'Eglise kinbanguiste au Zaïre...

Pour ce qui concerne le COE lui-même, Konrad Raiser admet "qu'il est très difficile pour ceux qui vivent hors de son contexte de s'en faire une image précise. Pour de nombreuses personnes, le COE se présente à la base comme un organisme qui cherche avant tout à maintenir les relations entre les Eglises-membres et à leur offrir les services nécessaires... Mais ce serait grave si le COE devait se borner à n'être qu'un organisme de service pour ses Eglises-membres, en ne répondant qu'à leurs besoins; le COE est l'incarnation d'une vocation qui va au-delà de ce que chacun vit dans son existence personnelle de chrétien. La dimension qui consiste à rap- peler constamment aux Eglises l'obligation qui leur incombe d'œuvrer pour l'unité - comme l'indique le règlement de "Foi et Constitution" - ne doit jamais être perdue de vue, et un effort résolu s'impose pour atteindre cette vision avec plus de clarté."

Cette préoccupation fondamentale, les neuf années que Konrad Raiser consacra ensuite au professorat de théologie et d'œcuménisme en Allemagne, de 1983 à aujourd'hui, l'ont aidé à l'approfondir et à l'enrichir. Prendre la décision de quitter le milieu universitaire n'était pas pour lui chose facile ; pourtant l'appel de l'oïkoumène fut le plus fort. "D'autre part", déclare-t-il, j'ai fait de l'appel œcuménique le point central de ma vie, et j'ai toujours considéré ma tâche d'enseignant comme la continuation de mon engagement premier. Naturellement je me réjouis de servir le mouvement œcuménique dans un contexte où je pourrais contribuer à définir ses orientations plutôt qu'à réfléchir seulement sur la forme qu'il devrait prendre".

C'est ainsi que Konrad Raiser,

étroitement associé à l'appel lancé, en 1983, par le COE en faveur du programme "Justice, paix et sauvegarde de la création" (JPSC), va pouvoir le développer non seulement en multipliant les documents officiels mais en favorisant les initiatives des personnes et des associations sur le plan local.

En même temps, ajoute-t-il, il faut se préoccuper davantage "des problèmes théologiques" sous-jacents à la démarche JPSC, en particulier de la notion de "l'alliance" "et du processus conciliaire".

Mais la priorité des priorités pour Konrad Raiser sera désormais la sollicitude de toutes les Eglises du COE. A ce propos, il considère qu'il est "absolument vital" pour les Eglises orthodoxes de se sentir chez elles au COE et de le reconnaître comme "leur" communauté, de la même manière que les Eglises issues de la Réforme. Pour lui, les orthodoxes sont les témoins de l'Eglise indivise. Or au sein du COE, précise-t-il, les différences entre protestants et orthodoxes "surgissent de temps à autres, comme ce fut le cas à Canberra, mais elles sont rarement abordées de façon directe. Elles sont au contraire diluées dans une forme de dialogue qui vise à obtenir le plus large consensus possible, dans lequel le contour spécifique des divergences est très rarement abordé en tant que tel. J'espère qu'une nouvelle qualité de dialogue et de relation pourra s'instaurer".

Voilà une déclaration qui nous promet un sérieux et fécond travail pour l'Unité au sein du COE ! ■

(voir SOEPI, n°22, du 26 août 1992, Spécial Comité Central).

Session des délégués diocésains à l'œcuménisme

Une trentaine de délégués et de membres des équipes diocésaines pour l'œcuménisme se sont retrouvés à Paris du 10 au 14 novembre, à l'invitation du Secrétariat national pour l'Unité des Chrétiens. L'objectif de cette rencontre était double : la formation des nouveaux délégués, surtout concentrée dans les deux premières journées, et l'information de tous sur des questions d'actualité.

A cela il faut ajouter, bien sûr, l'intérêt qu'il y a à mieux se connaître et à découvrir les initiatives qui sont prises ici et là pour le service de l'unité.

La première soirée fut consacrée aux présentations : qui sommes-nous et quelle est la situation œcuménique de notre diocèse ?

Le lendemain 11 novembre fut une grande journée de formation.

Le Père Louis Villette, de Lille, présenta le tournant de l'Eglise catholique autour du Concile Vatican II : la situation au XIX^e siècle, la naissance du mouvement œcuménique au XX^e, la nouveauté du Concile et l'élaboration de la doctrine œcuménique.

Dans l'après-midi, le Père Christian Forster, de Dijon, fit un immense survol historique de l'effort œcuménique. Il partit de la période médiévale, affirmant que "JAMAIS les Eglises ne se sont accommodées des divisions" et présenta en détail tous les projets du XX^e siècle.

Le soir, une visite était proposée au Secrétariat national pour l'Unité des Chrétiens, afin de permettre aux délégués d'avoir une idée plus concrète du travail qui s'y fait et des documents qui s'y trouvent. Ce fut aussi un moment de rencontre amicale dans l'appartement du Père Guy Lourmande.

Le jeudi 12, nous accueillions l'Inspecteur ecclésiastique Marc Chambron, de l'Eglise luthérienne (EEFL), qui présenta les différents organismes internatio-



© Barthelemy

naux : le Conseil œcuménique des Eglises (COE), la Conférence des Eglises européennes (KEK), les communions chrétiennes mondiales (ARM - réformés -, ABM - baptistes -, FLM luthériens-) et les organismes français: le Conseil d'Eglises chrétiennes en France (CECEF), créé en 1987, et le Conseil permanent luthéro-réformé (CPLR).

Le Père Lourmande parla du Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens (anciennement Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens, fondé le 25 juin 1960, d'abord pour accueillir les 50 observateurs non catholiques invités au Concile).

Dans l'après-midi, le Père Bernard Vignot, de l'Eglise des vieux-catholiques, nous présenta la "forêt vierge" des Eglises parallèles, puis le Père Guy Lepoutre, s.j., donna un panorama de l'action œcuménique des différents groupes du renouveau charismatique : repères historiques en amont, à partir de 1967, aux USA, actions et démarches communes, limites de tout ce mouvement.

En soirée, un partage était proposé entre délégués sur la façon dont notre mission au service de l'unité transforme notre prière, notre ministère, notre témoignage ou notre vie en Eglise : temps riche d'écoute et de découverte mutuelles.

Le vendredi 13, le Pasteur Jean Tartier nous rejoignait. Il est le nouveau délégué aux relations œcuméniques de la Fédération protestante de France. Il parla des conditions d'un vrai dialogue entre catholiques et protestants : rester

christo-centriques; c'est la mission commune qui nous fait rechercher l'unité; reconnaître les diversités et discerner celles qui sont enrichissantes, légitimes ou séparatrices; contribuer à la conversion de toutes les Eglises.

Dans l'après-midi, Mgr Claude Frikart, évêque auxiliaire de Paris, vint rendre compte de la journée consacrée à l'œcuménisme par l'Assemblée plénière de Lourdes. Elle fut marquée par les interventions du Pasteur Stewart, en tant que Président du CECEF, de Mgr Jérémie, de Mgr Duprey (du Conseil pontifical) et du Père Damien Sicard. Les évêques travaillèrent aussi en assemblées partielles et la journée se termina par une célébration œcuménique très tonique.

Ensuite, Melle Suzanne Martineau, connaisseur et spécialiste s'il en est de la communion anglicane, relata l'histoire et les travaux de la Commission internationale anglicane-catholique romaine (ARCIC I et II) et parla du sacerdoce des femmes (question d'actualité puisque l'Eglise d'Angleterre venait de se prononcer, le 11 novembre, pour l'ordination des femmes à la prêtrise). En soirée, quelques réalisations œcuméniques furent présentées : une exposition biblique à Paris, le montage audiovisuel du Secrétariat national, un chantier œcuménique de jeunes en Russie.

Samedi matin, M. Nicolas Lossky ouvrait notre regard sur le monde orthodoxe : "Le torchon brûle-t-il entre les orthodoxes et les catholiques ? Comment ? Pourquoi ?" Un grand merci pour son parler vrai et son optimisme. L'essentiel de cette session s'est peut-être passé dans les temps de prière et les célébrations eucharistiques, parfois partagés avec les Frères des Ecoles chrétiennes qui nous accueillent, parfois vécus entre nous. Chacun de nous aura sans doute aussi beaucoup reçu dans les échanges informels et fructueux auxquels donnent lieu, dans une telle session, les repas, les pauses-café et les conversations de promenade...■

Philippe BARBARIN

Délégué diocésain de Créteil.

Décès de Sœur Marie Paul Soulès

Sœur Marie Paul Soulès, religieuse de Marie-Auxiliatrice, est décédée le 11 octobre 1992, à l'âge de 71 ans. Déléguée à l'œcuménisme dans le diocèse d'Evry de 1978 à 1991, chargée pendant une dizaine d'années de l'équipe régionale des religieuses pour l'œcuménisme, elle était également un membre très fidèle du comité de rédaction d' *Œcuménisme- Informations*. Nous lui devons beaucoup.

Elle se dépensait sans compter, ayant à cœur, tant sur le plan œcuménique que dans ses relations avec le judaïsme, de nouer de chaleureux contacts. Sa passion pour son Seigneur l'avait tournée tout naturellement vers la mission (elle aimait tant nous parler du Japon !) et vers l'unité des chrétiens. Jusqu'au bout, elle a mené "le bon combat", le combat pour la Vie. Au mois de juin, avec un enthousiasme contagieux, elle nous avait confié sa nouvelle devise : "Le seul échec, c'est de ne pas vivre tant qu'on est vivant". Un art de vivre sa maladie, pourrait-on dire - Sr Marie Paul était éprise de beauté - mais aussi, du plus profond de sa misère, un hommage et un cri d'amour vers son Créateur.

Le Seigneur l'a bénie en l'appelant à Lui, le 11 octobre. On fêtait ce jour-là le trentième anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II et le 1^{er} jour de la Semaine missionnaire 1992.

Au Secrétariat national pour l'Unité des Chrétiens, nous avons bien connu Sr Marie Paul, toujours sur la brèche pour le service de l'unité. Lors de ses derniers passages à la rue de l'Abbé Carton, au retour de ses visites à l'Hôpital St-Joseph, proche, nous constatons les progrès de la maladie, mais surtout l'énergie et la volonté de marcher, coûte que coûte, jusqu'au bout. Et cela dans la paix.

Maintenant, elle contemple la Face de Dieu. Sa mission continue.

Abbé Guy LOURMANDE
St Marie-Thérèse CARITEY



Les obsèques ont été célébrées par Mgr Herbulot, évêque d'Evry. Au cours de son homélie, celui-ci a évoqué les entretiens qu'il avait avec Sr Marie Paul lorsqu'elle venait fidèlement lui rendre compte de sa mission. Il avait été frappé, disait-il, de l'attention toute particulière qu'elle portait à chaque personne rencontrée, relatant avec un souci du détail précis et l'intelligence du cœur chacune de ses rencontres. Un rabbin a lu le psaume et une autre prière pour les défunts commune aux juifs et aux chrétiens ; au début de la cérémonie, la supérieure de la communauté de Champrosay, Sr Marie-Annick, avait prononcé ces quelques mots : "*Sœur Marie Paul, voici trois jours, vous rencontrez enfin le Seigneur qui vous a saisie dès le début de votre pèlerinage ici-bas. Aujourd'hui, il nous est bon de nous rassembler pour Lui rendre grâce de ce qu'il a fait pour vous et par vous, et pour vous confier encore une fois à son infinie miséricorde (...). C'est au matin de la Journée mondiale de Prière pour la Mission, entendue dans toute son extension d'envoi et de témoignage rendu au Christ, que le Seigneur vous a invitée à entrer dans sa Joie. Délicatesse de sa part, mais aussi, pour vous, signe que votre mission continue, s'élargit même puisque les limites temporelles s'effacent. Nous vous accompagnons de notre prière, de notre affection. Merci d'en faire autant pour nous tous, présents et absents retenus par leurs obligations*". ■

Marie-Christine DIETSCH

Œcuménisme-Information, n°229

Ministères féminins dans la communion anglicane

Par Suzanne MARTINEAU

Pour la clarté de cet exposé il faut rappeler que la Communion anglicane est un ensemble d'Eglises, appelées Eglises ou Provinces, en communion les unes avec les autres et avec le siège de Canterbury mais sans aucune autorité générale et centralisée. En chacune de ces Eglises ou Provinces, l'autorité appartient au Synode Général ⁽¹⁾ composé, en général, de trois chambres : évêques, clergé, laïcs. La Conférence de Lambeth réunit, tous les dix ans, les évêques en communion avec le siège de Canterbury, qui garde une sorte de primauté d'honneur en raison de son ancienneté (fondé par saint Augustin en 557). Cette Conférence vote des "résolutions" qui ne sont, en réalité, que des recommandations et n'obligent les Eglises que si elles sont reprises et votées par le Synode général de chaque Eglise. Ceci posé, on comprendra mieux la question de l'ordination des femmes au diaconat, au sacerdoce et à l'épiscopat.

DIACONAT. Les Conférences de Lambeth de 1962 et 1978 avaient demandé que le diaconat soit largement ouvert aux femmes, ce qui fut suivi d'effets en plusieurs Provinces. En Angleterre les premières furent ordonnés le 27 février 1967. Actuellement, elles sont aux environs de 1300 en Angleterre. Combien attendent impatientement le "feu vert" de leur Synode pour accéder au sacerdoce ? Il est difficile de le dire, mais il semble qu'en général le diaconat ne représente que la première étape vers le sacerdoce.

SACERDOCE. En 1941, à l'initiative du seul évêque de Hong-Kong (diocèse de Macao), une femme est ordonnée prêtre pour une communauté très isolée du fait de la guerre. (L'évêque ne peut, à l'époque, communiquer avec aucun de ses collègues).

En 1971, la chose se répète, encore à Hong-Kong ; un nouvel évêque s'appuie sur un avis du Conseil consultatif anglican ⁽²⁾ qui n'a aucune autorité. En 1975, quinze femmes sont ordonnées à Philadelphie (USA) par des évêques en retraite, et sans avis du Synode général. Ordinations valides mais non légales. En 1975, à une question posée au Synode général de l'Eglise d'Angleterre, le Synode répond "pas d'objection fondamentale à l'accès des femmes au sacerdoce", mais les temps ne sont pas mûrs.

En 1976, le Synode général au Canada donne le feu vert. En 1976, le Synode général de l'Eglise aux USA vote "Oui" et réintègre les quinze femmes ordonnées illégalement à Philadelphie.

En 1977, l'Eglise en Nouvelle-Zélande donne le feu vert.

En 1978, lorsque s'ouvre la Conférence de Lambeth, quelques prêtres femmes sont déjà présentes, comme journalistes.

Ces prêtres femmes étaient parfaitement en règle, puisque leurs Eglises respectives avaient pris une décision positive. Cependant ces Eglises n'avaient pas attendu un consensus, ou au moins un débat de tous les évêques, et la Conférence de Lambeth était mise devant le fait accompli, tandis que des Eglises avaient décidé de "surseoir" et que d'autres n'avaient pas encore abordé le sujet.

Après de longs débats, la résolution de Lambeth 1978 affirma, à une écrasante majorité, qu'accepter la diversité dans l'unité de la foi faisait partie de l'héritage anglican ; que les Eglises étaient autonomes et avaient le droit de prendre leur propre décision en ce domaine comme en d'autres, mais sans oublier le poids de leur geste sur l'ensemble de la Communion ; que les Eglises qui avaient ordonné des femmes l'avaient fait dans la certitude que ces ordinations se situaient dans la ligne du ministère historique de l'Eglise que la Communion anglicane ne voulait pas briser. Elles se situaient dans ce qu'on a appelé une "tradition dynamique".

Lorsqu'une nouvelle Conférence de Lambeth s'est ouverte, en 1988, les

Eglises du Kenya, Ouganda, Brésil avaient ouvert le sacerdoce aux femmes. Il y avait donc à cette époque sept Eglises qui représentaient approximativement 1270 prêtres femmes dans la Communion. L'une d'entre elles était, du reste, théologienne pour la Conférence.

Depuis 1988, d'autres Eglises ont pris ou sont en train de prendre leur décision : Irlande, Afrique du Sud, Australie, Pays de Galles...

Le 11 novembre 1992, le Synode général de l'Eglise d'Angleterre a dit "Oui", après que la question ait été étudiée dans les synodes diocésains qui ont répondu "Oui" à une énorme majorité : sur 44 diocèses, 6 seulement étaient contre.

ÉPISCOPAT. La conférence de Lambeth 1988 a parlé avec beaucoup de prudence du risque de conférer l'épiscopat à une femme, car puisque l'évêque est le centre et le maintien de la communion et de l'unité, qu'advient-il s'il est contesté ? Cependant, dès septembre 1988, une femme était choisie comme évêque auxiliaire dans le diocèse de Massachusetts (USA), et depuis, en 1990, une autre était choisie comme évêque diocésain en Nouvelle-Zélande.

Arguments pour l'ordination des femmes :

L'Incarnation du Christ englobe toute l'humanité, hommes et femmes. La femme comme l'homme peut donc représenter le Christ dans le sacerdoce, alors qu'un sacerdoce uniquement masculin offre une vision partielle, une image altérée de la globalité de l'Incarnation.

Il y a toujours eu dans l'histoire de l'Eglise une évolution, un développement de la tradition : la tradition n'est pas statique mais "dynamique". La communion anglicane, enracinée dans "la foi apostolique révélée dans les Saintes Ecritures et les Symboles de foi", reconnaît aussi la nécessité de proclamer à nouveau cette foi pour chaque génération et chaque culture. L'histoire de l'Eglise nous a appris

qu'une décision prise dans une Eglise particulière a, par la suite, été étendue à l'Eglise universelle, elle a été "reçue".

Arguments contre l'ordination des femmes :

L'Eglise d'Angleterre (et la Communion anglicane) a la même doctrine de base du sacerdoce que l'Eglise catholique (cf. Ministère et ordination, ARCIC 1). Une Eglise qui reconnaît le triple ministère de diacre, prêtre, évêque dans la tradition apostolique, ne peut se séparer de cette grande tradition et prendre des décisions unilatéralement. On a reproché à Rome d'agir ainsi (cf. dogmes mariaux), peut-on faire de même ?

Est-on véritablement certain qu'une telle action serve à l'"Unité du Corps du Christ" et respecte-t-elle une diversité légitime dans l'unité ?

De telles décisions doivent être prises en consensus "œcuménique" avec les Eglises de la grande tradition apostolique (d'Orient, orthodoxe, catholique).

Conséquences : Tensions à l'intérieur de l'Eglise d'Angleterre.

Lorsque des Eglises de la Communion anglicane ont pris cette décision, elle a provoqué en certaines d'entre elles, des ruptures. Aux USA des fidèles, des prêtres, même des évêques (en retraite) ont créé de petites communautés qui voudraient rester en communion avec leur Eglise-mère, tout en refusant les prêtres femmes et les évêques qui acceptent de les ordonner. L'ancien évêque de Londres semble les avoir un peu soutenues et, au cours d'un voyage aux USA, il a même donné la confirmation dans une de ces communautés. A son retour, il a été blâmé par l'archevêque de Canterbury pour être intervenu dans un diocèse autre que le sien. En Angleterre, déjà avant le vote, un prêtre a été consacré évêque dans une de ces communautés aux USA, en vue de la création d'un "diocèse missionnaire de l'Eglise anglicane catholique d'Angleterre et du Pays de Galles". Une association anglicane "Cost of

Conscience" a envisagé une sorte d'Eglise parallèle "Eglise anglicane traditionnelle". Egalement, les membres de la "Church Union", très ancienne association qui regroupe un assez grand nombre de prêtres de tendance anglo-catholique, se posent de sérieuses questions, tout en décidant de ne pas agir précipitamment. Cependant des prêtres ont déjà dit qu'ils ne pourraient "en conscience" continuer leur ministère.

Actuellement, il est demandé à tous de prier et de réfléchir. Les évêques ont déclaré qu'ils ne manifesteraient aucune discrimination lorsqu'ils auront des entrevues avec des candidats au sacerdoce, qu'ils soient pour ou contre l'ordination des femmes. Ceci est sans doute possible pendant une période transitoire, mais ensuite ?...

Que deviendront les étudiants, séminaristes actuels qui seront ordonnés dans les quelques années à venir, s'ils sont opposés aux prêtres femmes ? Trouveront-ils un poste dans les paroisses ? Actuellement, certains évêques sont sans doute prêts à accepter dans leur diocèse des prêtres "contre", mais plus tard choisira-t-on des évêques opposés à l'ordination des femmes ? Autant de questions auxquelles il est impossible de répondre aujourd'hui.

En raison du délai imposé, puisque ce vote doit être sanctionné par le Parlement, les membres de l'Eglise d'Angleterre, fidèles et clergé, auront tout loisir de réfléchir, débattre et il est bien possible que ceux qui auraient été tentés d'agir sous le choc aient ainsi la possibilité de prendre du recul. C'est une bonne chose que l'on ne puisse pas passer de suite "aux actes".

Rôle du Parlement

Parce que l'Eglise d'Angleterre a encore des liens avec l'Etat - c'est une Eglise établie - ce vote doit passer devant le Parlement ou plus exactement devant un comité pour l'Eglise composé de membres des deux Chambres: chambre des Communes (députés) et chambre des Lords. Ce comité ne peut amender une loi demandée par l'Eglise, il peut la déclarer "expédient" (oppo-

ture) et ensuite la soumettre à la signature royale. Il pourrait, s'il ne veut pas que ce vote devienne loi, bloquer ce texte, ne pas le soumettre à la signature royale : c'est la seule façon que le Parlement ait maintenant d'enrayer le travail de l'Eglise.

Mais il est bien peu probable qu'il le fasse. De toute façon, cette procédure demandera un certain délai : on dit un an ou plus.

Dialogue avec l'Eglise catholique

Ce vote ne devrait pas entraver le dialogue de la Communion anglicane avec l'Eglise catholique puisqu'il y avait déjà des prêtres femmes dans la Communion. Du reste, les échanges de lettres entre Rome et Canterbury sur ce sujet datent de 1975/76, à l'époque de Paul VI et de l'archevêque Coggan : Canterbury informait d'une opinion grandissante, alors qu'à cette époque aucune Eglise n'avait encore pris de décision. Rome répondit, avançant le témoignage de l'Écriture, des apôtres du Christ uniquement hommes, et une pratique constante des Eglises à l'Est comme à l'Ouest.

Une nouvelle correspondance s'est échangée en 1984/86 entre le Pape Jean-Paul II et l'archevêque Robert Runcie, et aussi le Cardinal Willebrands (Cf. *Documentation Catholique*, n° 1924).

Dans aucune de ces lettres il n'était question d'arrêter le dialogue ; on disait seulement, du côté catholique, que c'était un nouvel obstacle sur la route de l'unité et de la réconciliation des ministères. ■

N.B. Des compensations financières ont été votées par le Synode général pour dédommager les prêtres qui éventuellement quitteraient le ministère.

(1) En certaines Eglises il prend un autre nom mais le principe reste le même.

(2) Composé de représentants des évêques, clergé, laïcs de toute la Communion ; se réunit tous les trois ans pour "consultation".

(3) Il faut la majorité des 2/3 dans chaque chambre. Obtenus : 70 % dans le clergé, 75 % chez les évêques et 67 % chez les laïcs (les 2/3 représenteraient 66,6, donc très faible majorité chez les laïcs).

Choix éthiques et communion ecclésiale

par Jérôme CORNÉLIS

Sous ce titre prometteur, le Comité mixte catholique-protestant en France publie un document original, fruit d'un travail assidu, mené pendant cinq années par une équipe interconfessionnelle de théologiens dûment mandatés par leurs Eglises.

L'ensemble de l'exposé tient en deux grands chapitres qui livrent le résultat d'une double recherche sur les sujets suivants :

"1. La place de l'Écriture dans les choix éthiques",

"2. Éthique et unité de l'Église".

On trouvera également à la suite du document un texte en "Annexe", élaboré en 1989 par le même Comité mixte sous le titre "catholiques et protestants face à la morale dans une société laïque". Il constitue, d'après les auteurs, le premier jalon de la réflexion commune sur l'éthique entre l'Église catholique et les Eglises de la Réforme en France (cf. U.D.C., n° 78, p 29), il manifeste également l'ouverture de ces Eglises et "leur volonté de contribuer au débat public dans le cadre d'une société laïque"; il souhaite la constitution d'un "pacte laïque" et se félicite déjà de la création du Comité national consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé dans lequel des chrétiens sont représentés à côté d'autres traditions religieuses et philosophiques.

A ce propos, l'apparition de cet organisme, toute réjouissante qu'elle soit, exige des Eglises et des autres partenaires une vigilance et un effort pour que soit main-

tenu coûte que coûte le climat irénique de compréhension nécessaire à une telle institution.

Dans son "Bloc Notes" de l'été dernier, publié par l'ARM du 15 juillet, p.11, Paul Valadier fait l'éloge de ce Comité et surtout de son premier président Jean Bernard qui, depuis sa création, en a fait un organe de dialogue parfaitement équilibré :

"humaniste, médecin, homme d'écoute et capable de compromis, il savait ne rien brusquer et rechercher les accords les plus larges. Malheureusement le président de la République vient de le remplacer par Jean-Pierre Changeux, neurologue réputé, mais aussi "idéologue" connu pour ses positions tranchées qui, à les lire, vont dans le sens d'un scientisme et d'un matérialisme décidé". Paul Valadier s'interroge, "il y va du destin d'un lieu essentiel pour l'élaboration des décisions en démocratie...".

Là où excelle le nouveau document du Comité mixte catholique-protestant, c'est dans l'exposé du fondement et des principes de base de toute éthique chrétienne. Catholiques et protestants sont d'accord pour trouver dans l'Écriture le fondement de leur morale, mais ils sont également d'accord sur l'impossibilité de "déduire" directement une éthique de la Bible qui soit adaptée à notre temps : entre les situations qu'elle envisage et les problèmes qui se posent aujourd'hui dans le domaine du nucléaire et de la génétique, il n'y a aucune commune mesure.

C'est dans la foi de leur baptême, que les chrétiens trouvent le moyen de faire de la Parole de Dieu l'inspiratrice de leur conduite morale.

Leur choix éthique doit se rattacher à ce qui est le centre de l'Écriture : la croix et la résurrection du Christ. L'expression "centre de l'Écriture", parfois

appelée "canon dans le canon", qui se rapporte avant tout à la justification par la foi, n'est pas un outil qui sélectionnerait les bons et les mauvais textes.

Son seul sens est de pointer dans l'Écriture l'événement fondateur qui donne sa portée salvifique à l'ensemble des textes bibliques et à chacun d'entre eux en particulier.

C'est donc dans la rencontre avec le Christ en son mystère pascal que les chrétiens peuvent mener à bien leur réflexion et leur action éthiques.

Catholiques et protestants ont à se montrer dignes de la vocation qui fait d'eux des créatures nouvelles en Christ. Aussi les catholiques s'accusent volontiers de trop insister sur les exigences de la Loi et pas assez sur la gratuité du Salut ; leurs représentants au Comité mixte pensent que l'éthique de leur Église gagnerait à être proposée comme "message de grâce" et non pas avant tout comme "doctrine morale", afin que jamais l'Église ne mette les hommes devant un autre Nom que celui de Jésus.

De leur côté, les protestants se reprocheraient plutôt leur individualisme congénital, dû à un sens aigu des droits de leur conscience croyante; leurs représentants du Comité mixte dénoncent cette fausse absolutisation de l'individu comme contraire au message biblique car - c'est là la bonne nouvelle : catholiques et protestants se rejoignent dans leur volonté d'être fidèles à l'Évangile de la Grâce et l'amour d'un même Seigneur.

Autant la première partie du document, consacrée au fondement scripturaire de la morale, nous paraît réconfortante autant nous paraît complexe l'application pratique de ces principes dans les démarches éthiques des Eglises au cours de l'histoire.

Un rappel fort intéressant d'événements significatifs, de conflits ou de crises anciennes ou récentes

entre les Eglises ou à l'intérieur même des Eglises, telle que leur attitude en face de l'apartheid en Afrique du Sud, permet de reconstituer en quelque sorte l'histoire de l'"hérésie éthique" et surtout de vérifier qu'une différence de choix ne devient séparatrice que si elle met en cause la référence à l'unique fondement de la morale. C'est ainsi, par exemple, que la politique de l'apartheid apparaît comme la négation de l'Évangile. Le Comité mixte rappelle solennellement à ce sujet que "les Eglises sont les témoins de l'événement du salut avant d'être les gardiennes d'une morale, encore que, sur certains points fondamentaux, concernant la vérité de l'amour et le respect absolu de tout être humain, né ou à naître, l'Évangile nous interdise de rester

éthiquement neutres...". Alors que, dans leur rapport conclusif aux travaux du Comité mixte de l'époque (*Études*, février 1984), Paul Valadier, S.J. et Jean-François Collange voyaient, dans le rapport entre création et rédemption la différence fondamentale entre catholiques et protestants dans leur attitude à l'égard de l'Église et de son magistère, le Comité mixte d'aujourd'hui pense que l'actuel consensus permet de relativiser les oppositions traditionnelles en matière de morale. Mais il n'en va pas de même dans le domaine de l'éthique familiale et sexuelle où la tradition protestante refuse la position catholique qui s'appuie, comme on le sait, sur "l'ordre naturel" comme expression de la volonté divine. La difficulté majeure pour les protestants

demeure celle du magistère et de l'autorité dans l'Église avec le caractère absolu et définitif de ses définitions de foi et de mœurs. Non pas que le protestantisme, avec ses décisions synodales, ne connaisse pas de fonction semblable pour le maintien de l'unité, mais il la comprend autrement : c'est un sujet majeur du dialogue œcuménique.

De toute façon, en matière éthique, protestants et catholiques se rejoignent finalement pour reconnaître le rôle irremplaçable de la conscience : c'est d'elle et d'elle seule que relève en définitive la décision ultime de l'homme, responsable devant Dieu. ■

("Choix éthiques et communion ecclésiale", Comité mixte catholique-protestant en France, Préface du pasteur Michel Leplay et de Mgr Jean Vilnet. Cerf, 100p., 49 F)

Juillet 1992

GENEVE

Un colloque organisé par le COE et la KEK sur les Eglises catholiques orientales

Du 1^{er} au 5 juillet, un colloque organisé par le COE et la KEK a réuni une trentaine de participants sur la question de l'uniatisme, c'est-à-dire sur certains problèmes soulevés par les relations entre certaines Eglises Catholiques orientales et certaines Eglises orthodoxes locales. Des documents divers, des rapports de visite d'équipes COE-KEK en Tchécoslovaquie et en Roumanie (février-mars) en Belarus et en Ukraine (avril-mai), ont été présentés aux participants. Parmi les participants du colloque, les orthodoxes étaient seuls représentés tandis que les autres principaux intéressés étaient absents : les catholiques orientaux et leurs responsables.



La 10^{ème} Assemblée générale de la KEK à Prague : séance d'ouverture.

On sait que Rome estime que les problèmes en question relèvent normalement des relations bilatérales entre les Eglises orthodoxes et catholiques. C'est ainsi que Mgr Duprey, secrétaire du Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens, invité par le

COE à envoyer deux représentants de l'Église catholique au colloque sur l'uniatisme a naturellement refusé : le COE, écrit-il, n'est pas le lieu approprié pour traiter ce sujet qui ne concerne que les catholiques et les orthodoxes. Il ajoute que le compte rendu des

visites dans les pays concernés était très unilatéral. M. J. Fischer, secrétaire général de la KEK, a invité de son côté Mgr J. Fürer, secrétaire général de la CCEE avec un autre représentant du même organisme. Il a lui aussi essuyé un refus : les relations entre l'Eglise orthodoxe et l'Eglise catholique sont du ressort du Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens. Le rapport de ce colloque sera fatalement considéré comme unilatéral par les observateurs impartiaux. Parmi ces derniers, il en est de nombreux qui, sans être catholiques, partagent totalement le point de vue romain sur la nécessité d'un dialogue franc et direct entre les parties intéressées et responsables. ■

STRASBOURG

Le Centre d'Etudes œcuméniques de Strasbourg organise son 26^e Séminaire international

Du 1^{er} au 10 juillet, le Centre d'Etudes œcuméniques a organisé, en collaboration avec le Département de Théologie et d'Etudes de la Fédération luthérienne mondiale, son 26^e séminaire œcuménique international dont le thème, cette année, était "La situation œcuménique : Nouvelles possibilités, nouveaux problèmes". D'après le communiqué officiel du Centre, ce séminaire avait pour but d'évaluer le climat actuel du mouvement œcuménique. Le mouvement œcuménique est-il uni ? Quelle relation y a-t-il entre les tendances de Foi et Constitution et de Vie et Action ? Quelles orientations œcuméniques a-t-on pu discerner lors de la Septième assemblée plénière du Conseil œcuménique des Eglises (COE) à Canberra, en février 1991 ? De quelle manière les

Eglises du Tiers-Monde peuvent-elles contribuer au mouvement œcuménique ? Où en sont actuellement les dialogues œcuméniques ? Des exposés furent présentés, non seulement par des membres de l'équipe de recherches du Centre, mais encore par le prof. S. Mark Heim (Andover Newton Théological School, USA) et par la Secrétaire générale adjointe du Conseil œcuménique des Eglises, Dr. Mercy Amba Oduyoye. Une interprétation sociologique du mouvement œcuménique, dans laquelle le prof. Jean-Paul Willaime (sociologue, Université de Strasbourg) exposa son point de vue, précédait ces exposés. Une table ronde sur la situation œcuménique actuelle en Europe fut un moment important du séminaire. Parmi les thèmes abordés : le programme de l'Eglise catholique romaine d'une réévangélisation de l'Europe, les vives réactions d'Eglises non catholiques, et les problèmes des Eglises uniates / Eglises catholiques orientales. Le prof. Aloys Klein (Allemagne, Eglise catholique romaine), le prof. Paolo Ricca (Italie, Eglise vaudoise), le professeur Boris Bobrinsky (France, Eglise orthodoxe) et Mgr Christophoros (Tchécoslovaquie, Eglise orthodoxe) prirent part à cette table ronde. En tout, environ 90 personnes, venant de 24 pays différents, participèrent à ce séminaire annuel. ■

KIEV

Une épreuve redoutable pour l'Orthodoxie ukrainienne

Au début de juillet, le métropolitain Philarète, relevé de ses fonctions et réduit à l'état laïc par Moscou, se décidait à soumettre

son cas au Patriarche œcuménique de Constantinople S.S. Bartholomée 1^{er}, "primus inter pares" des Eglises orthodoxes. Auparavant le même métropolitain Philarète avait rejoint l'Eglise orthodoxe ukrainienne autocéphale. Les représentants de cette dernière sous la conduite du métropolitain Antoine de Pereïaslav, se sont réunis à Kiev avec les sympathisants de Philarète pour y proclamer la création d'un patriarcat de Kiev. D'après le communiqué final, ce nouveau patriarcat, en tant que successeur des deux Eglises, hérite de tous les biens meubles et immeubles, y compris des églises et des monastères qui leur appartenaient. Philarète a été aussitôt désigné "locum tenens" patriarcal, compte tenu du grand âge et de l'éloignement du patriarche Mstyslav Skrypnyk, primat de l'Eglise autocéphale orthodoxe ukrainienne qui vit en exil aux Etats-Unis. Le président de l'Ukraine, Léonid Kravtchouk a donné son approbation au nouveau patriarcat... Soutenu par le pouvoir en place, Philarète a cherché un appui du côté de Constantinople où il a été reçu par le patriarche Bartholomée. De retour d'Istanbul, il déclara que le patriarche œcuménique "considérerait avec bienveillance son activité présente". Cependant il n'avait pas été admis à la concélébration eucharistique au Phanar. Et dans un message envoyé au patriarcat de Moscou, le patriarcat œcuménique reconnaissait que l'affaire relevait de la compétence de l'Eglise russe. Il annonça également qu'il enverrait une délégation en Ukraine pour étudier sur place la situation. En attendant, Philarète ne désarme pas et ne veut pour rien au monde remettre la cathédrale et les lieux de culte en sa possession au nouveau métropolitain de Kiev Vladimir. Des incidents violents

autour de ces lieux de culte opposent les partisans de l'ancien métropolitain et ceux du nouveau Philarète soutenu par les autorités civiles et par l'aide d'un "Comité d'autodéfense national ukrainien". Les médias lui sont favorables et lui-même intervient régulièrement à la radio et à la télévision. Il en va tout autrement pour le métropolitain Vladimir qui a dû "poireauter" pendant trois jours devant le parlement ukrainien avant d'être reçu, le 2 juillet, par le président Kravtchouk. ■

ADIS ABEBA

Le nouveau patriarche de l'Eglise orthodoxe d'Ethiopie

Le 5 juillet, Mgr Abuna Paulos Ghèbre-Johannes a été élu patriarche par le Synode de l'Eglise orthodoxe pré-chalcédonienne d'Ethiopie par 169 voix sur 354. Son intronisation a eu lieu le 12 juillet dans la cathédrale de la Sainte-Trinité à Addis-Abeba. Agé de 56 ans, il succède au patriarche Merkorios, révoqué par le gouvernement en raison de ses relations avec l'ancien régime communiste du président Mengistu. Le nouveau patriarche, diplômé de l'Université de Princeton et ancien membre du comité central du Conseil œcuménique des Eglises, a passé sept ans dans les geôles du dictateur communiste Mengistu avant d'être expulsé en 1982 aux Etats-Unis où il contribua à l'organisation des communautés spirituelles pour les Ethiopiens en exil. La cérémonie d'intronisation s'est déroulée après les funérailles, le 10 juillet, de l'ancien patriarche Théophilos, dont l'enlèvement et le meurtre, perpétrés en 1979 par les autorités communistes, ont été récemment révélés. L'Eglise d'Ethiopie compterait aujourd'hui près de 10 millions de fidèles. ■

FRIBOURG

Publication du document final du Comité mixte KEK - CCEE "Islam en Europe"

Le 8 juillet, le Comité mixte KEK-CCEE "Islam en Europe" vient de publier les résultats de ses travaux entrepris depuis 1987 sous la forme d'un rapport d'ensemble intitulé : "La présence des musulmans en Europe et la formation théologique des collaborateurs pastoraux". Ce document de 60 pages a été travaillé avec des professeurs de théologie catholique, protestants et orthodoxes. Il s'adresse en premier lieu aux prêtres, aux pasteurs, aux professeurs de religion et à ceux qui collaborent dans l'Eglise à la formation initiale et continue dans le but d'améliorer systématiquement la compréhension de la religion et de la culture des 24 millions de musulmans qui vivent en Europe. Dans une société de plus en plus multireligieuse en de nombreuses parties de l'Europe, le besoin se fait davantage sentir de mieux connaître l'Islam qui est numériquement la seconde communauté religieuse après le christianisme. La rencontre entre chrétiens et musulmans fait aujourd'hui partie de la pastorale, par exemple dans le contexte de mariages mixtes ou de jardins d'enfants gérés par les confessions chrétiennes jusqu'à la recherche théologique. Le Comité mixte KEK/CCEE avait été chargé d'établir un état des questions qui se posent à partir de la nouvelle situation des Eglises en Europe. La publication "Islam en Europe" aborde les problèmes actuels qui se posent dans les diverses disciplines théologiques de l'exégèse à la misologie, en passant par la dogmatique, la pastorale, l'histoire de l'Eglise, la théologie morale et l'éthique. Sur ces différents points, des recommandations concrètes sont

données pour porter un plus grand souci de l'Islam dans les programmes ecclésiaux de formation initiale et continue. Le comité KEK/CCEE se propose de soutenir activement dans l'avenir les efforts aux différents niveaux. Son rapport contient une nomenclature des principales institutions, organisations ou partenaires pour les relations avec les musulmans. Le document existe en allemand, français et anglais. La traduction italienne est en préparation. ■

HIGHLEIGH (LONDRES)

Conférence européenne des femmes pour la journée mondiale de prière œcuménique

Du 13 au 22 juillet, des femmes de tout le continent, la plupart d'elles déjà fortement impliquées dans ce mouvement œcuménique de prière, se sont retrouvées pour leur conférence quadriennale. Elles étaient rassemblées en vue de réfléchir ensemble à leur engagement dans la construction de l'Europe de demain, en abordant le thème : "Europe 92 - afin que nous soyons tous un". Des déléguées de 24 pays - cette fois-ci avec des représentations des pays de l'Est (Lithuanie, Estonie, Russie, Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie, Pologne) - ont non seulement pu approfondir ce sujet grâce à un exposé d'Elisabeth Raiser du Forum des Femmes chrétiennes d'Europe, mais également écouter leurs sœurs des pays de l'Est. Faire tomber des murs, ouvrir des frontières, n'est pas tout. Encore faut-il faire tomber les murs de l'incompréhension, les frontières des préjugés. L'unité ne se fera que graduellement, en respectant la personnalité de chaque pays, en accordant le temps nécessaire pour redécouvrir son identité propre

après tant d'années de nivellement et d'écrasement politique.

Elisabeth Raiser nous disait en plusieurs points ses visions pour une Europe donnant des chances égales à tous dans le respect de la dignité humaine.

On ne s'est pas retrouvé ici entre politiciens, mais entre femmes toutes disposées à s'entraider en basant leurs efforts sur la prière commune.

N'est-il pas révélateur que le thème de la liturgie du 1^{er} vendredi de mars 1993, proposé par des femmes chrétiennes du Guatemala soit : "Peuple de Dieu, instrument de guérison" ?

La Journée Mondiale de Prière, organisée par des femmes depuis plus de 100 ans, se célèbre le premier vendredi de mars chaque année. Hommes, femmes, enfants sont invités à y participer.

Tout renseignement à ce sujet peut s'obtenir auprès des comités nationaux ou auprès d'un membre du comité international, dont pour l'Europe : Gisèle Laurent membre du comité exécutif, 27, drève des bruyères 1630 Linkebeek, Belgique. ■

ROCCA DI PAPA (ROME)

Le dialogue entre Pentecôtistes et catholiques se poursuit

Du 18 au 25 juillet, a eu lieu la troisième rencontre entre pentecôtistes et catholiques, consacrée à l'étude de trois thèmes principaux : Évangélisation, Culture et Sécularisation. La délégation pentecôtiste était dirigée par le théologien Cecil M. Robeck, des États-Unis (Assemblées de Dieu) ; et c'est le père bénédictin Kilian McDonnell, également des États-Unis, qui conduisait la délégation catholique.

Un communiqué publié à l'issue de la réunion a mis en évidence

certains points de convergence sur un constat réaliste des obstacles à l'unité. Les participants ont reconnu qu'il n'y a pas d'authentique évangélisation sans un appel explicite au repentir et à la réconciliation avec Dieu à travers le Christ.

La véritable évangélisation implique une conversion personnelle et une appartenance à une communauté chrétienne. Le dialogue qui se poursuit depuis vingt ans entre pentecôtistes et catholiques doit continuer, en particulier en raison des tensions qui ont surgi entre les deux communautés dans divers contextes et divers pays.

Dans une interview à Radio Vatican, le père Heinz-Albert Raem, du Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens, a souligné qu'il existe encore de grandes divergences entre les pentecôtistes et les catholiques, surtout dans les domaines de la doctrine et de la pratique pastorale. Même si "une évangélisation commune avec les pentecôtistes n'est pas encore possible, parce qu'une évangélisation commune requiert une foi commune", a-t-il dit, "nous travaillons, année après année, à faire grandir et fructifier ce que nous avons déjà en commun". ■

VILLEMORIN

L'Association "Tente de l'Unité" : session et mission d'évangélisation

Du 20 au 30 juillet, dans un lieu de prière et de sessions charismatiques interconfessionnelles récemment ouvert et dénommé "L'Arbre de Vie", l'association "Tente de l'Unité" a réalisé une session de formation à l'évangélisation en commun.

Sous la conduite d'une équipe de responsables (réformés, catholiques, pentecôtistes) et de deux formateurs qualifiés (un musicien, un mime), 23 catholiques, 7 réfor-

més et 3 évangéliques se sont donnés à l'évangélisation œcuménique.

La session comprenait :

- des enseignements tels que "la vie communautaire", "Eucharistie et Sainte Cène", "l'Évangélisation" (selon l'Écriture, aspects divers), "Connaissance des Églises" (ces derniers donnés par curé et pasteurs locaux) ;

- des ateliers (musique, chants, mimes, danses, santons, pratique de l'évangélisation de rues) ;

- des soirées de prière centrées sur la Parole.

Les trois derniers jours ont été consacrés à des exercices d'évangélisation : dans la rue (à St Jean d'Angely et Aulnay de Saintonge), dans une maison de handicapés, dans un lieu de culte (à Aulnay), avec appel à la "guérison intérieure". La session a montré qu'évangéliser ensemble, cela s'apprend ensemble.

Par après, à Brest, du 3 au 18 août, la Tente de l'Unité a réalisé une mission forte de 18 catholiques, 11 réformés, 8 évangéliques avec le concours de chrétiens des Églises et Assemblées de la localité. ■

MONTREAL

Décès du théologien orthodoxe Jean Meyendorff

Le 22 juillet, le Père Jean Meyendorff est mort à l'âge de 66 ans, trois semaines après avoir quitté ses fonctions de doyen du séminaire de théologie orthodoxe Saint-Vladimir de New-York. Spécialiste de renom international dans les domaines de la patristique et de l'histoire byzantine, le P. Meyendorff était né à Neuilly en 1926. Fils de parents russes qui avaient émigré en France, Jean Meyendorff avait fait ses études à l'Institut Saint-Serge à Paris et à la Sorbonne, où il passa ses examens de doctorat.

En 1959, il était parti aux Etats-Unis pour enseigner à l'Institut Saint-Vladimir l'histoire de l'Eglise et la patristique. Il enseigna dans différentes universités de réputation internationale ; il avait été élu, en 1977, membre correspondant de l'Académie britannique.

Longtemps à la tête du département des relations extérieures de l'Eglise orthodoxe en Amérique, le Père Meyendorff avait été, avec le Père Alexandre Schmemmann, l'un des partisans de l'indépendance canonique de cette Eglise locale dont les origines remontent à la mission russe en Alaska en 1764, et à qui le patriarcat de Moscou accorda l'autocéphalie en 1970.

Membre du Comité central du Conseil œcuménique des Eglises (COE), auteur de nombreux livres et articles, le Père Meyendorff avait également présidé, de 1967 à 1976, la commission "Foi et Constitution" du COE.

Doyen de l'Institut de théologie Saint-Vladimir de New-York depuis 1984, il avait renoncé à cette charge en juin dernier pour se consacrer à l'enseignement et à la recherche. Il avait été également le premier secrétaire de Syndesmos, association mondiale des organisations de la jeunesse orthodoxe. ■

BARCELONE

Le Centre Abraham, lieu de culte œcuménique au village olympique

Le 25 juillet, le Centre Abraham, se présentait comme un lieu de culte œcuménique, érigé au sein même du village olympique et ouvert aux sportifs juifs, protestants, musulmans, bouddhistes ou catholiques. Dans *La Croix l'Evénement* du 1/8/92, Jean-Charles Duquesne décrivait ainsi ce centre œcuménique : "Le

Centre Abraham, c'est un poisson de béton au bord d'une mer d'argent. Symbole universel de vie et d'espérance. Mais aussi architecture religieuse audacieuse et novatrice. Point de clocher mais un mât de navire : Dieu seul donne le cap au fils d'Abraham...

La mairie de Barcelone a offert le terrain, les architectes Agusti, Mateos et Josep Benedito ont tracé les lignes, l'archevêché a réglé la note : 500 millions de pesetas.

Toutefois, durant la quinzaine olympique, le Centre Abraham a vocation œcuménique : juifs, protestants, musulmans, bouddhistes et catholiques y célèbrent tour à tour leur culte. Dans la crypte, chacun dispose d'un lieu de prière particulier et un bâtiment annexe abrite des salles de réunion et des logements pour 25 "agents pastoraux".

Commentaire de Nuria Iceta, responsable du service religieux au sein du comité de préparation des J.O. : "Il était très important que nous envisagions ce service d'un point de vue strictement professionnel au même titre par exemple que l'interprétariat. D'ailleurs, la charte olympique prévoit ce genre de service".

Dans ses premiers jours d'existence, des difficultés sont apparues par le fait de désaccords entre protestants et surtout du comportement des évangélistes américains. Mais bien vite comme l'écrit Jean-Charles Duquesne, "grâce à Dieu, Abraham a réconcilié tout le monde !" ■

ROME

Création à Rome d'une Commission permanente de travail avec Israël

Le 29 juillet, le communiqué suivant a été publié par le Saint-Siège : "Dans le but d'étudier et de définir ensemble des sujets

d'intérêt réciproque, et en vue de parvenir à une normalisation de leurs rapports, le Saint-Siège et l'Etat d'Israël ont décidé de constituer une Commission permanente de travail, qui se réunira périodiquement".

Une réunion s'est tenue ce matin à un haut niveau, au Palais apostolique : les délégations du Saint-Siège et d'Israël, dirigées respectivement par Mgr Claudio Marie Celli, sous-secrétaire pour les rapports avec les Etats, et par son Exc. M. Yosef Hadass, directeur général du ministère des Affaires étrangères, étaient ainsi composées :

a) Délégation du Saint-Siège : Mgr Andréa Cordero Lanza di Montezemolo, délégué apostolique à Jérusalem ; le P. Marco Brogi, OFM, sous-secrétaire de la Congrégation pour les Eglises orientales ; Mgr Luigi Gatti, de la section de la Secrétairerie d'Etat pour les rapports avec les Etats ; le P. David Jaeger, OFM, conseiller du délégué apostolique à Jérusalem ; M. Florent Arnaud, expert.

b) Délégation d'Israël : M. Avni Pazner, ambassadeur d'Israël en Italie ; M. l'ambassadeur Moshe Gilboa, conseiller du ministre des Affaires étrangères d'Israël pour les relations avec les Eglises ; M. Roby Sabel, conseiller juridique du ministère des Affaires étrangères d'Israël ; Mme Miriam Ziv, ministre-conseiller à l'ambassade d'Israël en Italie". ■

Août 1992

SAINT-ETIENNE-DU-GRES

Retraite de la transfiguration à Pomeyrol

Du 1^{er} au 6 août, les sœurs protestantes de Pomeyrol ont, comme chaque année animé la

retraite œcuménique de la Transfiguration qu'elles assurent depuis quelques trente ans. Plus de cent participants, protestants, catholiques et orthodoxes - parmi lesquels de nombreux jeunes et des familles, - venus de France et de quelques autres pays d'Europe et d'Afrique, se sont rencontrés pour vivre ensemble le sacrement de l'amour fraternel de la fidélité évangélique et de l'ouverture à l'autre, "en ce temps de ralentissement des dialogues officiels entre les Eglises, de doutes, de tensions, voire de défiances dans le mouvement œcuménique, en ce moment où affrontements et dissensions en Europe centrale et orientale mettent la patience et l'espérance à dure épreuve", comme le disent les organisateurs de la retraite. A l'occasion du thème annoncé - "Que ton Nom soit sanctifié par tous et partout" - se sont succédées diverses études proposées : du père Marcel Metzger, doyen de la faculté de théologie catholique de Strasbourg : "La liturgie par tous et pour tout" ; d'Hélène Arjakovsky, laïque orthodoxe, agrégée d'université : "Mère Marie Skobtsov, un grand témoin de notre siècle" ; du pasteur Flemming Fleinert-Jensen, codirecteur du Centre d'études œcuméniques luthérien de Strasbourg : "Lumière du Christ et obscurité de la foi" ; du pasteur Michel Bouttier : "Tommy Fallot, précurseur du mouvement œcuménique" ; du père Raphaël, du monastère orthodoxe de Maldon (Grande-Bretagne) : "La vocation et la vie monastique comme vie chrétienne" ; d'Olivier Clément, professeur à l'Institut Saint-Serge" : La Transfiguration dans la vie, par la liturgie", et "Pour faire le point sur l'œcuménisme aujourd'hui" ; de sœur Ursula, de la communauté de Pomeyrol : "Information sur la situation dans l'ex-Yougoslavie". La retraite s'est déroulée dans un

climat exceptionnel de prière commune et de dialogue fraternel. Les offices, successivement catholiques, protestants et orthodoxes, se sont achevés, le 6 août, par la liturgie de la Transfiguration, à laquelle s'étaient joints de très nombreux fidèles de la région. (Voir dans le SOP, n°171, septembre octobre 1992, le compte-rendu de la retraite et le texte intégral de l'exposé d'Olivier Clément : "La Transfiguration du Seigneur") ■

ABBAYE DE BELLOC

**Session de Belloc :
Respect de la Création
et Foi chrétienne**

Du 4 au 7 août, a eu lieu une session sur le thème "Création et Foi". Organisée par l'Association œcuménique pour le respect de la création (AORC - St Pée sur Nivelle, tel : 59.54.53.97), elle a rassemblé six conférenciers et une cinquantaine de participants "à la recherche d'une spiritualité qui s'incline devant le Créateur et se solidarise avec la Création". B. Lavie, B. Charbonneau, M. Labarthe, Otto Schafer-Guignier, J-F. Terrasse et M. Pommiez ont animé les débats. M. Jean Larroque, correspondant régional protestant à l'œcuménisme sud-ouest écrit dans son compte rendu : "Partant du constat que ce n'est plus la nature qui menace l'homme, mais bien le contraire, la crise écologique s'affronte à un problème moral que les Eglises se doivent de prendre fortement en compte, non seulement au plan général mais très concrètement au niveau local ; aucun chrétien ne peut rester indifférent à l'engagement écologique ; et d'ailleurs, la culture judéo-chrétienne ne serait-elle pas une des sources des problèmes actuels vis-à-vis de la nature ? Un grand mouvement de libération de la Création, qui

souffre de notre domination abusive, est en train de naître. Que nos Eglises locales le discernent et y participent. Et pourquoi ne pas commencer par le faire passer dans nos offices dominicaux dans une louange et une prière neuves ?" ■

VALLADOLID

**La XXII^e Rencontre
interconfessionnelle
des religieuses à
Valladolid**

Du 18 au 24 août, a eu lieu la XXII^e Rencontre œcuménique de quelques 80 religieuses et d'une dizaine de laïcs : anglicans, catholiques, orthodoxes, protestants, venus d'Angleterre, Espagne, France, Grèce, Italie, Pologne, Roumanie, Suisse. Le thème choisi pour la rencontre était des plus actuels : "la vie consacrée et la nouvelle évangélisation de l'Europe". Les conférences furent si riches, par la diversité des personnes et des thèmes, que nous ne pouvons tout signaler. Les conférences de Monseigneur Emilianos : "Situation actuelle de l'Eglise à évangéliser", du Père Hernando : "Évangélisation et œcuménisme", de M.J. Delgado : "Spiritualité œcuménique" furent trois textes de base. Les conférences du D^r Renedo, Délégué de l'Œcuménisme à Valladolid : "Catholiques et Protestants au XVI^e siècle", du D^r Hernandez, de l'Université de Salamanque : "Les religieux et l'évangélisation de l'Amérique", du D^r Papanthassiou, de l'Université d'Athènes : "SS. Cyrille et Méthode", du P. Andréa O.S.B., Prieur de Fabriano : "S. Benoît", nous permirent de mieux connaître l'Histoire qui éclaire l'œcuménisme d'aujourd'hui. Plusieurs Soeurs sont intervenues pour parler de l'évangélisation par



Les deux fondateurs des Rencontres interconfessionnelles de Religieuses : Mgr Emiliano Timiadis, du Patriarcat de Constantinople, et le P.G.G. Hernando du Secrétariat de l'Unité, à Madrid.

VAISON-LA-ROMAINE

Session annuelle de l'association œcuménique "Amitié-Rencontre entre chrétiens"

Du 18 au 24 août, s'est tenue la session annuelle animée par l'association œcuménique Amitié-Rencontre entre chrétiens. Elle a réuni près de 80 participants (prêtres, pasteurs, religieuses, laïcs) de diverses régions de France et même de Belgique et d'Allemagne.

Le thème retenu demandait (en liaison avec le document des Dombes) : "Quelle conversion pour nos Eglises en marche vers l'unité ?"

Plusieurs conférenciers : les pères Girault (catholique), Argenti (orthodoxe), les pasteurs l'Eplattenier et Freychet, le révérend Rose (anglican) nous ont aidés à prendre conscience que dans la marche vers l'Unité, il est temps de ne plus se contenter de bons rapports de connaissance, de respect et d'amitié entre frères séparés.

Chaque Eglise est appelée à écouter les autres Eglises et à voir dans cette interpellation mutuelle un appel possible de l'Esprit-Saint qui demande à chaque Eglise un effort de conversion, non pour faire des concessions, mais, loin de tout compromis, pour être plus authentiquement ce que le

Seigneur veut qu'elle soit.

Un compte-rendu détaillé paraîtra dans les numéros d'automne et d'hiver de la revue "Amitié-Rencontre entre chrétiens".

S'adresser à Jeanne Carbonnier, AMITIE, 13, rue des Pleins Champs, 76000 Rouen.

Les deux numéros : 50 F. CCP Amitié-Rencontre entre chrétiens n° 1482.67 N Rouen. ■

GENEVE

Le Comité Central du COE a élu un nouveau secrétaire général : Konrad Raiser

Du 21 au 28 août, le Comité central du Conseil œcuménique des Eglises, a tenu sa 44^e session au cours de laquelle il a élu au poste de secrétaire général Konrad Raiser, 54 ans, pasteur luthérien allemand et professeur de théologie systématique et de sciences œcuméniques à la Faculté de théologie protestante de l'Université de la Ruhr, à Bochum, en Allemagne. C'est au quatrième jour de la session, le 24 août, que fut élu lors d'un vote secret en séance à huis clos, Konrad Raiser, par les quelques 150 membres du Comité, pour succéder à Emilio Castro ; l'autre candidat à l'élection était Martin Conway, président des "Selly Oak Colleges", à Birmingham, au Royaume-Uni.

Le nouvel élu n'était pas un inconnu au Centre œcuménique : Konrad Raiser a en effet, commencé à y travailler en 1969 au secrétariat de "Foi et Constitution", ce haut lieu de l'œcuménisme théologique. Quatre ans plus tard, il était nommé secrétaire général adjoint de Philip Potter, alors secrétaire général du COE, poste qu'il a occupé jusqu'en octobre 1983. Après son départ de Genève, il y a neuf ans, et son retour en Allemagne pour enseigner la théo-

la consécration religieuse, la prière, la catéchèse, l'icône, l'attention aux malades, aux migrants, etc., sans oublier la conférence de M. Eufrasia de Roumanie sur le rôle des femmes dans les premiers siècles de l'Eglise.

Les pèlerinages à Segovie (tombeau de saint Jean de la Croix), à Avila (Couvent de Ste Thérèse), aux Monastères des Dominicaines d'Olmedo, des Jésuites et des Carmélites de Villagarcias de Campo, furent des moments forts de la Rencontre.

Mgr l'Archevêque de Valladolid accueillit les participants en sa Cathédrale pour l'Eucharistie à la fin de laquelle Mgr Emilianos lui remit solennellement une icône au milieu des applaudissements. C'est en effet dans l'action de grâces que s'est terminée la Rencontre œcuménique des Religieuses. ■

Le pasteur Emilio Castro (à droite) accueille son successeur Konrad Raiser, nouveau secrétaire général du COE.



logie et l'œcuménisme, Konrad Raiser a maintenu son engagement au sein du Conseil et plus récemment comme conseiller auprès du Rassemblement mondial du COE sur la justice, la paix et la sauvegarde de la création (JPSC) à Séoul en 1990 et comme délégué de l'Eglise évangélique d'Allemagne auprès de la 7^e Assemblée du COE à Canberra (1991).

Avant cette élection, les participants de la session du Comité central ont entendu les rapports respectifs de l'actuel secrétaire général Emilio Castro et du président l'archevêque arménien Keshishian. C'est un appel à la conversion que le premier a lancé aux Eglises partenaires du mouvement œcuménique en leur proposant trois tâches prioritaires : l'évangélisation et ses exigences spirituelles, l'engagement pour la justice et la paix, l'obligation d'œuvrer pour l'unité visible de l'Eglise. Sur ce dernier point, le pasteur E. Castro a reproché à l'Eglise Catholique sa réponse à l'ARCIC I et le document romain sur "certains aspects de l'Eglise comprise comme communion". C'est précisément au thème de la

communion (koinonia) que l'archevêque Keshishian a consacré son rapport au Comité central. Et cela, pour plusieurs raisons. Parmi elles, deux raisons de circonstances : l'Assemblée de Canberra qui, dans sa déclaration sur l'unité de l'Eglise, identifie celle-ci à la Koinonia ; le thème de la prochaine Conférence mondiale de Foi et Constitution ("Vers la koinonia dans la foi, la vie et le témoignage", qui doit se tenir à Saint-Jacques de Compostelle en août 1993). Pour le président du Comité central du COE, la koinonia va désormais occuper une place centrale dans le débat œcuménique et sera la voie à de nombreuses questions. ■

(Voir SOEPI, n° 22 et 23 - 26 août et 2 septembre 1992, Spécial Comité Central)

**SEGGAU (AUTRICHE),
Congrès annuel
de l'I.E.F.**

Du 21 au 28 août, s'est tenu le Congrès annuel de l'I.E.F. Dans son compte rendu, le

P. Pierre Parré note que "ce congrès a eu lieu dans un endroit admirable : le château de Seggau près de Leibnitz, plus précisément dans l'est de l'Autriche près de la frontière yougoslave.

Le thème du congrès était "Appelés à la liberté" (Gal.5,13). Des conférences magistrales ont ouvert bien des horizons ; C'est ainsi que le Prof.Caroly Hafenscher de la Faculté de théologie luthérienne de Budapest, le Prof.Toeplitz de la Faculté de Gdansk et l'abbé d'Harmoncourt de la Faculté théologique de Graz eurent l'occasion soit dans des conférences soit dans un exposé et dans une homélie à la Cathédrale de Graz de développer ce thème dans des orientations diverses.

Un grand nombre d'ateliers, des groupes de travail souvent bilingues ont permis aux participants d'échanger leurs expériences et à certains conférenciers ou à des animateurs de poursuivre le cours de leurs réflexions. Les participants ont eu l'occasion de s'exprimer et de poser des questions.

Chaque matin, les congressistes pouvaient assister dans la mesure de leurs possibilités ou de leur charisme à des célébrations priantes. La célébration d'ouverture et le service de prière final étaient de véritables réussites.

Une dernière remarque : Il y avait une importante délégation de jeunes Polonais, quelques tchèques. On peut espérer que c'est là le début de bons contacts avec nos frères et sœurs de l'Europe Centrale".

Congrès 1993 à Salamanca - Espagne - du 18 au 25 août.

Pour tous renseignements, s'adresser à secrétariat Région Française
Mme A.Thiriet
6, rue Henri Duchêne
75015 Paris

Secrétariat International
Mme G. Laurent
Drève des Bruyères, 27 B1630
Linkebeek (Belgique). ■

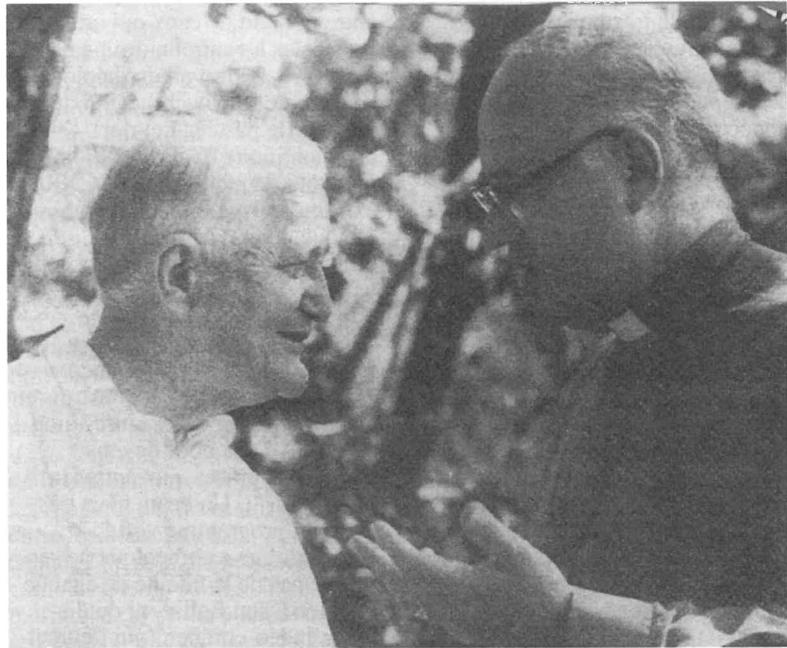
GENEVE

Le Comité central du COE et la situation des Eglises catholiques orientales

Du 21 au 28 août, le Comité central du COE a non seulement élu le nouveau secrétaire général, mais il a pris un certain nombre de décisions importantes sur l'orientation future des activités du COE et fait des déclarations sur des questions d'actualité dans l'Eglise et le monde : les conflits dans l'ancienne Yougoslavie, l'Afrique du Sud, la Communauté Européenne etc. Les membres du Comité ont également discuté et commenté le document sur les problèmes œcuméniques intitulé "la vie en abondance" ; le document du COE sur "le Sommet de la Terre" de Rio de Janeiro intitulé "A la recherche d'un ciel nouveau et d'une terre nouvelle". Enfin une séance plénière a permis aux participants d'entendre une série de témoignages consacrés au racisme. Un des textes qui aura provoqué un débat animé au cours du Comité central concerne les Eglises catholiques orientales. "La détérioration des relations entre les Eglises orthodoxes et greco-catholiques de l'Europe centrale et orientale est, depuis quelques années, un grave sujet de préoccupation dans le mouvement œcuménique", déclare ce document. Au cours de l'année écoulée, le Conseil œcuménique des Eglises (COE) a envoyé des équipes en Tchécoslovaquie, en Roumanie, en Ukraine et en Biélorussie afin d'étudier la situation sur place. Il a aussi organisé une consultation spéciale à Genève en juillet à laquelle l'Eglise catholique, invitée, n'a pas voulu participer. Le texte du COE propose notamment la création d'un groupe consultatif qui devra étudier et suivre les événements concernant les Eglises catholiques orientales.

"Nous considérons cette question comme une priorité, a affirmé l'observateur du Saint-Siège, Mgr Radano. Mais le mieux est de s'en tenir à des relations bilatérales orthodoxes-catholiques pour résoudre ce problème." Mgr Radano a également contesté certains libellés du texte tels que l'expression "renaissance des Eglises uniates". "Il n'y a pas de renaissance de l'uniatisme, a déclaré l'observateur du Saint-Siège, il y a seulement un problème relationnel grave entre catholiques et orthodoxes dans certaines

régions de l'Europe orientale." Nombre d'intervenants orthodoxes ont approuvé la position de Mgr Radano en faveur du dialogue bilatéral. De même les membres protestants J. Briggs, de Grande-Bretagne et Karl Bley des Pays-Bas, ont estimé tout à fait justifiées les remarques de Mgr Radano et regretté que le document initial de la KEK et du COE montre si peu de respect à l'Eglise catholique. ■ (Voir *SOEPI*, n° 22 et 23 - 26/08 et 02/09/92, *Spécial Comité Central*)



Le D^r Georges Carey, archevêque de Cantorbéry, à Taizé du 24 au 29 août, accompagné d'un millier de jeunes pèlerins anglicans, s'entretient avec frère Roger.

TAIZÉ

L'archevêque de Cantorbéry, le D^r Georges Carey, à Taizé

Du 23 au 29 août, l'archevêque de Cantorbéry, le D^r Georges

Carey, primat de la Communion anglicane, a séjourné à Taizé, en compagnie de mille jeunes anglicans représentant tous les diocèses d'Angleterre. Avec Frère Roger et avec la Communauté de Taizé, les entretiens ont porté avant tout sur "la foi et l'incroyance dans les nou-

velles générations". L'archevêque souhaite pénétrer la recherche des dizaines de milliers de jeunes européens de l'Est et de l'Ouest qui, semaine après semaine, tout au long de l'année, se succèdent à Taizé pour des sessions de sept jours. A son arrivée, l'archevêque de Canterbury a déclaré : "Je suis venu en pèlerinage à Taizé parce que c'est un lieu de générosité et de réconciliation. Les divisions entre chrétiens doivent être guéries. Je crois à la réconciliation avec l'Eglise catholique et j'aimerais qu'elle se fasse de mon vivant".

(Voir dans la D.C. n°2057, pp. 861 - 862, la très belle allocution du Dr Carey sur Taizé, communauté de simplicité, de prière, d'acceptation et d'espérance, prononcée par l'archevêque de Cantorbéry en présence de 5000 jeunes). ■

ST MAUR DU THOUREIL

La 16^e Semaine œcuménique des Avents en Anjou

Du 23 au 29 août, a eu lieu la 16^e semaine œcuménique des Avents sur le thème de l'écologie "pour la sauvegarde de la création". Avec ce don inimitable qu'il a de faire revivre le climat d'étude, de prière, d'amitié et de Communion fraternelle, E. Durand nous donne un compte rendu de cette session, comme il le fait chaque année, dans la semaine religieuse d'Angers (du 6/9/92) avec le même souci de faire écho aux plus significatifs détails de cette rencontre à nulle autre pareille :

"Comment progressa la Semaine ? D'abord l'histoire de la méditation de l'Ancien Testament "Du vieux potier ou jardinier au Dieu qui fait le monde de rien !" (pasteur Denis Vatinel de Poitiers). "La pensée juive sur la Création" (exégèse

midrashique de Genèse 1,1 - par deux Nantaises du groupe judéo-chrétien, qui ont préparé leur étude avec le rabbin de Nantes). "Que dit la mémoire chrétienne sur la Création ? Quelle figure de l'homme est donnée au premier chapitre de la Genèse ?" (Père Pierre Guilbaud, de l'UCO)... Puis ce furent les grands horizons trinitaires et eschatologiques de la gérance de la création confiée à l'humanité, mais également le court, moyen et long terme de la vie sur terre.

• Production et consommation ne peuvent boucler sur elles-mêmes. Il y a le droit des "futuribles", autrement dit de ceux qui ont, dans les siècles à venir, un droit à naître et à vivre. Le travail du théologien (le Père de Baciocchi), celui du bibliste (le pasteur Lévrier), celui du scientifique (Gabriel Wild, directeur de recherches au CNRS), expriment avec force la même éthique. Les sagesses, la foi biblique, les paraboles, les observations de la science moderne, chacune dans son registre, le crient : l'homme n'est que l'usufruitier de la terre... Plus encore : "C'est mon être que je construis en faisant servir pour les autres mon avoir... A Dieu nous devons l'action de grâces, aux autres la répartition"... Un beau, mais très pressant programme vert !

• Le dialogue œcuménique ne se sépare pas de la fidélité de chaque chrétien à son Eglise, ni du dialogue judéo-chrétien (qui l'enracine), ni du dialogue interreligieux (en particulier avec l'Islam), ni du dialogue avec notre temps. Le Seigneur nous propose et nous prépare bien des cheminements et y appelle aussi des jeunes. Les responsables actuels des Avents, dans cette perspective, ont le souci de passer des relais. Après 28 ans aux Avents, à 77 ans, le Père de Baciocchi se retire. Il a formé avec le pasteur Jean Bosc d'abord, puis à partir de 1969, avec le pasteur Louis Lévrier, un tandem parfait."

Semaine œcuménique de 1993 : "Le pardon du péché et sa célébration" du 22 au 28.08.93 à St-Maur (Maine-et-Loire) avec les Pères Jourjon et Guilbaud et les pasteurs Lévrier et Vatinel.
Rens.ments : E. Durand, 67,bd Millot, 49000 Angers (joindre une enveloppe timbrée).■

PARIS

Appel œcuménique pour une "Europe plus solidaire"

Le 26 août, Mgr Joseph Duval, président de la Conférence épiscopale française, M. Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), et le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, ont rendu public l'appel suivant : "La guerre qui ensanglante l'actuelle Yougoslavie, les atrocités qui s'y déroulent, la "purification ethnique" qui est en cours, les camps, parfois qualifiés de concentration, qu'on y installe, nous sont insupportables. Les valeurs auxquelles nous tenons - l'amour du prochain, le respect de la dignité humaine - y sont bafouées et notre angoisse est grande de voir ce qui se passe là-bas se reproduire ailleurs que dans cette région.

En nous rendant à différentes reprises sur place, nous avons déjà témoigné de nos sentiments et de notre volonté de tout faire pour soutenir les efforts réalisés pour rétablir la paix.

Aujourd'hui, nous voulons faire plus. Plus jamais ça ! Plus jamais Sarajevo ! En conscience, nous pensons que seule une Europe plus solidaire peut empêcher que de telles abominations continuent ou se reproduisent. C'est elle, et elle seulement, qui pourra - dans un avenir proche, nous l'espérons - intégrer les nations aujourd'hui

déchirées ou menacées, pour qu'elles deviennent libres. Oui, nous avons besoin d'une Europe plus démocratique et plus solidaire !". ■

ROME

Le Cardinal Slippyj inhumé dans sa cathédrale de Lviven (Ukraine)

Le 27 août, la dépouille mortelle du cardinal Josyf Slippyj, décédé en exil le 7 septembre 1984, a été transportée de la pro-cathédrale Sainte-Sophie de Rome à Lviven, en Ukraine, où elle a été déposée dans la crypte de la cathédrale Saint-Georges, restituée, il y a deux ans, aux Ukrainiens catholiques.

Dans une lettre au cardinal Myroslav Ivan Lubachivsky, actuel archevêque majeur des Ukrainiens catholiques, Jean-Paul II a rendu hommage en ces termes à son prédécesseur : "Toute l'Eglise partage les sentiments de l'Eglise de rite byzantin-ukrainien en voyant cet intrépide défenseur de la foi, ce fidèle homme d'Eglise, rendu à la terre qui l'a vu naître... Jeune prêtre et évêque, il a été pour les fidèles confiés à ses soins le dispensateur des mystères de Dieu. Plus tard, "dans les chaînes pour le Christ" (Ph 1,13), son témoignage a été encore plus éloquent. Depuis son lieu d'exil, il a maintenu vive la flamme de la vigueur apostolique de ses fidèles, par son sacrifice personnel et son attachement aux valeurs spirituelles de sa terre natale... Sa vie d'abnégation n'a pas été stérile. Avec les évêques, les prêtres, les religieux et religieuses, les fidèles persécutés, il a fécondé la liberté de l'Ukraine d'aujourd'hui. Il a attendu avec confiance le jour où ses fils pourraient professer librement leur foi. Il était sûr que cela arriverait, puisque, avant de quitter

ce monde, il demanda que son corps soit restitué à sa terre natale, quand elle serait libérée... Qu'il repose désormais en paix, dans sa terre natale, dans cette cathédrale Saint-Georges, en témoignage éternel des souffrances qu'il endura au nom de Jésus et de la sainte Eglise !". ■

MOSCOU

Entretien entre le patriarche Alexis II et le cardinal Glemp

En août dernier, à la veille de se rendre au nord du Kazakhstan où vit une forte minorité de catholiques polonais, le cardinal Glemp, archevêque de Varsovie, s'est longuement entretenu avec le patriarche Alexis II. Une rencontre que les observateurs n'hésitent pas à qualifier de "tournant" dans les relations entre l'orthodoxie russe et l'Eglise catholique de Pologne. C'est ainsi que Gwendoline Jarczyk écrit dans *La Croix l'Événement* du 21/8/92 sous le titre "Tournant polono-russe" : "Non seulement les sujets dits épineux n'ont pas été étouffés, mais ils se sont trouvés au centre même de la discussion. A commencer par les rapports tendus et difficiles entre les deux Eglises. Après cet échange de près de deux heures, le cardinal Glemp soulignait : le patriarche "n'est en aucune manière l'ennemi de l'Eglise catholique" ; tout comme, devait-il ajouter, le primat de Pologne "n'est pas l'ennemi de l'Eglise orthodoxe". Sur la sellette, un point qui tient à cœur aux orthodoxes : le "prosélytisme" catholique en territoire russe. Le métropolitain Kyril de Smolensk et Kaliningrad, chef du bureau des affaires extérieures au patriarcat de Moscou, s'est porté garant d'une liberté religieuse totale pour les catholiques de Russie, ce qui bien évidemment implique le

développement voire même l'insaturation de structures ecclésiales là même ou leur nécessité se ferait sentir. Mais à la condition, fut-il aussitôt précisé, que toute nomination d'évêque catholique en territoire canoniquement orthodoxe soit précédée d'une prise de contact avec la hiérarchie orthodoxe.

Côté catholique, devait attester le cardinal Glemp lors d'une conférence de presse, la restitution des édifices religieux figurait en bonne place. Et d'annoncer que le patriarche Alexis II avait assuré son soutien en cette affaire et proposait l'établissement d'une commission chargée d'évaluer les dommages affectant les édifices qui, de droit, reviennent aux catholiques." ■

Septembre 1992

Le colloque de Chevetogne sur les Eglises orientales catholiques

Du 1^{er} au 4 septembre s'est tenu le colloque annuel sur le thème : "les Eglises orientales catholiques et l'œcuménisme". D'après le SOP n°171, pp. 16-17, "le colloque a réuni une cinquantaine de théologiens de toutes les confessions, parmi lesquels Mgr Eleuterio Fortino, de l'Eglise Italo-Albanaise, sous-secrétaire du Conseil pour l'Unité des Chrétiens (Vatican), le père John Long, jésuite, recteur du Russicum et vice-recteur de l'Institut pontifical oriental, le père Hervé Legrand, professeur à l'Institut catholique de Paris, Dom Michel Van Parys, abbé de Chevetogne, Dom Emmanuel Lanne, moine de Chevetogne, le chanoine Roger Greenacre, de l'Eglise anglicane (Chichester), le théologien luthérien Harding Meyer, du Centre d'études œcuméniques de Strasbourg, le pasteur

P.H. Molinghen, de l'Eglise réformée de Neuchâtel (Suisse), et cinq théologiens orthodoxes : Nicolas Lossky et le père Boris Bobrinskoy (Paris), le père Joseph Poustoutov (Moscou), le père Gennadios Limouris (Foi et Constitution, COE, Genève) et Sotirios Varnalidis (Thessalonique).

Les exposés et les échanges ont mis en valeur le fait que l'"uniatisme" actuel est loin d'être une réalité monolithique : un très grand écart apparaît entre l'Eglise italo-albanaise, rattachée au patriarcat de Rome tout en restant fidèle à son origine byzantine et à la culture de l'Eglise orthodoxe malgré les influences de latinisation, et d'autre part des créations artificielles d'Eglises uniates en Turquie et en Grèce au début de ce siècle. Entre ces deux extrêmes, il faut mentionner les Eglises unies du Proche-Orient. Nombre de ces Eglises gardant le rite byzantin ont adopté l'écclésiologie romaine post-tridentine, et ce fait pose un problème difficile dans la perspective de l'union recherchée avec l'Orthodoxie. La solution de ce problème ne semble pouvoir se trouver que dans le développement du modèle de rapports entre "Eglises-soeurs", formule inspirée des rapports entre les Eglises du premier millénaire. Dans cette perspective, deux documents capitaux ont été notamment présentés : la lettre des cardinaux J. Willebrands et P. Philippe au patriarche copte catholique Stéphanos I^{er} Sidarouss (1977) et les Principes établis en 1979 par les membres de la Commission mixte internationale entre l'Eglise catholique et le pape Chenouda III. Dans le premier document mentionné, il faut relever ce passage capital : "L'Eglise copte orthodoxe est reconnue comme une Eglise possédant la succession apostolique et une foi et une vie sacramentelle qui, d'après une expression du Saint-

Père (discours pour la semaine de prière pour l'unité 1972) la mettent dans une communion "quasi totale" avec l'Eglise catholique. Elle est dans le dialogue œcuménique un partenaire avec lequel l'Eglise catholique cherche une collaboration désintéressée en vue de coopérer avec l'Eglise orthodoxe au développement de la vie chrétienne de ses fidèles et de s'ouvrir vers une communion plus parfaite". C'est dans cette ligne qui s'inscrivent le document d'Ariccia du 15 juin 1991 et le récent document de la commission romaine "Pro Russia" sur l'évangélisation et la coopération œcuménique. La revue "Irenikon" 1992, N°3 est entièrement consacrée à la publication des exposés de ce colloque sur les problèmes ecclésiologiques à l'exception de ceux du P. Hervé Legrand et du P. Gennadios Limouris qui paraîtront dans une prochaine livraison. ■

MADRAS (INDE)

Déclaration de l'Assemblée du Conseil de la Fédération luthérienne mondiale

En septembre, le Conseil de la Fédération luthérienne mondiale a réaffirmé son principal objectif : "la proclamation de l'Évangile contient un appel à s'engager vigoureusement en faveur de la justice et par conséquent pour la promotion des droits de l'homme". La FLM devrait donc examiner si ses projets et programmes "s'emploient ou non à promouvoir la justice et les droits de l'homme", a encore précisé le Conseil. Lors de débats parfois animés, le Conseil a passé en revue un certain nombre de questions, entre autres la théologie de la création, le 500^e anniversaire du voyage de

Colomb, les situations de conflits - Bosnie-Herzégovine, Somalie, Afrique du Sud, Amérique centrale et Moyen-Orient - .

Dans son rapport, le secrétaire général Gunnar Staalsett a affirmé que la FLM devait s'attacher essentiellement à "réaliser une communion mondiale des Eglises luthériennes". La priorité donnée aux relations entre les Eglises-membres met à l'arrière-plan les problèmes d'organisation interne, maintenant que la restructuration de la FLM est terminée, a-t-il précisé.

Tout en exhortant au renforcement de la collaboration entre les organisations d'Eglises présentes à Genève, la FLM s'est exprimée vigoureusement au sujet des relations entre luthériens et catholiques romains. Une déclaration commémorant 25 années de dialogue entre les deux communions souligne la préoccupation ressentie lors de la publication de la Lettre "sur certains aspects de l'Eglise comprise comme communion" par la Congrégation du Vatican pour la Doctrine de la Foi.

"Nous sommes préoccupés de voir que 25 années de dialogue œcuménique avec les luthériens et d'autres n'ont pas influencé l'élaboration conceptuelle du document", est-il écrit. "Son effet est d'autant plus douloureux qu'il reflète un esprit différent de celui qui a marqué tant d'autres relations entre luthériens et catholiques romains." Le secrétaire général, quant à lui, n'a pas mâché ses mots ; il a qualifié la lettre de "skandalon (pierre d'achoppement) au vrai sens du terme", et ajouté que la place centrale accordée à la papauté dans la communion ecclésiale est "malheureusement inappropriée".

Le Conseil a accepté l'adhésion d'Eglises luthériennes du Sénégal, d'Afrique du Sud, du Cameroun, du Kenya, du Bangladesh, de Hong-Kong et Macao et d'Allemagne. ■

PRAGUE

La 10^e Assemblée générale de la conférence des Eglises européennes (KEK)

Du 1^{er} au 11 septembre, s'est tenue la 10^e Assemblée générale de la Conférence des Eglises européennes (KEK) pour la première fois dans un pays de l'Europe de l'Est. 350 représentants officiels de 112 Eglises membres des traditions anglicane, baptiste, luthérienne, méthodiste, réformée, vieille-catholique et pentecôtiste participaient à la rencontre qui avait pour thème : "Dieu unit - En Christ, une nouvelle création". En plus des discussions théologiques et œcuméniques, la question des nationalismes était au centre des débats.

Dans son rapport introductif, le pasteur suisse Jean Fischer, secrétaire général de la KEK, a constaté que "le mouvement œcuménique est entré depuis trois ans dans une zone de turbulences", affecté, lui aussi, par les bouleversements politiques.

Il ne craint pas de poser la question : "Dans le changement de climat que nous observons, y a-t-il risque d'un "hiver œcuménique" ? Une guerre froide va-t-elle se poursuivre entre les Eglises ? Le danger d'un réarmement confessionnel et l'établissement de nouveaux fronts sont-ils des réelles menaces pour le mouvement œcuménique ?"

Le défi ainsi lancé aux Eglises est celui de la redécouverte et de la relance du mouvement œcuménique. La KEK peut et doit jouer dans ce domaine un rôle de premier plan. Et surtout : s'en donner les moyens. Jean Fischer énumère quelques domaines où des progrès s'avèrent indispensables :

- la diaconie et l'entraide, mises au défi ces derniers mois par les

guerres et les mouvements de réfugiés, par les marginalisations et les exclusions de toutes sortes. Il faut, selon Jean Fischer, "dénationaliser et déconfessionnaliser l'entraide".

- le dialogue inter-religieux : "Les Eglises devraient repenser le lien entre évangélisation et dialogue inter-religieux".

- la prévention des conflits : si la "paix œcuménique" est une condition d'un témoignage crédible. Il convient de mettre sur pied une "commission œcuménique d'arbitrage et de promouvoir un ministère de la réconciliation à l'échelle de l'Europe".

- enfin, les Eglises sont encouragées à être des partenaires plus solidaires et plus crédibles des diverses institutions politiques européennes : Commission européenne, Parlement européen, Conseil de l'Europe, CSCE, etc.

Au terme d'un débat long et difficile, les délégués ont adopté, d'une part, des déclarations publiques sur plusieurs points chauds de l'actualité, et d'autre part, des recommandations à la KEK pour les six années à venir. Le texte voté précise des orientations dans les domaines de l'Unité dans le témoignage, de la justice et de la réconciliation, du thème "Justice, paix et sauvegarde de la création" (et d'un second rassemblement œcuménique européen), de la diaconie, de la solidarité avec les femmes et de la communication. Le nouveau comité central devra, parmi ces recommandations, déterminer les priorités. Pour éviter les malentendus liés aux traductions, seul le texte anglais fera autorité.

Au terme de leur session, les délégués ont adressé à leurs "frères et sœurs en Christ" un message qui reflète leurs préoccupations et leur espérance.

Les profonds changements, survenus en Europe au cours des dernières années suscitent aujourd'hui de nombreuses

craintes, constatent-ils, et sont aussi l'amorce d'un changement dans le mouvement œcuménique : "L'Europe est aujourd'hui à la croisée des chemins. Comment la communauté des Eglises va-t-elle faire face ?"

Telle est, selon le communiqué de la KEK, la vraie question qui s'impose à elle en ce moment crucial. De nouveaux défis sont apparus, face auxquels les Eglises ont à exercer un ministère de réconciliation : face à la violence et aux conflits qui déchirent certains pays européens, face au racisme et à la xénophobie et à toute forme de discrimination, dans le dialogue œcuménique et dans le dialogue interreligieux...

Ce à quoi les Eglises sont invitées, c'est à "donner une âme à l'Europe". ■

PRAGUE

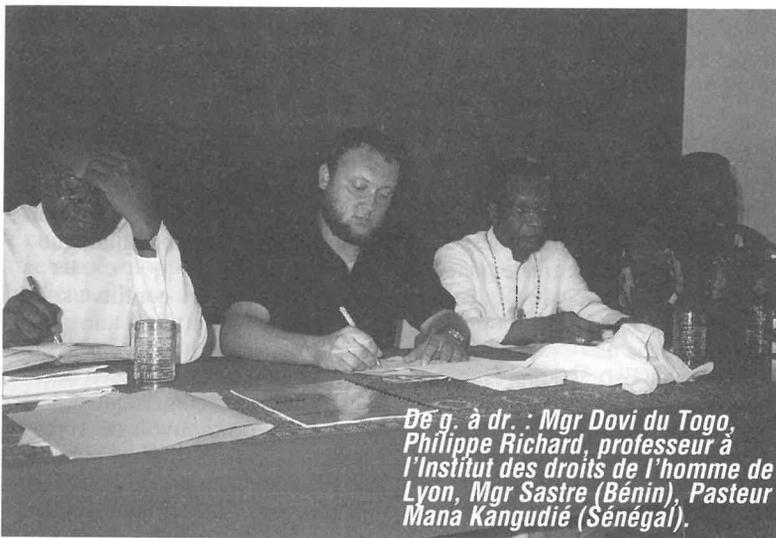
La 10^e conférence de la KEK à Prague : message du cardinal Martini, président du CCEE

Le 4 septembre, lors de la séance plénière, les délégués de la KEK ont écouté un message du Cardinal Carlo Maria Martini, archevêque de Milan et président du Conseil des Conférences épiscopales d'Europe (CCEE). Dans son message, le cardinal Martini a souligné que l'évangélisation du continent européen est une tâche commune de toutes les Eglises, avant de rappeler que "la collaboration entre les Eglises correspond à la volonté du Christ et au dynamisme du Saint-Esprit dans toutes nos Eglises et communautés". Pour le président du CCEE, "les Eglises d'Europe ont une responsabilité spéciale à l'égard du chemin vers l'unité". Car c'est en Europe principalement que "sont nées les divisions et les séparations entre

les chrétiens et les Eglises". Et le Cardinal d'ajouter : "C'est encore en Europe que l'annonce de l'Évangile est comme obscurcie par l'indifférence, l'agnosticisme et l'athéisme. Toutes les Eglises sont confrontées aux mêmes problèmes : il nous faut proclamer la foi dans un milieu de plus en plus sécularisé. C'est dire que l'évangélisation du vieux continent est désormais la tâche commune de toutes les Eglises". Ce qui, a encore fait remarquer le président du CCEE, "requiert beaucoup de sensibilité, de compréhension mutuelle et même de patience" (...).

A propos du rassemblement de Bâle (mai 1989), le cardinal Martini a déclaré : "Dans le Comité mixte KEK-CCEE, de mars de l'année passée, nous avons décidé de continuer le travail dans la thématique du rassemblement de Bâle. C'est dans ce sens précis que se situe à présent notre collaboration. Dans la situation actuelle de l'Europe, nous sommes convaincus qu'il est absolument vital d'aider à chercher la paix dans tous les pays, surtout là où des différences nationales et confessionnelles peuvent être mêlées. Dans ce sens, nous avons pris des initiatives avec la KEK et en particulier, en janvier, nous avons co-invité la délégation de l'Eglise orthodoxe serbe avec la délégation des évêques catholiques de la Conférence épiscopale de l'ex-Yougoslavie et nous sommes prêts à continuer ce travail d'entraide commune.

Pour ce qui est des recommandations de Bâle, nous souhaitons qu'elles soient insérées dans la vie ordinaire des Eglises. Ce dont les Eglises ont besoin, c'est de s'approprier les principes et la vie que le Saint-Esprit nous a donnés à partager, non pas comme notre affaire mais comme don du Seigneur (...)" ■



Dé g. à dr. : Mgr Dovi du Togo, Philippe Richard, professeur à l'Institut des droits de l'homme de Lyon, Mgr Sastre (Bénin), Pasteur Mana Kangudie (Sénégal).

COTONOU (BÉNIN)

La 10^e rencontre internationale de la FIACAT

Du 5 au 7 septembre pour la première fois, la Fédération internationale de l'Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT) s'est réunie en terre africaine. Des délégués de 22 pays d'Afrique, d'Amérique et d'Europe ont travaillé, prié et se sont formés aux droits de l'homme.

La FIACAT accentue ainsi sa dimension internationale au service de la mobilisation de tous les chrétiens contre la torture. La rencontre avec des hommes et des femmes dont certains ont déjà pris de nombreux risques pour leur vie ne peut laisser indifférent.

La 2^e rencontre internationale a débuté le 2 septembre 1992, à Cotonou, capitale économique du Bénin, par une session de 3 jours de formation aux droits de l'homme. Celle-ci fut suivie de la rencontre officielle qui s'est déroulée du 5 au 7 septembre.

La proclamation solennelle de Cotonou et les diverses motions

qui ont été rédigées témoignent de la richesse des débats et des engagements exprimés. ■

ACAT, 252 rue St Jacques, 75005 Paris. Tel. 43.29.88.52

PARIS

Déclaration de responsables des grandes familles religieuses de France sur l'ex-Yougoslavie

Le 7 septembre, les responsables des grandes familles religieuses de France ont publié le communiqué suivant : "Nos communautés ne peuvent pas rester insensibles aux conflits qui ensanglantent aujourd'hui l'ancienne Yougoslavie. Ces massacres au cœur de l'Europe, devant une communauté internationale impuissante, nous emplissent de douleur et de honte. Nous le ressentons d'autant plus que, de plusieurs côtés, des volontés de "purification ethnique" et des comportements qui en résultent semblent ressurgir des horreurs du passé.

Dans ce conflit où communautés

ethniques et appartenance religieuse ont tendance à se superposer, nous tenons ensemble à affirmer qu'aucune religion ne peut être invoquée pour justifier de tels actes. Ils sont en opposition totale avec les valeurs d'amour du prochain et de respect de la personne humaine qui sont au cœur de notre foi. Ils accumulent jour après jour les raisons de conflits et de drames futurs. Nous appelons à un sursaut de conscience et nous voulons mobiliser nos forces, notre prière et nos actions pour que la paix et un long processus de réconciliation puissent remplacer les actuelles clameurs de la guerre. Nous ne pouvons qu'approuver les efforts des instances internationales mais il nous faut être attentifs aussi à être des artisans de paix là où nous sommes. Il en va de notre fidélité, de la survie des peuples et de notre capacité à vivre tous ensemble dans notre vieux continent".

Docteur Dalil Boubakeur, Recteur de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris.

Mgr Joseph Duval, Président de la Conférence des Evêques de France.

Mgr Jérémie, Président du Comité interépiscopal orthodoxe. M. Joseph Sitruk, Grand Rabbin de France.

Pasteur Jacques Stewart, Président de la Fédération protestante de France. ■

LOUVAIN

La 6^e Rencontre internationale "Religions pour la Paix" en Belgique

Du 13 au 15 septembre, comme chaque année, depuis la rencontre d'Assise en 1986 avec le Pape Jean-Paul II, se sont réunis quelque 350 personnalités représentant les douze principales religions du monde avec ceux des Eglises chrétiennes.

Avec l'accord du Vatican, ces rencontres annuelles sont organisées depuis 1987 par une communauté chrétienne composée essentiellement de laïcs, la communauté Sant'Egidio, fondée à Rome en 1960. Le choix de Louvain - Bruxelles en 1992, veille de l'ouverture du grand marché européen en 1993, est à l'origine du thème : "L'Europe, les Religions et la Paix".

En six ans, a remarqué le président de ces Rencontres, "Hommes et Religions" est devenu un lieu de dialogue, une école de compréhension mutuelle, un élargissement du propre horizon humain et religieux... Nous avons créé des liens de solidarité, et s'il y a un chemin que nous avons risqué, c'est celui de l'amitié..."

Dès la cérémonie d'ouverture, l'accueil chaleureux réservé par le Cardinal Danneels à ses hôtes manifeste ce climat de fraternité spirituelle entre les responsables religieux, venus pour dialoguer et pour prier. La journée de lundi, consacrée à l'étude d'une quinzaine de thèmes aussi intéressants les uns que les autres, faisait réellement le tour de toutes les questions intéressant les Eglises et les Religions dans leur mission de paix et de réconciliation.

C'est ainsi que la table ronde sur les "Espoirs de paix dans les pays balkaniques" a permis à tous les participants de compatir au drame yougoslave. Le conflit ethnique dans l'Ex-Yougoslavie avait d'ailleurs été mentionné par la plupart des orateurs des séances communes comme typique d'une situation où "les religions avec les trésors de leur foi, peuvent animer un futur de paix", comme le dit l'appel final proclamé mardi après midi sur la grand-place de Bruxelles.

C'est en effet au cœur de la capitale de l'Europe que les participants ont clôturé leur rencontre par une cérémonie fort émouvante. Le Cardinal Daneels, hôte de la rencontre, y a relevé que "c'est dans la faiblesse de la prière que réside la force des religions", avant que



Table ronde "Attentes de paix dans les Balkans". Mgr Koksa (Evêque auxiliaire de Zagreb), Mgr De Giorgi (Vatican) et Slavko Krstic Danilo (Evêque serbe-orthodoxe).



Table ronde sur "juifs et chrétiens".

le Cardinal Martini, archevêque de Milan, n'invite à tenir la 7^e rencontre "Hommes et Religions", l'an prochain, dans la capitale de la Lombardie.

(Le message de Jean-Paul II à l'occasion de la VI^e rencontre de prière pour la paix, lu par le Cardinal Cassidy, président du Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des chrétiens est publié dans l'ORLF du 22/9/1992, p.8 et par la Documentation Catholique, n°2058, pp. 867 - 868). ■

GENEVE

Rencontre des chefs religieux de l'ex-Yougoslavie

Le 23 septembre, a eu lieu la rencontre des chefs religieux de l'Ex-Yougoslavie : le Cardinal Franjo Kuharic, archevêque de Zagreb, et le patriarche orthodoxe Pavle de Serbie. Déjà en janvier, ces derniers s'étaient retrouvés à Saint-Gall. La Suisse les a reçus une nouvelle fois à Genève sur l'invitation du Conseil des Conférences épiscopales d'Europe (CCEE) et de la Conférence des Eglises européennes (KEK), co-organisatrices de ces rencontres. Une fois encore, malheureusement, le responsable musulman de Bosnie n'a pu quitter Sarajevo pour être au rendez-vous. Le rendez-vous de la paix, comme l'indique très clairement la déclaration finale de Genève est le rendez-vous obligé pour toutes les confessions religieuses, selon leur lettre à la communauté islamique, appelant à une saine "cohabitation en Bosnie-Herzégovine". Pour sa part, le cardinal Kuharic est reparti de Genève avec la conviction affermie qu'il faut respecter les frontières des Etats et, en leur sein, les droits de chaque communauté. Mais la réconciliation sera difficile : "Ce ne sont pas

seulement les églises ou les bâtiments qui ont été détruits, mais les relations entre les gens", a-t-il déclaré à l'agence Apic.

Voici l'essentiel de la déclaration de Genève, cosignée par le patriarche Pavle et Mgr Kuharic : "Nous faisons part des exigences que nous dictent notre position spirituelle et notre responsabilité pastorale et morale, nous exigeons :

1. Que soient arrêtées, immédiatement et sans condition, toutes les hostilités, toute effusion de sang et toute destruction, en particulier que soit mis fin à la destruction sacrilège et insensée des lieux de prière et des sanctuaires, qu'ils soient chrétiens ou islamiques, et que soient engagées sans délai des négociations entre les partis en guerre ;
2. Que soient libérés, immédiatement et sans condition, tous les prisonniers de guerre et tous les otages, que soient fermés tous les camps de prisonniers et que soient relâchés des prisons tous ceux qui y ont été enfermés par cette guerre néfaste ;
3. Que soit arrêtée, immédiatement et sans condition, la pratique inhumaine de l'assainissement ethnique, de quelque côté qu'elle ait été déclenchée ou mise en œuvre ;
4. Qu'il soit permis à tous les réfugiés et expulsés de rentrer dans leur foyer, et que soit accordé à tous les évêques et prêtres de nos Eglises, comme aussi au clergé musulman, libre accès à leur communauté et qu'ils puissent y accomplir leur ministère sans entrave ;
5. Que soient rétablies les communications normales telles que la libre circulation, le déplacement sans entrave et l'établissement pour tous les hommes et femmes quelle que soit leur appartenance politique ou nationale ; et
6. Que soit assurée à tous ceux qui souffrent l'aide humanitaire sur un plan d'égalité et sans entrave". ■

PARIS

Campagne "Accueillir l'étranger"

Le 28 septembre, le Conseil d'Eglises chrétiennes en France (CECEF) s'étant pleinement engagé dans la campagne "Accueillir l'étranger" lancée conjointement par la CIMADE et la Commission épiscopale des Migrations, c'est en présence de ses trois coprésidents, le pasteur Jacques Stewart, Mgr Duval et Mgr Jérémie, qu'a eu lieu la conférence de presse de lancement de la campagne.

Devant de nombreux journalistes, Madame Geneviève Jacques, présidente de la CIMADE et le Père Jean-François Berjonneau de la Commission épiscopale des Migrations ont présenté le projet : "Accueillir l'étranger... comme toi-même" : "L'accueil de l'étranger constitue, pour notre société, un défi urgent et vital. Le temps est venu d'oser provoquer un débat positif".

Il s'agit en effet de "réveiller" les consciences sur ce que dit la Bible, à propos de l'étranger et sur le comportement que tout chrétien devrait avoir - au nom de sa foi - à son égard. Tel est le défi de cette campagne : s'engager en préparant les consciences. Pour ces raisons, cette démarche ne pouvait être qu'œcuménique.

Il n'y aura pas de programme défini à l'avance ; la démarche se veut publique et décentralisée, comptant principalement sur des initiatives locales. "Il importe que, localement, ceux que la campagne aura mobilisés prennent contact avec une partie au moins des organismes signataires, pour former un groupe de partenaires qui mette sur pied un projet.

Dans les associations et les paroisses, la mise en route d'une réflexion biblique ou théologique sur l'étranger et la signification de sa présence parmi nous pourra contribuer à la formation du juge-

ment et du comportement. Des tables rondes et des colloques pourront être organisés et des actions significatives mises en œuvre. Le maître-mot de cette campagne est donc celui de la communication, pour faire sortir la solidarité du seul cercle de militants initiés, informer et supprimer les peurs. Pour donner à cette entreprise une certaine unité dans la durée, il est proposé qu'elle se développe de septembre 1992 à avril 1993. Un secrétariat est à la disposition des uns et des autres, non pour organiser ou coordonner, mais pour faire circuler cette information, pour soutenir et stimuler.

Pour tout renseignement, contacter J. Théoleyre ou Christine Van Den Hogen, 8 rue Jean Bart 75006 Paris, Tél. (1) 42.22.34.51 Fax (1) 42.22.34.61 (du lundi au vendredi de 14h à 17h). ■

ROME

Le Père Max Thurian est devenu membre de la Commission théologique internationale

Le 30 septembre, le père Max Thurian a été nommé membre de la Commission théologique internationale qui assiste la Congrégation pour la Doctrine de la Foi du Vatican.

Max Thurian, 71 ans, fondateur avec le pasteur Roger Schutz de la Communauté de Taizé, a été pasteur réformé suisse avant d'être ordonné prêtre catholique en 1987. Durant les années 70, il avait collaboré étroitement avec la Commission "Foi et constitution" du Conseil œcuménique des Eglises (COE) et a été le rédacteur de la série de six volumes comprenant les réponses des Eglises au

document sur le Baptême, l'Eucharistie et le ministère. Cette collaboration au BEM lui a donné une expérience et une information œcuménique à la fois universelle et unique au monde qui sera bien précieuse et utile à l'organisme romain où il va devoir collaborer. Sans oublier qu'il a été et reste l'un de maîtres spirituels de Taizé comme il est resté le maître à penser de milliers de jeunes et de moins jeunes.

GENEVE

"Un schisme tragique" au sein de l'Eglise orthodoxe bulgare

Fin septembre, le secrétaire général du COE, le pasteur Emile Castro a adressé au patriarche Maxime une lettre où il déplore non seulement "la détérioration" en Bulgarie des relations entre Eglise et l'Etat, mais "le désaccord sans précédent, un schisme tragique, les accusations et condamnations mutuelles qui mettent en danger l'Eglise en tant que communion et institution" à tous les niveaux. "Malheureusement, tout ceci nuit à la mission et au rôle moral de l'Eglise", continue le pasteur Castro. "C'est dangereux pour l'unité de la nation, le processus de la démocratisation et l'image de votre pays en une période décisive de l'histoire bulgare". Le SOEPI, n° 28, du 16-10-92, pp. 8-9, rappelle à ce sujet que le conflit a éclaté au grand jour en mai et juin, lorsque plusieurs métropolitains ont mis sur pied un contre-synode, et élu le métropolitain Pimen de Nevrokop pour remplacer le patriarche Maxime à la tête du synode et occupé le palais épiscopal au centre de Sofia. Appuyés par des "gardes du corps", ils ont empêché les autres métropolitains de pénétrer dans le palais ou de l'utiliser pour des réunions.

Les hiérarques dissidents ont déclaré que l'élection de Maxime en 1971 avait été orchestrée par l'ancien président Todor Jivkov en violation de la constitution de l'Eglise et que le patriarche avait collaboré avec le régime sous le gouvernement communiste. Les évêques partisans de Maxime répliquent que les véritables privilégiés du régime précédent étaient les métropolitains qui sont à l'origine du schisme, poussés, disent-ils, par le nouveau directeur du bureau d'Etat chargé des relations entre l'Eglise et l'Etat.

A la mi-septembre, les partisans du patriarche Maxime ont repris les bâtiments du séminaire théologique de Sofia, chassant les opposants qui l'avaient occupé. Selon la presse bulgare, plusieurs personnes ont été légèrement blessées lors de cette action.

Au début d'octobre, selon une nouvelle de l'agence de presse internationale catholique APIC, neuf individus armés de matraques, de pistolets à gaz et de masques à gaz ont envahi le palais du métropolitain où vit le patriarche Maxime après avoir été chassé du palais synodal, siège régulier du Patriarcat. Les assaillants ont profité du moment où le patriarche célébrait une messe à la cathédrale Alexandre Newski pour s'introduire dans le palais. La foule s'est rapidement massée et a tenté par deux fois d'expulser les assaillants. Finalement après des négociations avec la police, les assaillants ont cédé et ont été conduits sous escorte policière jusqu'au siège du Synode occupé par les opposants au patriarche Maxime. Selon l'agence APIC, un prêtre russe resté au palais aurait tenté de s'immoler par le feu pour protester contre cette occupation. Les évêques opposés au patriarche ont nié avoir organisé en aucune façon ou avoir incité à l'occupation du palais métropolitain. Tous les autres responsables d'Eglises orthodoxes, entre autres le patriarche œcuménique de

Constantinople Bartholomée I et le patriarche de Moscou Alexis II, ont réaffirmé le légitimité de Maxime et condamné l'action de ses opposants. Les Eglises orthodoxes de Russie et aux Etats-Unis ont délégué des représentants en Bulgarie afin de réconcilier les deux groupes. Le rôle joué par le gouvernement et le parlement complice encore les efforts déployés pour résoudre la crise. En mars, le Comité des affaires religieuses a déclaré invalide l'élection du patriarche Maxime. Mais à la demande du président Jelev, la Cour de droit constitutionnel a été saisie de l'affaire et a qualifié cette action d'ingérence dans les affaires internes de l'Eglise.

Certains partisans du patriarche Maxime reconnaissent que le patriarche a commis l'erreur, voici deux ans, de ne pas suivre la suggestion que lui avaient faite plusieurs métropolitains, prêtres et théologiens de reconnaître les fautes et les compromis de la hiérarchie sous le régime communiste et de demander pardon. Pour eux, sa lenteur à réagir face à la nouvelle situation après la chute du communisme et son impuissance à recourir aux médias pour expliquer la position de l'Eglise et entamer un dialogue sur certains problèmes ont compliqué et sa vie et celle de l'Eglise. ■

Décembre 1992

GENEVE

Le patriarche Alexis II lance un appel au COE au sujet de la situation de l'Orthodoxie en Ukraine

En décembre, dans une lettre adressée au secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises (COE), le patriarche Alexis II

évoque une série d'incidents survenus entre juin et août, et affectant tous les diocèses de l'Eglise orthodoxe ukrainienne. Des membres du gouvernement, de la milice, des forces paramilitaires et d'associations politiques se sont joints à des éléments schismatiques pour reprendre les biens de l'Eglise orthodoxe d'Ukraine et perpétrer des actes de violence contre des ecclésiastiques et des laïcs restés fidèles à l'Eglise. Des appels ont été lancés au président de l'Ukraine, L.M. Kravchuk, mais en vain.

L'Eglise orthodoxe d'Ukraine jouit d'un statut d'autonomie au sein de l'Eglise russe. Les problèmes actuels, indique le patriarche Alexis II, trouvent leur source dans le schisme provoqué par l'ancien responsable de l'Eglise orthodoxe d'Ukraine, le métropolite Philarète de Kiev, qui avait été suspendu de ses fonctions le 27 mai et remplacé par le métropolite Vladimir. Deux semaines plus tard, le Conseil des évêques de l'Eglise orthodoxe russe avait prononcé sa réduction à l'état laïc.

Le métropolite Philarète avait été accusé de collaborer avec les services secrets de l'Union soviétique, le KGB, et de mener une "vie non canonique". Il a été aussi critiqué pour avoir mal géré la situation lors de la renaissance des Eglises grecques-catholiques (uniates) dans l'ouest de l'Ukraine.

Des sources journalistiques avaient indiqué à l'époque que le Conseil des affaires religieuses du gouvernement ukrainien continuerait à reconnaître en Philarète le responsable de l'Eglise orthodoxe ukrainienne et considérait comme "pseudo-évêques" ceux qui avaient nommé le métropolite Vladimir de Rostov pour le remplacer. Avec le soutien des autorités politiques et sous la pression du mouvement nationaliste ukrainien "Rukh", qui recourt à des moyens totalement contraires aux principes des droits de l'homme et de la liberté religieuse", Philarète a essayé de fusionner

son groupe - "Eglise/Patriarcat orthodoxe ukrainiens de Kiev" avec l'Eglise orthodoxe autocéphale d'Ukraine, ancien groupe dissident rattaché à l'archevêque Mstislav Skrypnyk, qui se trouve aux Etats-Unis.

Le patriarche Alexis qualifie l'Eglise orthodoxe autocéphale d'Ukraine d'"entité non canonique", peu soutenue par les fidèles ukrainiens et non reconnue par aucune autre Eglise orthodoxe. Dans sa réponse du 26 août à l'appel lancé par le Patriarcat de Moscou, le patriarche œcuménique Bartholomée I, "premier parmi ses pairs" des primats orthodoxes, a accepté la décision prise par le Synode de destituer Philarète.

Dans la lettre qu'il adresse au secrétaire général du COE, le patriarche Alexis précise que même si les activités de l'Eglise orthodoxe russe s'étendent à un certain nombre de républiques de l'ex-URSS, y compris l'Ukraine, l'Eglise orthodoxe russe "accorde sa bénédiction et son soutien aux actions qui visent à instaurer dans les Républiques un mode de vie digne pour tous les citoyens et à garantir leurs droits y compris la liberté de religion pour tous". Il précise également que les opposants à l'Eglise orthodoxe russe s'efforcent par tous les moyens de s'emparer des cathédrales, des églises, des locaux administratifs appartenant aux communautés de l'Eglise orthodoxe d'Ukraine pour les remettre à l'Eglise/Patriarcat orthodoxe ukrainiens de Kiev fondés par Philarète. Il énumère les actions de vandalisme et autres attaques menées contre les biens d'Eglises en Ukraine. "Des actes de violence sont perpétrés partout contre le clergé et les fidèles". Il demande au COE de "soutenir fraternellement les efforts de notre Eglise pour normaliser la situation au sein de l'Eglise orthodoxe d'Ukraine, reprendre les églises et autres biens qui ont été pris à l'Eglise par voie administrative ou par la violence..." ■

Unité

DES CHRETIENS

NUMÉROS A PARAITRE

- N° 90 Religions orientales I nouvelle présence
N° 91 Religions orientales II rencontre et dialogue
N° 93 L'Islam
N° 94 Les Evangéliques

NUMÉROS HORS SÉRIE

- Le Conseil d'Eglises chrétiennes en France
Un vocabulaire œcuménique
Pèlerins de la Réconciliation

ASSOCIATION UDC BULLETIN D'ADHESION

NOM.....
PRÉNOM.....
PROFESSION.....
ADRESSE.....
.....

- Cotisation Membre actif (120 F par an)
 Cotisation Membre bienfaiteur (360 F par an)

Signature :

Joindre le versement par mandat, chèque ou virement postal et renvoyer le tout au siège de l'Association, 80 rue de l'Abbé Carton 75014 Paris **Merci**

C.C.P. Association pour l'Unité des Chrétiens La Source 31 691 30 X

NUMÉROS DISPONIBLES

- | | | |
|--------------------------------|--|------|
| <input type="checkbox"/> N° 67 | Le groupe des Dombes a 50 ans | 24 F |
| <input type="checkbox"/> N° 69 | Marie, Mère du Rédempteur | 24 F |
| <input type="checkbox"/> N° 73 | Justice, Paix et Sauvegarde de la Création | 24 F |
| <input type="checkbox"/> N° 75 | Œcuménisme et Pastorale de la Santé | 24 F |
| <input type="checkbox"/> N° 77 | Bâle 89 : Document final | 24 F |
| <input type="checkbox"/> N° 78 | Bible Chemin d'Unité | 24 F |
| <input type="checkbox"/> N° 79 | 25 ans après... sur les Routes de l'Unité | 24 F |
| <input type="checkbox"/> N° 81 | Juifs et Chrétiens dans le dessein de Dieu | 24 F |
| <input type="checkbox"/> N° 83 | Le monde, mon village | 24 F |
| <input type="checkbox"/> N° 86 | L'Europe, notre maison commune | 25 F |
| <input type="checkbox"/> N° 87 | Aujourd'hui pour le monde, un salut, mais lequel ? | 25 F |
| <input type="checkbox"/> N° 88 | Porter le fruit de l'Esprit pour l'Unité des Chrétiens | 25 F |

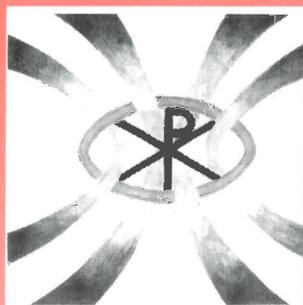
NOM PRENOM

ADRESSE

Commande :

- N°67 N°69 N°73 N° 75 N°77 N°78 N°79 N°81 N°83 N°86 N°87 N°88

à REVUE UNITE DES CHRETIENS, 80, rue de l'Abbé Carton - 75014 PARIS C.C.P. 34 611 20 C LA SOURCE



“ Le Concile souhaite instamment que les initiatives des enfants de l’Eglise catholique progressent, unies à celles des frères séparés sans mettre un obstacle quelconque aux voies de la Providence et sans préjuger des impulsions futures de l’Esprit Saint ”.

DÉCRET SUR L’ŒCUMÉNISME N°24

**SECRETARIAT NATIONAL POUR L’UNITÉ DES CHRÉTIENS
80, RUE DE L’ABBÉ CARTON 75014 PARIS
TÉL : (1) 45 20 00 39 • FAX : (1) 45 42 03 07**